

Les « chantiers » de M. Jospin

■ A Ajaccio, le premier ministre se déclare prêt à « préparer l'avenir que les Corses réclament »

■ Politique de la ville et « intégration volontariste » prioritaires en 2000

■ Les agriculteurs maintiennent leur pression sur le gouvernement

Lire pages 8, 9 et 20

Terreur indonésienne au Timor-Oriental

- L'armée et les milices de Djakarta s'opposent par la violence au verdict des urnes
- Après le vote de près de 80 % des habitants pour l'indépendance, elles font régner la terreur
- L'ONU est impuissante ● La question d'une intervention armée internationale est posée

L'ARMÉE et les milices indonésiennes ont plongé le Timor Oriental dans la terreur dès l'annonce, samedi 4 septembre, des résultats du référendum, organisé par l'ONU, selon lesquels 78,5 % des 800 000 habitants du territoire ont voté pour l'indépendance.

Selon le porte-parole de l'ONU, l'armée et les milices avaient entrepris, lundi, d'expulser une partie de la population. A Dili, capitale de cette ancienne colonie portugaise annexée de force par l'Indonésie en 1975, les forces de Djakarta multipliaient les actes de terreur à l'encontre de la population civile. Les morts se compteraient par dizaines depuis la proclamation des résultats du scrutin. Le siège du diocèse de ce territoire en majorité catholique a été incendié. La résidence de l'évêque de Dili, Mgr Carlos Belo, prix Nobel de la paix, a été attaquée, de même que les locaux du Comité international de la Croix Rouge.

L'ONU, qui risque là une humiliation majeure, a commencé à



évacuer une partie de son personnel : ses forces de « police », envoyées sans armes, assistent, impuissantes, à la flambée de violence, tandis que la plupart des journalistes ont été chassés du territoire. La communauté internationale semble paralysée et hésite sur l'attitude à adopter. L'envoi d'une force de « casques bleus » risque de se heurter à l'opposition de membres du Conseil de sécurité, à commencer par la Chine. L'armée indonésienne est accusée par l'ONU d'orchestrer la campagne de terreur. Elle profite de cette crise et des autres troubles menaçant la cohésion du pays pour amorcer un retour en force sur la scène politique. La crédibilité du président Jusuf Habibie, qui avait amorcé un processus de démocratisation, dépend de sa capacité à rétablir l'ordre au Timor mais les événements font craindre une remilitarisation du régime.

Lire page 2 et notre éditorial page 18

Le devoir d'invention

QUI aurait pu penser, il y a exactement un an, au cœur de l'effondrement de l'économie russe et alors que se multipliaient les pronostics les plus sombres, que l'orée



du siècle serait - au moins vue de chez nous, comme on disait autrefois - si prometteuse ? Car l'été 1999 méritera d'être marqué d'une pierre blanche : la station Mir ne s'est pas écrasée sur le département du Gers, la guerre du Kosovo a pris fin, le processus de paix au Proche-Orient est réengagé, le nouveau roi du Maroc promet beaucoup, le nouveau président algérien paraît en mesure de ramener la paix civile, et ni la crise russe ni celle de l'économie brésilienne ne menacent les progrès de l'économie-monde.

Les prophètes de malheur, qu'il nous arrive d'être, ont aussi eu tort sur deux points capitaux.

J.-M. C.

Lire la suite page 18

Ecole : le débat de la rentrée

À L'OCCASION de la rentrée scolaire, marquée par la parution d'une vingtaine de livres sur l'éducation, Le Monde a organisé un débat entre Philippe Joutard et Claude Thélot, auteurs de *Réussir l'école, pour une politique éducative*, et Laurent Jaffro et Jean-Baptiste Rauzy, auteurs de *L'école désœuvrée, la nouvelle querelle scolaire*. Quelles sont les conséquences de la démocratisation de l'enseignement ? L'école a-t-elle fait les bons choix pédagogiques en prenant davantage en compte la diversité des élèves ? Pour Claude Allègre, ministre de l'éducation, cette richesse éditoriale traduit « l'inquiétude d'un monde en plein bouleversement ».

Lire le débat pages 10 et 11, nos informations pages 16 et 32

L'échappée belle de Jacques Chirac au pays des Inuits

IQUALUIT (Nunavut) de notre envoyée spéciale

Enfin en terre inuit ! Enfin une immersion dans ces espaces glacés, dépeuplés, infinis. Et enfin « la » rencontre avec les seigneurs de l'Arctique, ce peuple de légende, installé au faite du globe, sur la calotte polaire, après des siècles et des siècles de nomadisme et une histoire mystérieuse, transmise oralement. Cela fait des années, dit-on, que Jacques Chirac en rêvait. Des années qu'il souhaitait faire une échappée belle vers ce Grand Nord mythique, dont il aime les histoires, les statues, les récits. La création du Nunavut, ce nouveau territoire né le 1^{er} avril au sein de la fédération canadienne et peuplé à 85 % d'Inuits, lui en a fourni l'occasion.

En recevant à l'Élysée, au printemps, John Amagoalik, l'artisan de l'accord signé entre les Inuits et le gouvernement d'Ottawa, il lui avait fait part de son souhait d'être, en quelque sorte, le premier chef d'Etat à visiter le nouveau territoire. A peine libéré du sommet de la francophonie, il s'est donc envolé, dimanche 5 septembre, vers Iqualuit (5 000 habitants), la petite capitale d'un Nunavut grand

comme quatre fois la France et peuplé de 25 000 âmes. La neige l'attendait à son arrivée. Première neige avant le grand froid.

Dans l'enceinte de la toute neuve Assemblée législative, élue le 15 février, il s'est montré solennel et vibrant : « Je salue la détermination des Inuits à faire reconnaître leurs droits ; je salue les efforts et la volonté qui ont conduit à cette reconnaissance institutionnelle. Je salue les femmes et les hommes qui en furent les artisans. » Et puis, sachant la vénération que les peuples esquimaux nourrissent pour leurs anciens, le président français a déclaré : « Je salue les aînés dont vous respectez le savoir et la sagesse et qui contribuent à la formation des nouvelles générations. » Et d'applaudir à la naissance du Nunavut, « étape historique pour les premières nations et, au-delà, pour tous ceux qui se battent pour leur identité à l'heure de la mondialisation ». Une mondialisation qu'il ne faut pas craindre, mais considérer comme une chance à saisir « pour que se développe le grand dialogue des cultures ». A condition bien sûr de protéger et de faire connaître les patrimoines.

Cela, Jacques Chirac en fait son affaire.

Coup sur coup, il fit ainsi deux annonces : d'une part, la création, sur Internet, d'un musée virtuel exposant l'art inuit et développé avec l'aide des francophones d'Iqualuit et de l'ambassade de France (www.ambassade-france.org/NUNAVUT) ; d'autre part, afin de reconnaître « aux peuples premiers la place qui leur revient dans le mouvement universel de la création et de la pensée », l'ouverture prochaine, à Paris, du Musée des arts et des civilisations. Bonne nouvelle pour les Inuits, puisque le président français veillera à ce que leur culture « prestigieuse » y soit bien représentée. Ne fait-il pas déjà admirer, dans son bureau élyséen, la lourde sculpture en sapinite représentant un bœuf musqué que lui offrit un jour le premier ministre du Canada, Jean Chrétien ?

Cette passion laisse en tout cas perplexe le journal *Globe and Mail* qui, vendredi, lançait à sa « une » une polémique sulfureuse concernant les sculptures inuits : « Ce n'est pas primitif, ce n'est pas très ancien, peut-on même appeler cela de l'art ? »

Annick Cojean



MUSIQUE

Tout Janis Joplin

Les albums de Janis Joplin, la chanteuse morte de surdose en 1970, sont réédités, augmentés d'inédits. Avec une biographie qui vient de paraître, ces disques rappellent la place qu'occupait l'artiste américaine au croisement de la country, du folk et du blues. p. 28

Mariage financier entre Anglais



SIR DAVID ROWLAND

APRÈS avoir sauvé de la faillite la Lloyd's, le plus vieux marché mondial de l'assurance, Sir David Rowland, président de la National Westminster Bank, va créer un géant européen de la finance en mariant sa banque à l'assureur britannique Legal & General.

Lire page 19

Aux Editions Législatives, nous privilégions la clarté et la rapidité de l'information. Avec les **Dictionnaires Permanents et CD-Rom**, vous accédez en quelques instants à la réponse que vous recherchez.

Vous avez ainsi le droit de conseiller et d'agir en sécurité, dans tous les domaines : social, fiscal, affaires, immobilier, agricole, droits spécialisés.

EDITIONS LEGISLATIVES

POINT DE VUE

Politique étrangère : y a-t-il une « troisième voie » ?

par Gerhard Schröder

EN matière de relations extérieures, de sécurité et de paix, la politique ne s'accommode guère d'étiquettes. Pour les nations industrielles modernes, il n'existe pas de politique étrangère de « droite » ou de « gauche ». Dans les démocraties modernes de l'après-guerre, la plupart des grandes orientations de politique extérieure se sont faites dans le consensus.

C'est également valable pour la République fédérale de Bonn, à trois exceptions près : le réarmement, dans les années 50, fut au début aussi contesté que le lancement de l'Ostpolitik de Willy Brandt au début des années 70 ; le déploiement de fusées à moyenne portée, au début des années 80, a entraîné des heurts violents en Allemagne de l'Ouest.

Dans les deux premiers cas, l'Histoire nous a montré après coup que cette politique voulue par les gouvernements était justifiée ; pour ce qu'on a appelé la « bataille des euromissiles », le

processus de réformes qui s'est mis en place en URSS et dans les pays du bloc de l'Est nous a heureusement dispensés de devoir juger de son opportunité.

Nous ne devrions pas chercher à opérer un changement d'orientation, nous dit-on ; d'autant plus que cet appel à une « troisième voie » en matière de politique étrangère prendrait justement, dans la langue allemande, des accents inquiétants ; le danger serait grand de la voir associée aux conséquences désastreuses de cette fameuse « option » allemande qui, au cours de ce siècle, a conduit à plonger tout le continent dans un chaos meurtrier.

Lire la suite page 17 et nos informations page 4

Gerhard Schröder est chancelier de la République fédérale d'Allemagne. Ce texte est publié dans la dernière livraison (7-8, 1999) de la revue des syndicats allemands « Gewerkschaftliche Monatshefte ».



TENNIS

Kuerten sans pitié

Le Brésilien Gustavo Kuerten (photo) s'est qualifié, dimanche 5 septembre, pour les huitièmes de finale des Internationaux de tennis des Etats-Unis, aux dépens d'un Goran Ivanisevic déprimé. Cédric Pioline a fait de même en battant le Néerlandais Peter Wessels. Amélie Mauresmo a été éliminée. p. 26

EXACTIONS Les miliciens pro-indonésiens du Timor-Oriental ont plongé l'ancienne colonie portugaise dans le chaos depuis l'annonce, samedi 4 septembre, des ré-

sultats du référendum sur l'autodétermination. Lundi, le porte-parole de l'ONU à Dili, capitale du territoire, a déclaré que ces milices, appuyées par les forces ar-

mées, avaient entrepris « d'expulser de force une partie de la population ». ● LES MILICIENS ont attaqué le siège du CICR, où des milliers de personnes sont réfu-

giées. ● L'ONU, qui est en train d'évacuer une partie de son personnel, assiste, impuissante, à l'embarquement du territoire alors que la communauté internationale hésite

à envoyer une force de paix. ● L'ARMÉE INDONÉSIEENNE, accusée de collusion avec les milices, revient en force sur la scène politique. (Lire aussi notre éditorial page 18.)

Terreur et chaos au Timor-Oriental livré aux milices pro-indonésiennes

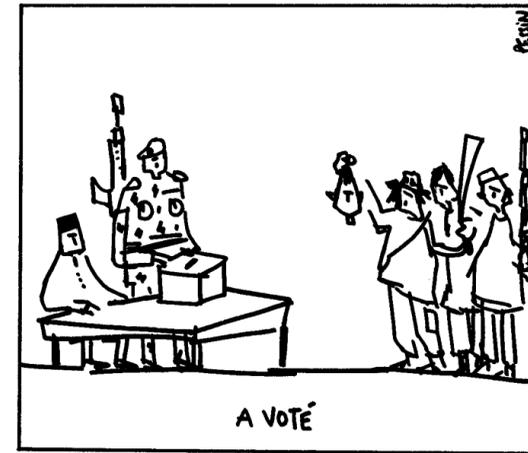
Près de deux cents personnes auraient été tuées depuis la proclamation des résultats du référendum sur l'indépendance. L'ONU a évacué une partie de son personnel et assiste, impuissante, à la flambée de violence

DJAKARTA

de notre envoyé spécial
« Priez pour nous », s'est contenté de dire un religieux joint au téléphone à Dili. Livrée au chaos et à la terreur, la population du Timor-Oriental serait désormais menacée d'expulsion : « Une opération de déplacement forcé des populations est en cours. Les forces armées indonésiennes et les milices les transportent par camions vers le Timor-Occidental », a déclaré à l'agence Reuters, lundi 6 septembre, le porte-parole des Nations unies à Dili.

Auparavant, des miliciens pro-indonésiens ont mis le feu au siège du diocèse de la capitale. On compterait plus de vingt-cinq victimes parmi les deux cents réfugiés qui s'y trouvaient. Des volutes de fumées s'élevaient au-dessus de Dili. Dix mille personnes se sont réfugiées au commissariat central de la police, près de l'aéroport. Lundi, les miliciens ont attaqué la résidence de M^{re} Carlos Belo, évêque de Dili, Prix Nobel de la paix, ainsi que le siège voisin du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), où des milliers de personnes sont réfugiées. Mille cinq cents civils se sont aussi abrités au siège, sans protection, de l'ONU. Des coups de feu et quelques explosions sont entendues, de nuit comme de jour, dans la ville sillonnée par des miliciens armés et entièrement libres de leurs mouvements. Des informations font déjà état de dizaines de morts à Dili alors qu'on ignore à peu près tout de la situation dans le reste de l'ancien territoire portugais.

Un « cauchemar », a résumé Ana



Gomes, la représentante du Portugal en Indonésie. Dimanche, des miliciens auraient mis le feu à la façade de l'Hôtel Mahkota peu après son évacuation par plus d'une centaine de journalistes et du personnel de l'ONU. Plusieurs dizaines d'habitations auraient été incendiées dans d'autres quartiers.

« MEURTRES GRATUITS »

Des milliers de gens se sont réfugiés sur les collines, rejoignant d'autres milliers qui y campaient depuis plusieurs jours. D'autres ont tenté de prendre la route du Timor-Occidental, la moitié indonésienne de l'île, où dix mille réfugiés étaient

déjà arrivés dimanche et où des dispositions ont été prises pour accueillir cent mille personnes.

Des gens ont pris d'assaut les bateaux et ferries dans le port de Dili, parfois sous les tirs de miliciens. Lundi, des C-130 de l'armée australienne ont atterri pour évacuer vers Darwin le personnel jugé « non-essentiel » de l'ONU, soit 204 personnes, et l'un des deux convois qui les menaient à l'aéroport de Comoro a été la cible de coups de feu. Deux cent trente-huit représentants de l'ONU demeurent sur place, dont 149 dans cinq centres en dehors de Dili.

Dans l'impunité totale, des mili-

ciens, dont beaucoup sont venus d'autres bourgs du territoire, ont terrorisé la population de la capitale et commencé à s'adonner au pillage. L'ONU a été contrainte d'abandonner au moins sept de ses bureaux en dehors de Dili. La police, qui a souvent sympathisé avec les miliciens, n'assure nulle part la sécurité des populations. « Escalade de la violence, meurtres gratuits et scènes de destruction », a résumé le Comité international de la Croix-Rouge de Genève.

« TOTALE COOPÉRATION »

La situation a commencé à dégénérer samedi, quelques heures seulement après l'annonce des résultats du référendum organisé par l'ONU le 30 août et au cours duquel 78,5 % des électeurs ont voté pour l'indépendance. Des miliciens se sont répandus dans la ville et les cordons de sécurité de la police se sont peu à peu évanouis, y compris autour du siège de l'ONU, qui jouxte une école pleine de réfugiés attaqués dimanche.

Les militaires ne sont intervenus que pour assurer la sécurité de l'aéroport, où une délégation ministérielle indonésienne présidée par le général Wiranto, chargé de la défense et patron de l'armée, a reçu, pendant quatre heures, dans le salon d'honneur, des Timorais pro-indonésiens ainsi que le chef de la mission de l'ONU, Ian Martin. Le général Wiranto a évoqué le renforcement des quelque onze mille policiers et douze mille militaires déjà présents sur le territoire. Lundi, le général a annoncé l'envoi de « ren-

forts de troupes » qui « devront ramener au calme les deux parties qui se combattent après le référendum ». Le ministre des affaires étrangères, Ali Alatas, a parlé des « nombreuses fraudes » dont le scrutin aurait été entaché, selon des Timorais pro-indonésiens. Ceux-ci ont annoncé officiellement qu'ils ne reconnaissent pas le résultat d'un vote « ni honnête, ni impartial, ni transparent ».

L'ONU a réaffirmé, lundi, sa volonté de maintenir une présence au Timor-Oriental. Taur Matu Rauk, chef de la petite guérilla indépendantiste, a menacé de reprendre la lutte armée « d'ici peu » tout en admettant se heurter à de sérieux problèmes de logistique.

Personne, en définitive, ne peut prévoir les suites d'un brutal et sanglant dérapage. « Tout le monde voit la totale coopération sur le terrain

170 personnes tuées par les milices et l'armée

Au moins 170 personnes ont été tuées par l'armée indonésienne et des milices pro-indonésiennes au Timor-Oriental, a annoncé, lundi 6 septembre, un mouvement de soutien à l'indépendance du territoire basé à Darwin (nord de l'Australie). Aucune source indépendante n'a confirmé cette information donnée par le Centre international de soutien aux Est-Timorais mais son porte-parole, Maria Do Ceu Frederere, cite des témoignages précis de Timorais-Orienteaux. « 77 personnes sont mortes lundi dans trois villages proches de la capitale du territoire, Dili, tuées par des miliciens armés de machettes et par des soldats portant leurs armes et des grenades », a-t-elle indiqué. Selon M^{me} Frederere, un prêtre lui a précisé que 100 autres personnes avaient été tuées dans une église de Suai (ouest du territoire) après le retrait, samedi, du personnel de l'ONU. La plupart des journalistes ont quitté Dili dimanche mais une demi-douzaine de correspondants veulent y rester « aussi longtemps que ce sera possible ».

Les conditions sanitaires et alimentaires des personnes « déplacées », dont le nombre est évalué à vingt-cinq mille par le CICR, sont jugées graves, avec risques de famine dans les collines où elles campent. José Ramos-Horta, indépendantiste timorais et Prix Nobel de la Paix, a dénoncé à New York la menace d'une « catastrophe humanitaire imminente et d'une ampleur

entre l'armée, la police et les milices », a jugé, pour sa part, Ana Gomes, malgré les démentis catégoriques de Djakarta. « Les miliciens nous entourent, ils tirent en l'air, nous n'avons aucune protection », a rapporté au téléphone une religieuse responsable d'une école de Dili bondée de réfugiés.

Jean-Claude Pomonti

Le retour en force de l'armée sur la scène politique

DJAKARTA

de notre envoyé spécial
« Nous savons comment ils opèrent dans ce district de Maliana. Les chefs des milices timoraises font leur rapport à deux officiers indonésiens. L'un est chargé du renseignement, l'autre des opérations. Six autres militaires indonésiens sont chargés de la logistique et de la sécurité. Le commandement n'a pas besoin d'être sur place, il se trouve au Timor occidental, de l'autre côté de la frontière. Leur objectif est de faire peur aux gens, de les faire fuir, de les empêcher de voter. Ils veulent isoler les districts du Timor-Oriental. » Celui qui s'exprimait ainsi, le 25 août, était l'un des chefs de la mission de l'ONU à Maliana, chef-lieu d'un district frontalier du Timor occidental, province indonésienne.

A plusieurs reprises, avant et après la tenue du référendum au Timor-Oriental, l'ONU a jugé « totalement inadéquate » la réponse des forces de l'ordre indonésiennes, responsables de la sécurité, aux exactions des milices. Djakarta a, à chaque fois, rétorqué que la police faisait « de son mieux » pour assurer l'ordre et, la semaine dernière, près de deux mille hommes ont été envoyés en renfort sur place. Mais personne n'a jamais été arrêté, et la police a fait preuve souvent de passivité, sinon de

complaisance, à l'égard de miliciens qui fichaient, de plus en plus impunément, fusils de fabrication artisanale, poignards et même, parfois, fusils d'assaut. Et qui n'hésitaient pas à s'en servir.

Ce qui se passe au Timor-Oriental est le révélateur des rapports de force à Djakarta. En annonçant, le 4 septembre, lors d'une allocution télévisée enregistrée, que son gouvernement « respectait et acceptait » les résultats du référendum, le président indonésien B. J. Habibie a fait référence à ses fonctions de commandant suprême des forces armées pour adjoindre militaires et policiers de rétablir l'ordre au Timor-Oriental.

« NOUS NOUS ATTENDONS AU CHAOS »

Au même moment, à Djakarta, Xanana Gusmao, le leader indépendantiste timorais qui doit être libéré le 8 septembre, a accusé « les forces armées indonésiennes de financer et de commander les activités criminelles au Timor-Oriental ». « Nous nous attendons au chaos, à un nouveau génocide, à la destruction totale au cours d'une tentative ultime et désespérée des généraux et, peut-être, des politiciens indonésiens pour dénier sa liberté au peuple du Timor-Oriental », a-t-il poursuivi dans un appel à l'intervention immédiate d'une force internationale.

Au lendemain de la démission forcée de Suharto, en mai 1998, l'armée s'était retrouvée pendant quelques mois sur la défensive. Son commandement avait failli implorer. C'était également l'époque de la découverte de charniers à Atjeh, province septentrionale de Sumatra où le séparatisme est vivace. L'armée avait dû faire amende honorable et elle avait même accepté de perdre, au moins en théorie, le commandement de la police. Elle s'est depuis battue pied à pied pour conserver la responsabilité du maintien de l'ordre et les trente-huit sièges (sur cinq cents) qu'elle détient à l'Assemblée nationale. Elle a refait surface au début de l'année, dominant la politique du gouvernement à Atjeh, où le séparatisme s'est renforcé, en Irian Jaya, où les Papous souhaitent au moins un large degré d'autonomie, et aux Moluques, petit archipel déchiré par un conflit entre chrétiens et musulmans.

Elle est aujourd'hui en train de tenter de faire adopter par le Parlement, celui élu en 1997 et qui légifère encore en attendant la réunion des députés élus le 7 juin dernier, une loi sur la sécurité qui donnerait au chef de l'Etat la possibilité de lui déléguer tous les pouvoirs, à l'échelon d'une province ou même d'un district, en cas de troubles. Bref, elle est redevenue incontournable au

sein de l'arène politique. De nombreux officiers et certaines personnalités politiques avaient réagi négativement lorsque B. J. Habibie, qui n'a jamais été très populaire au sein de l'armée, avait annoncé, fin janvier, un référendum sur l'avenir du Timor-Oriental, dont l'ONU n'a jamais reconnu l'annexion unilatérale par Djakarta en 1975.

POLITIQUE À COURTE VUE

Beaucoup d'officiers ont fait leurs classes au Timor-Oriental, en y matant la guérilla indépendantiste, et considèrent donc ce territoire, qu'ils ont gouverné dans les faits depuis son occupation, en 1975, comme leur affaire. Ils semblent donc d'autant plus sensibles à ce qu'ils considèrent comme une ingérence du pouvoir politique dans leur domaine, alors que le contexte international est radicalement modifié : 1999 est bien différent de 1975, la guerre froide se conjugue au passé, et l'Indonésie, encore en crise, a un besoin vital de la manne internationale gérée par le FMI.

Le commandement militaire indonésien est particulièrement opaque. Certains pensent néanmoins que son commandant en chef, le général Wiranto, qui a affiché des ambitions politiques, joue peut-être l'équilibre entre différentes factions. « Ou

Wiranto n'est pas capable de contrôler ses hommes, ou il ne veut pas le faire », a jugé, pour sa part, Xanana Gusmao. Dans le cas du Timor-Oriental, ce sont sans doute les éléments les plus durs qui ont laissé, ou encouragé, les milices à prendre en main le territoire. Jouant l'intimidation très musclée, ces dernières en terrorisent les populations et en chassent les témoins étrangers.

Puisque rien ne peut effacer un vote organisé par l'ONU, cette politique à courte vue ne mène sans doute nulle part. Elle soulève toutefois des questions préoccupantes. L'armée fait ainsi savoir à la cantonade que laisser faire ceux qui sont, à ses yeux, des fauteurs de troubles, ne peut qu'encourager le chaos, où que ce soit dans l'archipel. En outre, la démocratie naissante en Indonésie ne serait-elle que l'habillage d'un régime militaire ? De quelle marge de manœuvre peut disposer le prochain président, qui doit être élu en novembre ?

Enfin, sur le plan international, la crédibilité de l'Indonésie, qui n'est pas encore sortie d'une grave crise, risque d'en prendre un coup supplémentaire et durable.

J.-C. P.

ACCÉDEZ AUX CARRIÈRES INTERNATIONALES DU MANAGEMENT HÔTELIER ET DE L'INDUSTRIE DES SERVICES

Une double formation bilingue européenne et américaine conduisant au management des affaires hôtelières internationales et de l'industrie des services avec missions professionnelles en entreprises partenaires de nos programmes.

Bachelor of Science in International Hotel Management
Executive Master in International Hospitality Management

□ Spécialisations : Amérique du Nord, Amérique Latine, Russie, Chine, Asie.
□ Admission : Bac + 2, Bac + 4 toutes filières ou diplômés UE ou étranger équivalent

RENTRÉE OCTOBRE

Contact : Véronique Sourmies
01 45 26 59 28

CEMHI
CENTRE EUROPÉEN DE MANAGEMENT HÔTELIER INTERNATIONAL

52, rue Saint Lazare 75009 Paris • Fax : 01 45 26 59 29
e-mail : info@cmh-school.com • site : http://cmh-school.com

La paralysie de la communauté internationale

DJAKARTA

de notre envoyé spécial
Alors que l'armée de l'air australienne tentait, lundi 6 septembre, d'évacuer le personnel « non essentiel » de l'ONU au Timor-Oriental, que des massacres y sont redoutés, la communauté internationale hésite sur la possibilité d'une intervention militaire dans l'ancien territoire portugais. Tout le monde, à commencer par le président Clinton, demande, sans effet, aux Indonésiens d'assumer leurs responsabilités en rétablissant l'ordre.

Le chaos est « planifié et organisé », selon Ana Gomes, représentante du Portugal à Djakarta. La société internationale semble impuissante à faire entendre raison aux Indonésiens. L'ONU, qui a organisé un délicat référendum, est menacée d'humiliation. Son Conseil de sécurité, réuni d'urgence dimanche, n'a pu s'entendre que sur l'envoi d'une mission à

Djakarta après avoir dénoncé « dans les termes les plus vifs » les violences dans le territoire.

Plusieurs raisons expliquent cette paralysie. L'Australie, qui a reconnu en 1979 l'annexion du Timor-Oriental par Djakarta, ne veut pas intervenir sans l'accord de l'Indonésie. Jusqu'à la ratification par le Parlement de Djakarta du vote pour l'indépendance, prévue en novembre, son premier ministre John Howard estime que l'ancien territoire portugais « fait toujours partie de l'Indonésie ». Canberra ne veut pas se couper de l'Indonésie, géant voisin et pierre angulaire de sa diplomatie asiatique. Autant, donc, pour une force multinationale dont le noyau aurait été formé par des forces australiennes et américaines qui mènent en ce moment des manœuvres conjointes dans la région.

L'intervention de « casques bleus » de l'ONU est encore plus

délicate. La Chine, qui dispose d'un droit de veto au Conseil de sécurité, est connue pour ses réserves à l'égard de tout ce qui pourrait ressembler, même de bien loin, à un « Kosovo » asiatique. Sa politique à l'égard de l'Indonésie, où la minorité chinoise a encore été victime de sévices l'an dernier, est prudente.

SEUIL DE TOLÉRANCE

Les Etats-Unis veulent en priorité assainir leurs relations avec la Chine. Certes, la moultarde commence à leur monter au nez puisqu'un haut fonctionnaire anonyme du département d'Etat américain a déclaré, dimanche, que « la crédibilité des informations sur l'implication et le rôle croissants de Korpasus [les forces spéciales indonésiennes] dans la violence [au Timor-Oriental] nous rend de plus en plus soucieux ». Ils pourraient cependant attendre, pour sonder

les Chinois, la rencontre entre Jiang Zemin et Bill Clinton, prévue le 14 septembre en marge du sommet de l'APEC (Coopération économique Asie-Pacifique), la première depuis le bombardement par l'OTAN de l'ambassade chinoise à Belgrade.

Les appels à l'intervention d'une force internationale, notamment ceux du Portugal et de M^{re} Carlos Belo, Prix Nobel de la paix timorais, se heurtent donc à ces considérations, même si la violence est jugée « absolument inacceptable », selon la formule de Jacques Chirac. Toutefois, la situation dégénère si rapidement au Timor-Oriental que le seuil de tolérance de la communauté internationale risque d'être franchi. Le dialogue avec Djakarta n'ayant eu, jusqu'ici, qu'un effet limité, il faudra trouver autre chose pour éviter un bain de sang.

J.-C. P.

Israël assure que les attentats n'arrêteront pas le processus de paix

Trois morts dans l'explosion de deux voitures piégées

Le premier ministre israélien a assuré, dimanche 5 septembre, que le dialogue avec les Palestiniens ne se

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Les responsables de la sécurité palestinienne qui, il y a encore quelques jours, faisaient état d'informations concernant l'imminence d'attentats destinés à contrer les pourparlers israélo-palestiniens étaient apparemment bien renseignés : moins de vingt-quatre heures après la signature, à Charm el Cheikh, en Egypte, d'un accord qui relance le processus de paix, deux voitures piégées ont explosées, dimanche 5 septembre, à Tibériade et à Haïfa, dans le nord d'Israël, tuant leurs trois occupants et faisant trois blessés, dont une femme de soixante-trois ans jugée dans un état « sévère ».

Lundi matin, personne n'avait revendiqué la responsabilité des explosions. Mais les conditions de leur réalisation comme le moment choisi en attribuent la paternité probable au Hamas ou au Jihad islamique, deux organisations radicalement opposées tant à Israël qu'à la démarche politique de Yasser Arafat.

PAS DE GEL

Le premier attentat est survenu dimanche, à 17 h 15, à Tibériade. Une voiture de type Fiat Uno a explosé alors qu'elle roulait dans la rue principale qui traverse la ville. La mise à feu, peut-être accidentelle, dans une partie de la ville moins fréquentée explique le bilan considéré comme « modeste » de l'attentat. Les mêmes circonstances ont, semble-t-il, joué à Haïfa où, vingt minutes après celle de Tibériade, une explosion a pulvérisé une autre Fiat Uno stationnée dans un parking désert. Le conducteur est mort sur le coup, quatre voitures ont brûlé et il n'y a eu aucun autre blessé. Là aussi, l'hypothèse d'une explosion prématurée est avancée.

Selon des informations d'origine policière diffusées dimanche soir par la télévision, les deux voitures piégées étaient immatriculées en Israël. Leur mise à feu

rait pas remis en cause par les attentats anti-israéliens perpétrés à Tibériade et à Haïfa. Ces attentats, qui

précoce semble indiquer que les kamikazes n'avaient pas une grande maîtrise des explosifs, ce qui plaide pour leur appartenance à une structure peu sophistiquée. Mais le lieu des attentats, dans ce nord où est concentrée la majorité des Arabes israéliens, ne laisse pas d'inquiéter les responsables qui craignent que les auteurs puissent être leurs concitoyens, et non plus des Palestiniens issus des territoires occupés. Il y a quelques jours, déjà, un couple de jeunes randonneurs avait été assassinés à Meggido, non loin de Tibériade, par un jeune Arabe d'Israël. Lors de son arrestation ce dernier avait avoué avoir voulu « tuer des juifs » pour des raisons nationalistes.

La nouvelle des attentats est intervenue alors que le conseil des ministres venait d'approuver, par 21 voix contre 2 – celles de Nathan Chitcharansky, ministre de l'intérieur, et Yitzak Levy, ministre de l'habitat, du Parti national religieux – l'accord de Charm el Cheikh paraphé la veille et qui sera soumis, mercredi 8 septembre, au vote du Parlement. M. Levy a immédiatement appelé le gouvernement à suspendre le processus de paix si un nouvel attentat, que beaucoup ici estiment probable, devait avoir lieu dans les prochains jours. Ariel Sharon, ancien ministre des affaires étrangères et tout nouveau président du Likoud a fait des déclarations de même veine.

Mais contrairement à Benyamin Nétanyahou qui avait pris prétexte d'un attentat commis à Jérusalem, le 6 novembre 1998, pour geler l'accord de Wye River signé deux semaines plus tôt, le premier ministre Ehoud Barak a immédiatement annoncé que son gouvernement ne changerait pas de cap. Quelques instants auparavant, Yasser Arafat lui avait téléphoné pour lui faire part de sa solidarité et manifester son inquiétude sur les conséquences néfastes des attentats sur le processus de paix.

Au diapason du chef de gouver-

nement, le vice-ministre de la défense, Ephraïm Sneh, qui s'est félicité des efforts faits par l'Autorité palestinienne pour lutter contre le terrorisme, a précisé que les attentats de dimanche « n'auraient pas de conséquence sur la suite du processus ».

« Israël ne dansera pas sur la musique du Hamas ou du Jihad », a poursuivi M. Sneh qui, comme de nombreux responsables de la majorité gouvernementale, estime que ce serait faire le jeu des adversaires du processus de paix que de le geler pour cause de bombes.

ANNIVERSAIRE D'OSLO

Dès que la Knesset, mercredi 8 septembre, aura approuvé l'accord de Charm el Cheikh, ce qui ne devrait guère faire de difficultés, les mesures contenues dans le texte devraient donc commencer à prendre effet sous la forme d'un premier retrait israélien de Cisjordanie occupée. Il est probable que ce mouvement aura lieu le 13 septembre, jour anniversaire de la signature, à la Maison Blanche, des accords d'Oslo. Ce même jour devrait commencer la libération des premiers prisonniers palestiniens. Dès dimanche soir, la liste en a été présentée au comité *ad hoc* israélo-palestinien prévu par l'accord. Mais il n'est pas exclu que les libérations interviennent avant le 10 septembre, jour où commence la nouvelle année juive.

G. M.

■ **Le premier ministre israélien, Ehoud Barak**, effectuera « en ami » une visite à Paris dans la deuxième quinzaine de septembre. Les perspectives de cette visite, la première en France de M. Barak depuis son élection, ont été évoquées lors d'un entretien téléphonique que M. Barak a eu, avec le président Jacques Chirac, après avoir reçu de sa part un message de félicitations concernant l'accord israélo-palestinien de Charm el cheikh. – (AFP)

L'accord de Charm el Cheikh suscite des réactions négatives au Proche-Orient

Trois organisations palestiniennes déplorent les « concessions » faites par Yasser Arafat à Ehoud Barak. L'Iran et la Syrie sont sur la même longueur d'onde

L'ACCORD de Charm el Cheikh, ou Wye River II, n'est pas du goût de tout le monde. Si les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne, l'Autriche, la Norvège, le Vatican, ou encore l'Egypte, la Jordanie et plusieurs gouvernements arabes ont dit leur satisfaction, des points de vue plus nuancés, sinon franchement hostiles ont été déjà exprimés dans la région.

Trois organisations palestiniennes, les Fronts démocratique et populaire pour la libération de la Palestine (FDLP et FPLP) – qui ont engagé il y a peu un dialogue avec le Fatah de Yasser Arafat – et le Mouvement de la résistance islamique, Hamas, ont dénoncé le nouvel arrangement. L'Iran et la Syrie sont sur la même longueur d'onde.

Dans un communiqué, le FPLP a « rejeté l'accord modifié qui contient des concessions et qui brade les droits nationaux ». Il a accusé l'Autorité palestinienne d'avoir « accepté la politique israélienne de chantage qui lui a permis de réaliser de nouveaux gains au dépend du peuple palestinien ». De son côté, Le FDLP a dénoncé « les concessions faites à la partie israé-

lienne » et estime que « l'accord complique la situation et place le dialogue entamé avec l'Autorité palestinienne dans un climat négatif ». Le chef spirituel du Hamas, cheikh Ahmad Yassine, a jugé « inacceptable pour les mondes arabe et musulman » la nouvelle version de l'accord de Wye River. « Tout ce qui a été pris par la force ne peut être récupéré que par la force », a-t-il ajouté.

L'Iran voit dans l'arrangement de Charm el Cheikh « une violation des droits des Palestiniens, de nouvelles concessions aux Israéliens dont les exigences illégitimes sont satisfaites ». L'Iran estime que « la véritable paix dans la région ne pourra être réalisée qu'avec la fin de l'occupation de toute la terre palestinienne, le retour des réfugiés palestiniens et la restauration de leurs droits », a déclaré le porte-parole du ministère des affaires étrangères, Hamid Reza Assefi.

La Syrie, déçue par la visite de la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, a estimé que « ce qui compte, ce n'est pas de signer des accords, mais de faire en sorte que ces accords satisfassent les espoirs et les ambitions du peuple pa-

lestinien et les rétablissent dans leurs droits ».

Pour la presse du Golfe, il ne fait aucun doute qu'Israël a remporté une « victoire ». Ainsi, le quotidien saoudien *el Bilad*, qui, comme l'ensemble de la presse, reflète le point de vue officiel, avertit que le « morcellement » de la solution est une « bombe à retardement qui peut exploser à tout moment ». Et au Qatar, les quotidiens *el Raya* et *el Chark* estiment que « l'accord sert les intérêts du gouvernement d'Ehoud Barak ».

Bien que le roi Abdallah II de Jordanie soit l'un des parrains de l'accord, la presse d'Amman a gardé ses distances. « Nous accueillons favorablement cet accord, mais c'est sa mise en application concrète qui demeure le principal critère de l'engagement du gouvernement Barak dans le processus de paix », a commenté *el Destour*. La Ligue arabe quant à elle, tout en saluant l'arrangement de Charm el Cheikh, est restée prudente. Le secrétaire général de la Ligue, Esmat Abdel Meguid, en a réclâmé une application « fidèle et sans délai qui respecte le calendrier consigné dans le texte ».

Les principaux points signés le 4 septembre

- **Prisonniers** : trois vagues de libérations sont prévues : 200 une semaine après la signature de l'accord, 150 le 8 octobre et un nombre indéterminé en décembre (décidé par une commission).
- **Retraits militaires israéliens** : – Une semaine après l'accord, passage de 7 % de la Cisjordanie au statut dit « C » (zones placées sous le contrôle total d'Israël) au statut « B » (zones administrées par les Palestiniens, mais où la sécurité est encore aux mains des Israéliens). – 15 novembre : passage de 3 % de la Cisjordanie au statut « C » vers le statut « B » et de 2 % de « B » vers « A » (zones intégralement contrôlées par les Palestiniens).

– 20 janvier 2000 : transfert de 5,1 % de la Cisjordanie de « B » vers « A » et de 1 % de « C » vers « A ». Dans les trois cas, chaque date marque le début du retrait, qui peut ensuite s'étaler sur plusieurs jours.

- **Libre passage entre Gaza et la Cisjordanie** : – Une route par la voie sud sera

ouverte le 1^{er} octobre. Les deux parties se mettront d'accord au plus tard le 5 octobre sur le tracé d'une voie nord qui devra être ouverte au moins provisoirement au plus tard quatre mois après.

- **Port de Gaza** : – La construction d'un nouveau port à Gaza démarrera le 1^{er} octobre.

Les prisons israéliennes, l'univers familial des frères Naji

RAMALLAH (Territoires palestiniens)

de notre correspondant

Ils étaient six frères, tous militants du Fatah, l'organisation de ré-

REPORTAGE

Sur les cinq survivants, quatre ont connu les geôles ennemies. Deux y sont encore

sistance palestinienne fondée par Yasser Arafat. L'un est aujourd'hui mort, et des cinq survivants quatre ont connu les prisons de l'ennemi. Pourtant jamais condamné, Naji Naji, en a, lui aussi, tâté six ans, par petites périodes cumulées de détentions administratives. « *Ils m'ont arrêté dix-huit fois, chaque fois que la police en voulait à la famille et qu'elle croyait que je savais quelque chose* », dit-il avec une voix chargée de lourde rancœur que n'apaise guère l'accord signé avec Israël à Charm el Cheikh. Ce dernier prévoit l'élargissement de trois cent cinquante prisonniers palestiniens à condition qu'ils ne soient pas, selon l'expression consacrée en Israël, « des terroristes avec du sang sur les mains ».

« *Du sang sur les mains ? Des terroristes ? Qu'est-ce que ça veut dire ce truc ?* fulmine Naji. *Ils gardent en prison les "terroristes" de base, et pas ceux du sommet dont ils serrent la main et avec lesquels ils négocient !* » L'argument, très répandu chez les familles de prisonniers, est également partagé par Yossi Beilin, nouveau ministre israélien de la justice, qui a récemment trouvé « *immoral* » que l'on puisse maintenir en détention ceux qui n'avaient fait qu'exécuter ce que leurs chefs avaient ordonné.

La prison est un univers familial pour les Naji. Deux des frères, Nasser, 27 ans, et Nasr, 24 ans, y sont

encore ; un troisième, Chérif, 23 ans, a été libéré il y a six mois tandis que Naji, 31 ans, travaille à l'association Mandela, une organisation où l'on prend notamment en charge les prisonniers palestiniens incarcérés en Israël. Un cinquième frère, Abdel Mounaam, étudiant proche des islamistes du Hamas, a été abattu en mai 1994 par les forces israéliennes qui le traquaient après qu'il eut tué un des leurs.

La maison des Naji est construite au cœur du camp d'Al Amari, en bordure de Ramallah, ville qui abrite le Parlement de l'Autonomie palestinienne. A El Amari se sont installés les Palestiniens venus des villes et villages tombés sous contrôle israélien après la défaite de 1948. Aux tentes et aux allées boueuses du début ont succédé des maisons en dur et des rues parfois asphaltées parcourues par des voitures cabossées souvent volées en Israël. Mais malgré ses allures de petite ville, le camp est resté « *le camp* », bastion où l'on entretient la flamme de la résistance en même temps qu'un sourcilieux sentiment d'indépendance à l'égard de tout pouvoir. Ici se sont levés les combattants les plus résolus de l'intifada ; ici aussi le préfet de l'Autorité palestinienne ne pénètre que s'il laisse ses gardes du corps à l'entrée, tandis que le maire de la commune voisine d'El Bireh y demeure impuissant, bien que le camp lui soit administrativement rattaché.

Sur les murs du salon de la maison familiale sont accrochées les photos des détenus, face à celle du frère tué, représenté mitraillée à la main sur fond d'un drapeau palestinien. Dans un coin, sous une cloche de verre, trône une maquette kitsch ornée de fausses perles représentant le Dôme du Rocher, comme pour exprimer l'attachement de la famille et des Palestiniens à Jérusalem. En 1990, Chérif

Naji n'avait que quatorze ans lorsqu'il a été arrêté et condamné à neuf ans de prison pour « *activités anti-israéliennes* », c'est-à-dire pour avoir lancé des pierres sur les soldats. Son frère Nasr avait connu la même mésaventure l'année précédente. Il avait, lui aussi, quatorze ans, mais il fut condamné à dix ans d'emprisonnement.

TRAITEMENT SPÉCIAL

Le premier est aujourd'hui libre et amer après avoir purgé la quasi-totalité de sa peine sans remise ni grâce, tandis que le second, à qui il manque encore quelques mois pour être dans le même cas, pourrait être libéré dans les prochains jours, à la faveur de l'accord de Charm el Cheikh. Une possibilité qui ne rend pas son frère plus joyeux : « *De toute façon, il doit sortir prochainement. Qu'est-ce que ça signifie de le laisser partir maintenant ? Autant qu'il laisse sa place à un condamné à perpète* », marmonne Naji, qui craint que les Israéliens ne libèrent majoritairement que des prisonniers en fin de peine, autant dire quasi sans valeur, comme l'avait fait Benyamin Nétanyahou en élargissant plus de voleurs de voitures que de prisonniers politiques.

Nasser Naji, l'autre frère encore détenu, pourrait lui aussi être libéré. « *Il devait déjà l'être sous Nétanyahou, lorsque sont sortis les prisonniers de l'accord de Wye*, enrage Naji, qui avait reçu des assurances des responsables palestiniens. *Mais ça ne s'est pas fait. Peut-être cette fois ?* » La possibilité en est réduite car le cas de Nasser est plus que sensible : après une arrestation mouvementée où il a presque laissé sa vie, il a été condamné à perpétuité neuf fois en 1991 pour avoir assassiné plusieurs mouchards palestiniens que les Israéliens manipulaient secrètement.

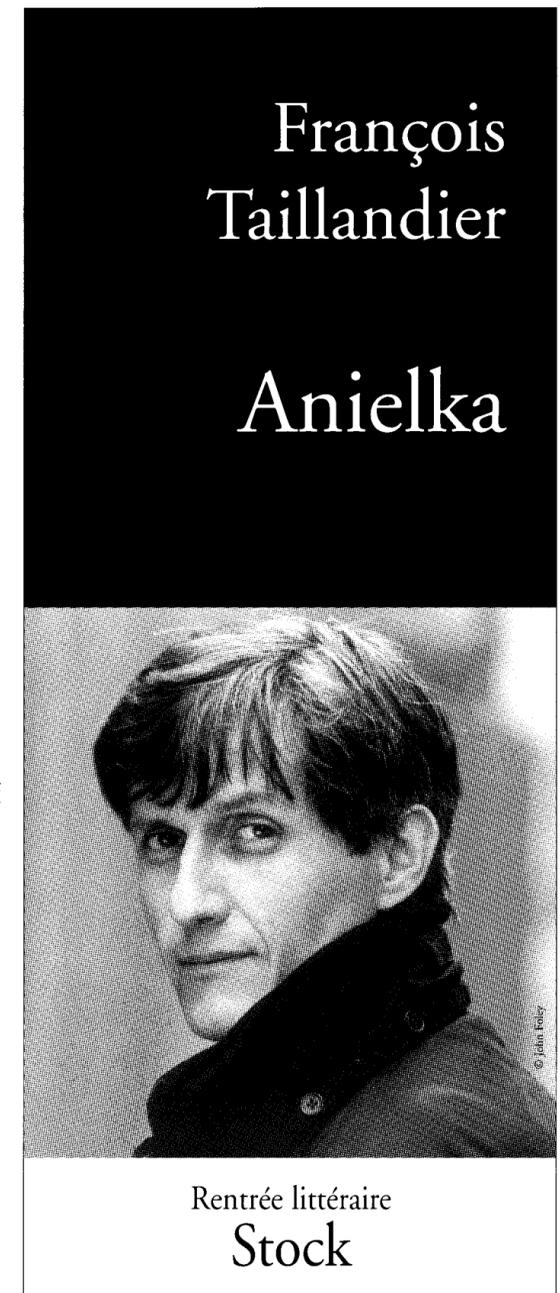
Ranimé en extrémis, libéré en

1995, dans le premier contingent des prisonniers palestiniens élargis après les accords d'Oslo – aucun citoyen israélien ne figurait parmi ses victimes, toutes palestiniennes –, il est retourné en prison quelques mois plus tard, après avoir violé l'interdiction de séjour qui l'empêchait de revenir à Ramallah. Il y est toujours, candidat à une libération anticipée. Les trente-quatre autres prisonniers qui, comme Nasser, avaient été arrêtés le même jour après avoir violé une interdiction de séjour identique ont tous été, depuis, libérés. « *Mais pas Nasser* », proteste son frère, convaincu que les Israéliens font bénéficier sa famille d'un traitement spécial.

Difficile à un tel homme de parler d'une paix qui ne soit pas immédiate, totale et, surtout, équilibrée. Or, selon lui, le processus actuellement en cours est inégal, défavorable aux Palestiniens, qui, selon lui, « *ont trop cédé pour obtenir une paix qui se défle* ». « *Il faut qu'Israël nous laisse tranquille* », dit-il. A la différence de nombre de ses compatriotes, Naji Naji vit encore sous l'influence des combats d'hier et du prix qu'ils lui ont coûté. Il n'oublie pas.

Georges Marion

■ **La Cour suprême israélienne a jugé « illégales »**, lundi 6 septembre, certaines méthodes d'interrogatoire des suspects palestiniens, que les défenseurs des droits de l'homme qualifient de « tortures ». Saisie par des organisations israéliennes et palestiniennes, la Cour a pour la première fois estimé que le Shin Bet, le service de sécurité intérieure israélien, n'avait « *pas le droit* » de secouer violemment les prisonniers palestiniens, de les forcer à adopter des positions inconfortables pendant les interrogatoires, ni de les priver de sommeil.



François Taillandier

Anielka

Rentrée littéraire
Stock

Les rebelles islamistes ouvrent un nouveau front au Daghestan

Moscou promet des renforts d'infanterie et d'aviation

Annoncée depuis des jours par les médias russes, une nouvelle incursion d'islamistes venus de Tchétchénie a embrasé un nouveau front anti-russe dans le nord-est

ALORS QUE L'ARTILLERIE et l'aviation russes continuaient de bombarder des villages « islamistes » dans le district de Bouïnaks au centre du Daghestan, des combattants venus de Tchétchénie se sont emparés d'autres localités au nord-est du pays où de violents combats se poursuivaient lundi 6 septembre. Dimanche, une explosion a soufflé un immeuble occupé par des familles de militaires dans la ville de Bouïnaks, faisant 33 morts et 110 blessés. De tels développements étaient à craindre depuis que des combattants islamistes tchéchéniens, conduits par Chamil Bassaev et son allié saoudo-jordanien Khattab, s'étaient retirés, en promettant de revenir, de villages du sud-est du pays qu'ils avaient occupés durant trois semaines en août. Ils avaient annoncé qu'ils poursuivraient leur lutte visant à chasser les Russes du Daghestan, voire de tout le Caucase du nord. La nouvelle incursion lancée dimanche par un millier de combattants est aussi conduite par Bassaev, a affirmé le ministre daghestanais de l'intérieur.

Les combats se poursuivaient lundi matin, selon la chaîne de télévision NTV, principalement autour du village de Novolakskoïe occupé la veille. Une cinquantaine de policiers daghestanais et russes assiégés dans leur commissariat en feu auraient réussi à s'échapper. Selon le commandant des forces du ministère de l'intérieur russe, le général Ovtchinnikov, dépêché dimanche au Daghestan, de nouvelles troupes et de l'aviation devaient être engagées pour empêcher les islamistes de prendre le contrôle de Kassaviourt, troisième ville de la République à forte population tchéchéne.

Dimanche soir, les télévisions russes ont diffusé des images de violents combats autour des villages de Novolakskoïe, Chomiïa, Gamliakh et Akhar, au nord-ouest du Daghestan. Le matin même, les combattants venus de Tchétchénie avaient envahi cette zone sans rencontrer de résistance particulière. Les troupes russes ont engagé de l'aviation, des chars et des blindés légers. Deux bataillons d'infanterie ont été déployés en urgence, dimanche.

Pourtant, cette contre-offensive islamiste était annoncée dans cette zone par la presse russe depuis plusieurs jours. L'hebdomadaire *Vlast* du 31 août avait noté le rassemblement des combattants de Bassaev près de la frontière tchéchéno-daghestanaise. Dimanche, la frontière censée être cadenassée par les troupes daghestanaises et russes, a été franchie sans difficulté, les combattants islamistes prenant en quelques heures le contrôle des quatre villages.

PLUS GRANDE CONFUSION

Plusieurs milliers de personnes ont aussitôt fui la zone, tentant dans la plus grande confusion de se rendre dans la capitale du Daghestan, Makhatchkala, qui compterait déjà dix mille réfugiés. Selon NTV, les islamistes auraient laissé partir femmes et enfants, mais retiendraient les hommes. Le ministère russe de l'intérieur affirme que les « bandits » comptent sur les bombardements russes pour retourner la population en leur faveur.

Les combats se poursuivaient dimanche sur un autre front, dans la région de Karamakhi, au centre de la république où l'artillerie et l'aviation russes tentent, depuis une se-

maine, de réduire la résistance de plusieurs villages qui avaient proclamé il y a plus d'un an leur « indépendance ». Ils vivaient depuis, sans être inquiétés, sous leur loi islamique. Selon Moscou, 33 soldats russes ou daghestanais ont été tués sur ce front en une semaine. Des négociations, qui auraient porté sur l'évacuation des femmes et enfants assortie d'un sauf-conduit pour les combattants, auraient échoué peu avant l'explosion de Bouïnaks.

Parmi les 33 morts de cette explosion, les sauveteurs ont retrouvés des femmes et des enfants. « Cette explosion et l'incursion venue de Tchétchénie sont des anneaux d'une même chaîne », a affirmé le général Kolesnikov du ministère russe de l'intérieur. Une autre bombe, cachée dans un camion près d'immeubles de l'armée, a été découverte et neutralisée dans un autre quartier de cette ville, la deuxième du pays.

Dans la capitale, Makhatchkala, le Conseil d'Etat, organe dirigeant russe du Daghestan, a proclamé dimanche une mobilisation générale, avec rappel des réservistes et formation d'unités d'auto-défense, contre la menace d'une perte de « l'intégrité territoriale » du Daghestan. Des hommes en armes se rassemblaient dimanche sur la place centrale de la capitale. Les deux millions d'habitants du Daghestan avaient déjà mal accueilli, dans leur apparente majorité, la première incursion islamiste au mois d'août, que le président tchéchéne, Aslan Maskhadov, indépendantiste mais modéré, avait désavouée. Mais la nouvelle poussée islamiste risque d'embraser cette république multi-ethnique, dont les dirigeants sont déconsidérés et où l'islam est un élément unificateur. — (AFP, Reuters.)

La francophonie ne veut plus apparaître comme une « forteresse assiégée » par l'anglais

La question du fonctionnement de l'« observatoire » des droits de l'homme n'est pas tranchée même si un budget et un programme doivent être présentés

MONCTON (Nouveau-Brunswick)

de notre envoyée spéciale

Le président libanais, Emile Lahoud, a confirmé, dimanche 5 septembre, lors de la clôture du sommet de la francophonie de Moncton (Nouveau-Brunswick), que la prochaine réunion des dirigeants des pays membres de l'Organisation internationale de la francophonie se tiendra à Beyrouth en 2001 sur le thème du « dialogue entre les cultures ». Le choix de ce thème reflète à lui seul un certain renouveau de la francophonie, qui ne veut plus apparaître comme une forteresse assiégée par la langue anglo-américaine mais cherche à se donner une image de dynamisme et d'ouverture. L'heure n'est plus aujourd'hui à la défense dogmatique et exclusive du français mais à un combat qui, celui-là, n'est pas perdu d'avance, pour le plurilinguisme et la diversité culturelle.

DÉMOCRATIE ET LIBERTÉS

Cette redéfinition est en cours depuis plusieurs années et inspire déjà, dans l'ordre du concret, des programmes de coopération culturelle dans des régions du monde où le français n'est plus et ne redeviendra pas une langue d'usage courant. Mais c'est une mutation d'une autre nature qui a été amorcée à Moncton. Si elle se confirme, ce qui n'est pas encore certain, c'est elle qui aura raison des scepticismes et qui garantira l'avenir de la francophonie. Il s'agit de démontrer que cette organisation sert aussi au développement de la démocratie et des libertés fondamentales. « Notre organisation ne doit pas rester sourde aux appels en faveur du respect des droits de la personne », déclarait à la fin du sommet le premier ministre canadien Jean Chrétien, qui a fait de ce thème son cheval de bataille.

M. Boutros-Ghali, que l'on interrogeait lors de la conférence de presse finale sur la création, annoncée pour la deuxième fois, d'un observatoire de la démocratie et des droits de l'homme, a répondu qu'il n'y avait pas eu à Moncton de « décision précise ».

« J'ai un mandat, que j'avais déjà reçu à Hanoi », a-t-il ajouté d'un ton morne dans une allusion au précédent sommet de la francophonie il y a deux ans. Un journaliste demanda alors à Jacques Chirac si cette réponse du secrétaire général lui suffisait. « La francophonie est une force tranquille, a répondu le président de la République. A chaque sommet elle fait un pas dans la bonne direction. Nous ne cherchons pas le spectaculaire mais à rendre cohérente la volonté de cinquante Etats d'œuvrer en commun. La francophonie est devenue plus politique, et à ce titre elle met en œuvre un observatoire de la démocratie. Cela nous permettra, au-delà des passions, d'observer, comme un médecin observe un malade, la maladie d'une société ou d'un peuple. »

Si l'on en croit la délégation française, la décision est fermement prise, et il a été demandé à M. Boutros-Ghali de présenter très rapidement un programme et un budget pour cette nouvelle mission afin que les ressources nécessaires soient dégagées au moment des décisions budgétaires du mois de novembre. Reste à savoir comment fonctionnera cet observatoire. Les Canadiens s'y étaient pendant longtemps opposés, estimant que la collecte des informations sur les violations des droits de l'homme est déjà assurée par les ONG et les organisations internationales compétentes. Les dirigeants français affirment qu'on peut être plus efficace au moyen d'une démarche qui répond sur le consentement du pays incriminé, même si l'on travaille en coopération avec les ONG.

C'est cette démarche française qui figure dans le document de Moncton. L'avenir seul dira si ce principe du consentement qu'a voulu sauvegarder la France peut, comme elle l'affirme aujourd'hui, être autre chose qu'un principe de complaisance de sa part et si elle est déterminée à assainir sa politique africaine dans le domaine de la francophonie, comme elle l'a fait depuis deux ans dans celui de la coopération bilatérale. Elle devrait y être encouragée par certains dirigeants africains comme ceux du Mali, du Sénégal ou même

du Bénin, qui tolèrent de moins en moins bien l'opprobre que font peser sur l'Afrique tout entière les émules africains d'Ubu, les dictateurs et les putschistes.

MOYENS MODESTES

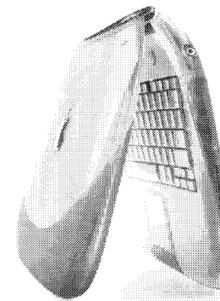
Certains dirigeants africains, comme l'a expliqué le président sénégalais Abdou Diouf, craignent seulement que cette nouvelle mission dont se dote l'organisation francophone ne se traduise encore une fois (après l'ouverture aux pays de l'Est) par une diminution des ressources affectées aux programmes de coopération dont bénéficient leurs pays. Le budget global consacré à la francophonie, en effet, n'augmentera pas. L'idée est désormais admise que la francophonie, avec ses moyens modestes (1 milliard de francs au total environ), ne peut pas tout faire et que la priorité pour elle doit être d'aider les pays membres à obtenir des financements des institutions internationales ou de l'Union européenne.

Une réunion de concertation francophone aura lieu, comme c'est désormais l'usage, avant la réunion du FMI de l'automne. Un délégué notait à cet égard que la sollicitude dont la Russie fait l'objet depuis des années de la part du FMI avait suscité dans bien des pays de la francophonie une amertume qui s'était exprimée dans les couloirs. Une concertation doit aussi avoir lieu en octobre avant l'ouverture du nouveau cycle de négociations de l'OMC. Dans ce domaine, la francophonie fait bloc pour défendre l'exception culturelle contre l'approche américaine.

Jacques Chirac a quitté Moncton, au Nouveau-Brunswick, dimanche 5 septembre, pour se rendre à Iqaluit, dans le Grand Nord canadien. Le président de la République doit ensuite passer la journée de mardi à Saint-Pierre-et-Miquelon.

Samedi, le président de la République s'était absenté du sommet de Moncton pendant quelques heures pour aller rencontrer la communauté acadienne dans un de ses hauts lieux historiques, Memramcook.

Claire Tréan



Apple expo 99 du 15 au 19 septembre de 10h à 19h.
Paris expo - Hall 7/3 - Porte de Versailles.

L'événement Apple

Keynote : Conférence inaugurale animée par Steve Jobs, intérim CEO d'Apple
Stratégie et nouveaux produits
Inscription sur Internet obligatoire : www.apple.com/fr
Mercredi 15 septembre - 10h30
Palais des Sports - Porte de Versailles

Sur Apple expo, les Villages et les conférences thématiques vous permettront de partir à la découverte d'autres sujets chers au monde Mac :
Création et Publication Multimédia, Solutions d'entreprises, Santé, Education, Savoirs et Culture, Jeux, Musique et Cinéma.

Renseignements et Inscriptions :
www.apple.com/fr - 3615 Apple (2,23Fr TTC/min) - 08 36 68 00 51 code salon 402 (2,23Fr TTC/min)
Sur présentation de ce numéro du Monde à l'entrée d'Apple expo 99, un badge d'accès vous sera remis gratuitement.

Le Salon Apple expo est organisé par Reed-OIP, membre de Reed Exhibition Companies
OIP
Reed Exhibition Companies
"Conformément à la loi "Informatique et Liberté" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification à faire valoir auprès de l'organisateur. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés. Si vous ne le souhaitez pas, merci d'écrire à Reed-OIP / Apple expo - BP 571 - 75726 Paris cedex 15 - France"

Les Quinze accélèrent l'élargissement de l'Union

L'ACCÉLÉRATION du processus d'élargissement de l'Union européenne a dominé la réunion informelle des ministres des affaires étrangères des Quinze, qui se sont retrouvés samedi 4 et dimanche 5 septembre dans le nord de la Finlande, à Saariselkä, pour préparer la rentrée européenne. Dix ans après la chute du mur de Berlin, qui symbolise l'effondrement du bloc soviétique, la guerre du Kosovo et la difficulté d'y stabiliser la paix ont fait prendre conscience de la nécessité de donner à l'ensemble du continent la perspective d'intégrer le plus rapidement possible ce processus.

Dans ce contexte, les négociations engagées avec les premiers pays candidats d'Europe du centre, ainsi qu'avec Chypre, ont plus que jamais valeur d'exemple. Cela a été clairement réaffirmé par les ministres des Quinze, qui ont débattu de la possibilité de fixer d'ores et déjà un terme à l'entrée des premiers nouveaux membres, ce que souhaite la Pologne et la Hongrie. En dépit d'un plaidoyer en ce sens de l'Allemagne, une majorité s'est prononcée pour la prudence. Le rythme des réformes est très différent d'un pays à l'autre et plusieurs ministres ont souligné qu'il valait mieux prendre son temps que de risquer de déséquilibrer l'Union. « On ne peut pas brader tout cela en élargissant n'importe comment », a souligné le ministre français, Hubert Védrine.

Le ministre finlandais, Tarja Halonen, dont le pays préside pour l'instant l'Union, a implicitement confirmé dimanche qu'il n'y avait pas de consensus pour qu'une date soit fixée lors du conseil européen d'Helsinki, qui se penchera

sur ces questions en décembre. En revanche, il devrait y être décidé de lancer les négociations avec le second groupe de pays candidats, qui comprend la Slovaquie, la Lituanie, la Lettonie, mais aussi la Roumanie et la Bulgarie. Malte, qui a hésité à être candidate, devrait aussi rejoindre le processus.

La réunion de Saariselkä a également été marquée par la confirmation des bonnes dispositions de la Grèce à l'égard de la Turquie. Ankara peut avoir l'espoir de se voir reconnaître au sommet d'Helsinki en décembre un statut officiel de candidat. A condition

d'avoir donné auparavant à Athènes des gages de sa volonté d'améliorer la situation des droits de l'homme, d'établir des relations de bon voisinage avec la Grèce, et de faire preuve de bonne volonté pour le règlement de l'impasse chypriote.

Le gouvernement grec a donné son aval dimanche à l'octroi de deux enveloppes, qu'elle bloquait jusqu'à présent, l'une de 14 millions d'euros, l'autre de 50 millions d'euros pour aider la Turquie à faire face aux conséquences du tremblement de terre du 17 août à Izmit. — (AFP, Reuters.)

CNED

LE CNED RECHERCHE SES ANCIENS INSCRITS.

À l'occasion de son 60^e anniversaire, en décembre 1999, le CNED, Centre National d'Enseignement à Distance (anciennement CNEPC, CNTE et CNEC) recherche le témoignage de ses anciens inscrits de 1939 à 1989.

Si vous ou quelqu'un de votre entourage êtes concernés, envoyez-nous rapidement votre témoignage écrit, en racontant comment s'est déroulée votre formation cette année-là et ce qu'elle a changé dans votre parcours personnel ou professionnel. N'oubliez pas de mentionner vos coordonnées ainsi que l'année de votre inscription au CNED.

Courrier à adresser à :
CNED • Témoignages 60^e anniversaire
BP 200 • 86980 FUTUROSCOPE CEDEX • FRANCE

SOCIÉTÉ

LE MONDE / MARDI 7 SEPTEMBRE 1999

ÉDUCATION Douze millions d'élèves auront fait leur rentrée, lundi 6 septembre. ● À CETTE OCCASION, Le Monde a organisé un débat entre Philippe Joutard et Claude

Thélot, auteurs de *Réussir l'école, pour une politique éducative*, et Laurent Jaffro et Jean-Baptiste Rauzy, auteurs de *L'École désœuvrée, la nouvelle querelle scolaire*. Ils ana-

lysent les conséquences de la massification de l'enseignement et débattent des nouvelles approches pédagogiques. ● LES PREMIÈRES RÉFORMES de Claude Allègre et de Sé-

golène Royal entrent en application cette rentrée : aide individualisée aux élèves, tutorat, allègement des programmes. ● LA BAISSE CONTINUE DES EFFECTIFS, qui dégage des

moyens financiers, oblige l'éducation nationale à définir des priorités. Qui doit bénéficier de ces nouvelles marges de manœuvre ? (Lire aussi page 16).

Rentrée : le débat sur la démocratisation de l'enseignement

Claude Thélot et Philippe Joutard, auteurs de « Réussir l'école », et Laurent Jaffro et Jean-Baptiste Rauzy, auteurs de « L'École désœuvrée », analysent la massification du système éducatif. L'école a-t-elle fait les bons choix pédagogiques en prenant davantage en compte la diversité des élèves ?

« La massification de l'enseignement a-t-elle entraîné une crise de l'école ?

— **Philippe Joutard et Claude Thélot** : La massification, qui a permis à de très nombreux élèves autrefois éloignés de l'école d'y accéder, a certes accru les difficultés du système éducatif. Mais nous ne parlons pas de crise : il s'agit davantage de difficultés à définir les différents objectifs d'une école censée s'adresser à tout le monde, sur laquelle toute la société s'appuie et qui fait l'objet d'une énorme attente. De plus, la massification a permis une certaine réduction des inégalités sociales, alors que durant les dernières années les environnements sociaux des établissements scolaires se sont dégradés. C'est l'honneur de l'école d'avoir résisté à ces évolutions. Et, à l'exception d'une minorité d'enseignants, le corps professoral s'est profondément adapté à ces changements.

— **Laurent Jaffro et Jean-Baptiste Rauzy** : Vous n'aimez pas le mot crise, nous récusons plutôt le mot de massification. En tout cas, nous souhaitons que cette massification, qui est en partie derrière nous, devienne une véritable démocratisation. Ce qui est spécifique à notre pays, c'est qu'elle a eu lieu extrêmement vite sans que l'on se pose la question des conséquences de ce changement quantitatif, à la fois sur le public scolaire et sur ce qu'il se passe dans la classe, c'est-à-dire ce que l'on y transmet ou pas. Cette question non résolue, inhérente aux conditions de travail des enseignants, entraîne une crise de confiance. Tant que les ministres ne poseront pas cette question, ils seront condamnés à éteindre des incendies.

— **Dans L'École désœuvrée, vous défendez l'idée que la crise de l'école serait en grande partie due à l'introduction massive de la « pédagogie théorique ». Pourquoi ?**

— **L. J. et J.-B. R.** : On a dit aux enseignants : Si vous êtes d'accord avec la démocratisation — et qui ne le serait pas, en tout cas à gauche —, vous devez accepter une certaine pédagogie. Et l'on a fait comme si cette pédagogie pouvait répondre à tous les problèmes. Si c'était en effet la clé de tous les mystères, nous serions tous soulagés. Ce que cette pédagogie propose en réalité et que nous dénonçons, c'est ce que nous appelons l'"adaptationnisme scolaire", c'est-à-dire la conception selon laquelle la situation singulière de chaque élève doit déterminer le mode d'enseignement. Nous voulons que ce débat s'ouvre à gauche, sereinement. La

crise, si crise il y a, tient au moins autant aux choix politiques qui ont été faits qu'à la démocratisation elle-même. Aujourd'hui, l'orthodoxie, c'est la « pédagogie différenciée », devenue obligatoire et omniprésente dans la vulgate des Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM). Les groupes de soutien, les travaux personnels encadrés de la réforme des lycées officialisent cette doctrine, comme un catéchisme jamais questionné.

— **P. J. et C. T.** : Nous défendons



CLAUDE THÉLOT



PHILIPPE JOUTARD



LAURENT JAFFRO



JEAN-BAPTISTE RAUZY

pour notre part l'idée que l'école doit à la fois transmettre un patrimoine, se plaçant ainsi positivement dans une approche conservatrice, et prendre en compte la modernité. Il nous semble pour cette raison que la querelle entre les tenants de la pédagogie et les défenseurs des savoirs est dépassée. D'ailleurs, on ne sait pas bien ce qui se passe dans les classes. Ce que l'on constate lorsqu'on va sur le terrain, c'est une extraordinaire diversité. On ne peut pas dire qu'il y a un mode d'organisation dominant. Entre l'orthodoxie théorique, affirmée et nécessaire et ce qui se passe dans les classes, il y a un abîme. Ainsi, faute de régulation suffisante, 900 000 enseignants, exerçant comme autant de professions libérales, font à peu près ce qu'ils veulent dans leur classe, en toute impunité. C'est très grave. Il aurait fallu que les universitaires et les professeurs réfléchissent sur ce que doit être un enseignement de masse au lycée et ils ne l'ont jamais fait. S'ils s'étaient davantage intéressés à la didactique des disciplines, il n'y aurait pas eu ce vide dans lequel se sont installées les sciences de l'éducation, aux contours mal définis.

— **De quels modes d'enseignement l'école a-t-elle besoin aujourd'hui ?**

— **P. J. et C. T.** : Les collègues et les lycées ont à traiter la question, difficile, de l'hétérogénéité des élèves. Il faut s'adapter à chaque élève et diversifier le système. C'est la seule ré-

ponse face au risque d'un abaissement des exigences. On constate, par exemple, un affaiblissement notable et préoccupant des mécanismes de maîtrise de la langue française ; pour autant on ne peut pas revenir à l'école de la troisième République, pour insister comme on le faisait, notamment, sur l'orthographe.

— **L'idée qu'il faille tenir compte des élèves nous paraît une idée banale. Mais cette diversité des approches doit toujours être appréciée à l'aune de la réussite des élèves. Les**

pratiques doivent donc être évaluées. Ce qui est important, c'est le fonctionnement réel des établissements. Pour cette raison, nous préconisons davantage d'autonomie, à plusieurs conditions : que l'on n'abandonne jamais l'objectif de réussite des élèves, que cette autonomie prenne

place dans un cadre strict, que l'on sache renoncer aux expérimentations inefficaces. Si on donnait 7 % à 8 % d'autonomie aux chefs d'établissement pour l'utilisation de leurs moyens, ce serait déjà bien.

— **L. J. et J.-B. R.** : Nous sommes d'accord pour dire que le retour à l'« école de papa » n'est pas possible. Mais la fuite en avant, c'est-à-dire encore plus de pédagogie, non plus. A force de discréditer la leçon, on risque d'abaisser encore le temps des apprentissages. Alors que les études s'allongent, on aurait pu mettre à profit ce temps pour se consacrer plus longuement aux apprentissages élémentaires, or c'est le temps du contrôle qui a augmenté. On évalue les élèves, sans évaluer l'efficacité de l'école, et les savoirs fondamentaux

n'ont pas progressé. L'idée que l'on peut apprendre par la répétition passe même pour saugrenue. Au fond, pour vous, l'idéologie scolaire n'a pas d'importance. Ce n'est pas ainsi qu'on peut construire une vraie politique éducative.

— **L'idée du handicap socioculturel finit par tout absorber. On produit une idéologie qui théorise l'échec et on répond aux difficultés d'une idéologie qui les accentue. On fait référence sans arrêt et de manière excessive à l'environnement extrascolaire**



LAURENT JAFFRO



JEAN-BAPTISTE RAUZY

pour justifier certaines pratiques pédagogiques : il faudrait moins de leçons pour les pauvres et plus d'évaluation formative, c'est-à-dire une construction des savoirs par l'enfant lui-même. Plus on est pauvre plus on doit être un petit Champollion !

« Nous sommes d'accord pour dire que le retour à l'« école de papa » n'est pas possible. Mais la fuite en avant, c'est-à-dire encore plus de pédagogie, non plus »

— **Sans revenir donc à « l'école de papa », quel héritage faudrait-il en conserver ?**

— **L. J. et J.-B. R.** : Il nous semble que la notion de mérite devrait être réhabilitée. Elle permettrait à l'école de ne pas se situer dans des débats idéologiques ou politiques sur la nature des acquis des élèves. On se plaçait sur le plan des résultats et non sur celui des conditions dans lesquelles ces résultats étaient ou non acquis. Le mérite était à la diversité des cultes : une forme assez sophistiquée de la neutralité.

— **P. J. et C. T.** : Nous défendons l'excellence, dans sa diversité. La notion d'élite ne nous fait pas peur. Le problème de notre système est qu'il ne forme qu'un seul type d'élite. Le

constant discrédit porté sur l'"intelligence manuelle" explique certains problèmes de l'école en crise. Au demeurant, nous ne reprenons pas à notre compte l'objectif de 80 % d'une classe d'âge au baccalauréat ; tout d'abord parce que le cinquième restant serait perdu, ce qui provoquerait une perte d'équilibre social et parce qu'il existe de réels besoins économiques à des niveaux de qualification différents.

— **Etes-vous d'accord sur la nécessité d'améliorer la formation**



LAURENT JAFFRO

des enseignants, comme le souhaite Claude Allègre ?

— **L. J. et J.-B. R.** : Dans *Le niveau monte*, Christian Baudelot disait que l'on constatait aux Etats-Unis une baisse des performances dans l'enseignement primaire, sans que l'on sache pourquoi. Il était dans la même situation que vous lorsque vous dites que quelque chose se passe mal mais que l'on ne sait pas quoi, à l'école primaire. Mais nous savons ! Les enseignants que l'on forme dans les IUFM n'apprennent plus les savoir-faire élémentaires. Dès lors que tous les enseignants sont recrutés au niveau de la licence, on considère que les choses vont de soi, que les profs en savent assez, surtout quand ils sont instituteurs dans le primaire. Donc on ne s'occupe plus de leur formation réelle. Quand on lit dans la « Charte de l'école du XXI^e siècle » que les emplois-jeunes sont le fer de lance d'une pédagogie active et différenciée...

— **P. J. et C. T.** : Aux concours de recrutement des enseignants, il faudrait avoir le courage de refuser les candidats académiquement remarquables mais incapables de la moindre communication ; or ces concours fonctionnent sur des aspects académiques. Le poids des aspects professionnels à la fin de la deuxième année de formation est nul. Résultat, on recrute 1 % à 2 % d'enseignants incapables d'enseigner et qui vont avoir un effet de conta-

Propos recueillis par Béatrice Gurrey et Stéphanie Le Bars

★ *L'École désœuvrée, la nouvelle querelle scolaire, Flammarion, 267 pages, 80 francs (12,1 euros), de Laurent Jaffro et Jean-Baptiste Rauzy.*

★ *Laurent Jaffro est maître de conférences en philosophie à l'université Paris-I (Panthéon-Sorbonne).*

★ *Jean-Baptiste Rauzy est maître de conférences en philosophie à l'université Aix-Marseille-I (Provence).*

★ *Réussir l'école, pour une politique éducative, Seuil, 277 pages, 130 francs (19,8 euros), de Philippe Joutard et Claude Thélot.*

★ *Philippe Joutard est historien et ancien recteur.*

★ *Claude Thélot, polytechnicien, a été directeur de l'évaluation et de la prospective au ministère de l'éducation nationale, de 1990 à 1997.*

De la maternelle au lycée, les innovations parient sur le volontariat des enseignants

DURANT l'année scolaire 1999-2000, un certain nombre d'innovations devraient être introduites de la maternelle au lycée.

ÉCOLE PRIMAIRE

● La « Charte pour bâtir l'école du XXI^e siècle » se traduira cette année par une expérimentation dans 2 593 écoles, dont 1 433 seront suivies par l'Institut national de recherche pédagogique (INRP). La Charte repose sur trois piliers : nouveaux programmes, rythmes scolaires adaptés à l'enfant, missions élargies pour les professeurs des écoles. Dans ce cadre, deux heures hebdomadaires d'aide individualisée aux élèves peuvent être proposées.

● Les 2 000 premiers contrats éducatifs locaux (CEL) entrent en vigueur à la rentrée, 10 000 devant, selon le ministère, être signés à la fin de l'année scolaire. Ces contrats organisent les activités périscolaires et extrascolaires qui pouvaient jusqu'à présent être proposées par différents partenaires : communes, ministère de la jeunesse et des sports, ministère de la culture.

● L'école maternelle fait l'objet de nouvelles instructions destinées à favoriser « la maîtrise des langages », les enseignants devant

donner plus de place aux activités orales.

● Les nouveaux programmes du primaire seront soumis à la consultation des enseignants au cours du premier trimestre.

● Une évaluation des élèves sera conduite en début de CM2, en français et en calcul. En outre, les évaluations nationales de CE2 et de 6^e seront revues.

● Une campagne nationale d'information télévisée aura lieu à l'occasion des élections des représentants de parents d'élèves, organisées les 22 et 23 octobre.

COLLÈGE

Axés sur l'aide aux élèves en difficulté, les changements pour cette rentrée parient aussi sur le volontariat des enseignants. Des moyens ont été débloqués pour le travail en petits groupes des élèves — 320 millions de francs d'heures supplémentaires pour l'année 1999-2000 —, mais aucun budget n'est prévu pour inciter les enseignants à travailler autrement.

● La remise à niveau pour les élèves en difficulté peut compter jusqu'à six heures hebdomadaires en 6^e, jusqu'à trois heures en 5^e. Ce travail, mené en groupes de huit élèves au maximum et issu de

classes différentes, est inclus dans leur emploi du temps. Parallèlement, les études dirigées, telles qu'elles existent depuis la réforme Bayrou, sont renforcées.

● L'instauration du tutorat pour les élèves qui rencontrent des difficultés scolaires, sociales ou familiales dépendra du bénévolat des personnels. Le tuteur pourra être tout adulte choisi par l'élève.

● Un professeur « coordonnateur par niveau » sera nommé parmi les volontaires. Ses missions : favoriser le travail en équipe, améliorer l'articulation avec le primaire et l'orientation après la classe de 3^e. L'absence de rémunération spécifique pourrait compromettre la mise en œuvre de cette mesure.

● A tour de rôle, les enseignants de toutes les disciplines vont animer des « ateliers lecture », organisés sous la forme d'une demi-heure de lecture deux fois par semaine. Celle-ci ne doit pas s'ajouter aux heures de cours.

● Destinés à développer l'approche pluridisciplinaire et l'autonomie des élèves, des travaux croisés sont lancés en 4^e (fabrication d'un objet artistique, scientifique...). La notation du « chef-d'œuvre » ainsi réalisée sera à terme prise en compte pour le bre-

vet. Les travaux croisés, théoriquement généralisés à la prochaine rentrée, prennent la relève des « parcours diversifiés » dont la mise en œuvre a laissé à désirer.

● Des groupes de « nouvelles technologies appliquées » aux contours encore flous se substituent aux anciennes 4^e technologiques. Ils doivent permettre aux élèves « qui en ont besoin » de faire le lien entre différents enseignements et aux enseignants de travailler à plusieurs sur un même projet.

● Dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté et à la santé, une heure de vie de classe se tient une fois tous les quinze jours en moyenne, de la 6^e à la 3^e. Son contenu est laissé à la libre appréciation des enseignants et des élèves.

● Un journal est remis à chaque collégien de 6^e afin de l'aider à se familiariser à son nouvel environnement. Dans le même esprit, une salle de classe doit désormais être attribuée à chaque 6^e. La mesure se révèle difficile à appliquer : de nombreuses salles ont été, au fil des années, dédiées à des activités spécialisées (informatique, langues vivantes, etc.).

● Le nouveau bulletin scolaire prend davantage en compte la

progression des élèves, à l'aide de nouvelles rubriques ; un livret de compétences va désormais suivre le collégien tout au long de sa scolarité. L'expression orale sera à terme prise en compte pour le brevet. Les bulletins scolaires seront envoyés aux deux parents lorsqu'ils sont divorcés.

● Afin de resserrer les liens avec les parents d'élèves, des rendez-vous collectifs trimestriels et des rendez-vous individuels plus fréquents sont organisés.

● Les collègues feront l'objet d'audits réguliers afin de pouvoir mesurer les résultats de leurs pratiques pédagogiques et éducatives.

LYCÉE

La réforme du « Lycée pour le XXI^e siècle » entre en vigueur mais ne sera totalement appliquée qu'à la rentrée 2001. Les classes de seconde sont les premières concernées par les changements.

● Afin de laisser place à l'aide individualisée aux élèves, les heures de cours de seconde ont été réduites (27 heures en moyenne). Deux heures d'aide sont proposées en mathématiques et en français aux élèves en difficulté, par groupes de huit maximum. Les groupes doivent être constitués à l'issue du premier

mois de cours, après entretiens avec les professeurs.

● Le nouvel enseignement d'éducation civique, juridique et sociale (ECJS) démarre en classe de seconde à raison de deux heures par mois, après les vacances de la Toussaint. Par commodité, il devrait cette année être assuré par les seuls enseignants d'histoire-géographie, mais tous sont appelés à y participer. Des allègements de programmes entrent en application (histoire-géographie, mathématiques...) et celui de sciences économiques et sociales est renouvelé. Les enseignements artistiques sont renouvelés.

● Au chapitre de la citoyenneté, dix heures de vie de classe annuelles sont inscrites à l'emploi du temps de tous les élèves, afin de débattre de tous les sujets intéressant les lycéens. Un conseil de la vie lycéenne représentant les élèves et les personnels est mis en place pour aborder toutes les questions relatives à la vie scolaire (de la formation des délégués à l'éducation à la santé).

● Annoncée, la rénovation de l'enseignement professionnel n'entrera en vigueur qu'à partir de la rentrée 2000.

Réunis en convention évangélique, les gitans militent pour la Bible et l'intégration

Les pasteurs protestants s'inquiètent de l'avenir de la loi Besson

Trente mille gitans ont suivi, du jeudi 2 au dimanche 5 septembre, à Chambley (Meurthe-et-Moselle), la convention évangélique tsigane. La

population tsigane est évaluée à 300 000 personnes en France, dont beaucoup sont sédentarisées dans des conditions difficiles. Dans cette

population très religieuse, la mouvance évangélique (protestante) dépasse désormais la mouvance catholique.

CHAMBLEY (Meurthe-et-Moselle)
de notre envoyé spécial

« N'oubliez pas que nous venons de l'Inde et que nous sommes un peuple très religieux », avertit Christian d'Hont, pasteur de la mission évangélique tsigane. Ce dimanche 5 septembre, à Chambley, sous un chapiteau planté au cœur d'une « ville » de 4 000 caravanes et 30 000 fidèles, une centaine de gitans adultes sont plongés dans une piscine. Ils sont « re-nés » au « plein Evangile » et passent « par les eaux du baptême ». Repris par la foule, de sonores « Gloire à Dieu ! », « Merci Seigneur ! », « Alleluia ! », « Amen ! » ponctuent chacun de ces baptêmes par immersion. Des guitares et des violons déchirants accompagnent des chants de grâce.

Croix étincelantes sur le pare-brise, paraboles télé sur le toit, les puissantes Mercedes et les caravanes slaloment entre des marmailles d'enfants qui courent sur les pistes d'un aérodrome militaire désaffecté. A leur convention de Chambley, les gitans évangéliques sont venus trois fois plus nombreux qu'il y a dix ans. Ils ont dépassé les gitans catholiques des traditionnels pèlerinages de Lourdes ou des Saintes-Maries-de-la-Mer, dans lesquels ils ne voient que « superstitions », « commerce » de statues et « idolâtrie » de la Vierge. En milieu gitan, l'écuménisme n'est pas la vertu la mieux partagée.

La mission évangélique tsigane – qui siège à la Fédération protestante de France – est l'un des principaux témoins de la montée de cette mouvance baptiste ou pentecôtiste qui envahit déjà les mégapoles du tiers-monde. Par sa lecture simple et naïve de la Bible, sa dimension chaleureuse et festive, son absence de toute prescription dogmatique, sa liberté de tout magistère ecclésiastique, elle est appe-

lée, selon les observateurs les plus sérieux, à devenir la religion du XXI^e siècle.

Parce que c'est une religion qui n'est pas cérébrale, qui s'adresse au cœur et non à la raison, elle va comme un gant à ce peuple de manouches (ou syntis) venus d'Allemagne ou d'Italie, de roms originaires d'Europe centrale ou de yéniches. Leur même mode de vie nomade, leurs métiers de marchands de fêtes foraines, de rempailleurs de chaise ou de rechangeurs de pneus, le souvenir commun de leurs persécutions, la même foi en Jésus-Christ a soudé cette communauté d'errants, au sein de laquelle les pasteurs – un millier environ – s'imposent aujourd'hui comme la principale force d'encadrement religieux, mais aussi éducative, sociale et administrative.

Des pasteurs – ou serviteurs – qui ont reçu l'appel de Dieu, ont été parrainés et formés par des anciens. Ils sont issus de la communauté elle-même et non pas, comme les aumôniers catholiques de gitans, choisis parmi les *gadgés* (non-gitans). Ces pasteurs sont tout à la fois hommes d'Eglise, prédicateurs, mais aussi « maires », instituteurs, écrivains publics, etc. Avec les élus locaux, ils négocient des places dans les aires d'accueil

des communes ou démêlent les conflits familiaux. Comme Christian d'Hont, directeur de l'Association sociale nationale et internationale des Tsiganes (ASNIT), ce sont eux qui discutent avec le gouvernement le projet de loi Besson (du nom du secrétaire d'Etat au logement), qu'ils accusent de vouloir sédentariser les nomades, autrement dit de les condamner à mort. Ou qui réclament au ministère de l'éducation des caravanes-écoles ou des médiateurs pour scolariser une population de 300 000 personnes dont les enfants – à 70 % – n'ont jamais franchi le seuil d'un établissement scolaire.

RACISME QUOTIDIEN

L'intégration est encore loin, le racisme quotidien. L'organisation du meeting évangélique de Chambley a suscité les protestations des maires des environs et la presse locale fait ses titres sur les chapardages, vols et incendies de voitures. Le pasteur Joseph Charpentier ne s'en formalise pas : « *Le Christ nous enseigne à prier aussi pour ceux qui nous veulent du mal.* »

Mais l'évangélisme gitan ne prêche pas la résignation. Sous le chapiteau, micro serré dans un poing, Bible dans l'autre, un prédicateur se déhanche. Les décibels vibrent. « *On est des martyrs dans la*

monde, mais des rois au Ciel, s'égoïste t-il. Nous sommes fils de prince, parce que fils de Dieu. » Parce que « *Jésus a payé pour nous.* » Parce que « *Jésus nous a sauvés.* ». « *N'est-ce pas que vous êtes sûrs de votre salut ? lance le prédicateur. Ceux qui sont sûrs de leur salut lèvent la main.* » Une forêt de mains se lève dans l'assistance. Puis les fidèles courbent la tête, ferment les yeux, éclatent en sanglots. Des femmes jettent leur fichu sur le visage.

Pire que la persécution des hommes, il y a les tentations de Satan. C'est lui qui met « *les fils à la patte* », comme la drogue, l'alcool, la délinquance, les boîtes de nuit. Pour le prédicateur, la vie chrétienne est une lutte entre Satan et la Bible. A la sortie de cette séance d'évangélisation, des jeunes – Nono, Niglo, Jenna, Noa, Lydie, Jason – font le récit de leur « *délivrance* », racontent des conversions et des miracles – un paralysé levé de son fauteuil – dont ils ont été les témoins. « *Nés de nouveau* » par le baptême, ils disent ne plus « *avoir le droit de fumer, de sortir en boîte, de coucher avec une fille.* »

Les Tsiganes évangéliques cèlèbrent plus de mille baptêmes par an en France. Des missions s'organisent auprès de leurs frères gitans dans les pays de l'Est et jusqu'en Sibérie. Chaque été, le pasteur Edmond Loubet conduit 200 caravanes sur les plages de Saint-Tropez, de Deauville, de la Baule, où il prêche, dit-il, « *un Dieu qui aime* », qui est proche des hommes. Il ne compte pas les conversions. C'est l'Esprit qui touche les cœurs. Sentencieusement, le pasteur gitan observe que « *l'homme au XX^e siècle a voulu exclure Dieu de sa vie.* » Celui-ci prendrait sa revanche et, à l'aube d'un nouveau siècle, répandrait une épidémie : le renouveau de l'Esprit.

Henri Tincq

Passager clandestin d'un avion, le jeune Sénégalais « miraculé » est mort lors de sa fugue

Il tentait sa chance pour la quatrième fois

BOUNA WADE est mort au début de juin, blotti dans le train d'atterrissage d'un avion d'Air Afrique reliant Dakar à Abidjan. C'était la quatrième tentative d'« *évasion* » de ce jeune Sénégalais qui, le 17 janvier, avait passé cinq heures dans le train d'atterrissage d'un Airbus entre Dakar et Lyon. A l'époque, on l'avait qualifié de « *miraculé* ». Il avait survécu au froid et à la dépressurisation.

Cette fois, le jeune passager clandestin n'a pas survécu. C'est au cours d'un contrôle de routine que les employés d'Air Afrique ont découvert, le 9 juin, sur le tarmac de l'aéroport d'Abidjan, le corps sans vie, en paquet, du jeune récdiviste. Sans papiers, ni aucune lettre, le corps est resté non identifié. Il aura fallu trois mois au père de Bouna, Mamadou Wade pour retrouver la trace de son fils qui rêvait d'un travail de mécanicien en France, loin de la misère de son pays. Loin du domicile familial à Dakar où il vivait avec ses quatre frères et sœurs et son père.

Depuis qu'il avait été rapatrié de Lyon, le 13 mars, le jeune homme vivait prostré. Malgré les exhortations de son père, il continuait à rêver de la France. Le 7 juin, il s'enfuit à nouveau. Son père signale sa disparition à la police, se rend à l'aéroport pour prévenir la gendarmerie. Deux mois plus tard, quand les journaux sénégalais annoncent qu'un clandestin avait été trouvé mort à l'aéroport d'Abidjan, M. Wade comprend. Il entame les démarches auprès du ministère des affaires étrangères et de l'ambassade du Sénégal en Côte d'Ivoire pour faire identifier le corps. Les photos sont arrivées durant les premiers jours de septembre : le corps portait bien les habits de Bouna le jour de sa disparition. « *C'est triste pour toute la famille qui ne cesse de pleurer* »,

explique ce gendarme à la retraite.

Au siège d'Air Afrique, on avoue ne pas comprendre comment le jeune homme a pu, une nouvelle fois, embarquer clandestinement. « *L'aéroport de Dakar est considéré comme l'un des mieux surveillés de la région* », estime un responsable de la compagnie. Bouna voulait à tout prix s'envoler. Ignorait-il que l'avion ne desservait pas l'Europe ?

ÉCHAPPER À LA MISÈRE

En janvier dernier à Lyon, le « *miraculé* » avait été admis dans un état désespéré à l'hôpital Edouard-Herriot. Il disait alors s'appeler Bertrand Anri et être né à New York. L'enquête révélera son nom, Bouna Wade, son âge, 17 ans, et sa situation, orphelin de mère que son père attend à Dakar. Pris en charge par un juge des enfants qui le place dans un foyer, Bouna va mal et doit être admis par deux fois dans un hôpital psychiatrique. L'enquête de police permet d'établir qu'il a déjà tenté de fuir vers le Brésil et l'Allemagne. « *Je suis dans la malheur. Je ne veux pas retourner dans un pays noir* », répétait-il, prostré.

L'annonce du décès de Bouna survient deux mois après celui de deux jeunes Guinéens, retrouvés, lundi 2 août, à Bruxelles, dans le train d'atterrissage d'un avion de la Sabena. Suivant l'exemple du jeune Sénégalais, ils voulaient eux aussi fuir la misère. « *Si vous voyez que nous nous sacrifions, et que nous exposons notre vie, c'est qu'on souffre trop en Afrique* », avaient-ils expliqué dans leur lettre. Avant son dernier envol, Bouna, lui, n'avait laissé aucune explication. Juste un billet de 5 000 francs CFA (50 francs) sur l'oreiller de son père.

Sylvia Zappi avec Fabienne Pompey à Abidjan

Yves Calvi

9h - 10h30

Vous avez dit curieux?

Saviez vous que la chasse aux acariens est ouverte toute l'année, que l'on peut congeler les mammoth ou que l'on ne bricole pas chez les francs-maçons? On n'a jamais vu plus curieux qu'Yves Calvi. Et vous?

La radio active

Jacques Toubon s'estime diffamé par Xavière Tiberi

XAVIÈRE TIBERI a rompu le silence qu'elle s'imposait depuis l'élection de son mari à la Mairie de Paris, en 1995, pour mettre directement en cause, dimanche 5 septembre, l'ancien ministre de la justice, Jacques Toubon (RPR). A cinq semaines de sa convocation devant le tribunal correctionnel d'Evry, le 18 octobre, dans l'affaire des emplois de cabinet du président du conseil général de l'Essonne, Xavier Dugoin (RPR), M^{me} Tiberi a décidé de faire front publiquement lors d'un déjeuner de presse d'apparence improvisée, du maire de Paris avec quelques journalistes, dimanche, à l'occasion des fêtes de la Seine.

Pendant le repas, M^{me} Tiberi s'est appliquée à ne pas prononcer de noms. « *On a tout fait pour m'abattre, je suis toujours là. Mon image a été massacrée par les amis politiques de mon mari. Les attaques*

vont s'amplifier car mon mari est un gêneur », a-t-elle notamment déclaré, avant de comparer le traitement réservé à M. Tiberi par son propre camp à celui dont avait bénéficié Henri Emmanuelli, très entouré par ses amis après sa condamnation, en tant que trésorier du PS. « *Pour Jean non plus, il n'y a pas d'enrichissement personnel. Mais nous n'avons pas reçu le moindre encouragement écrit des gens du RPR* », a-t-elle regretté, concédant, en réponse à des questions, que Jacques et Bernadette Chirac les avaient cependant soutenus.

Le fait que M^{me} Tiberi s'exprime sur sa situation judiciaire était bien évidemment voulu et organisé par l'entourage du maire de Paris. Il y a quelques jours, à Québec, M^{me} Tiberi avait déjà commenté, pour la première fois devant la presse, la situation politique de son mari en déclarant qu'« *il payait pour les*

équipes précédentes ». Dimanche, ses propos ont, cette fois, dépassé l'objectif purement défensif qu'ils auraient dû avoir, lorsqu'elle a nommé accusé Jacques Toubon, ancien ministre de la justice, d'être à l'origine de l'affaire la concernant et la « *cause de ses tourments* ». « *Il m'a jetée dans l'arène, pour que l'on occulte d'autres dossiers, pour que l'opinion publique soit repue de ce problème fabriqué* », a-t-elle lancé, sans craindre de mettre en cause l'honnêteté de M. Toubon.

NOUVELLE FLAMBÉE MUNICIPALE

D'une nature prudente, M. Tiberi, pour sa part, s'est « *interrogé* » sur l'attitude de Laurent Davenas, procureur d'Evry, dans l'affaire qui vaut à son épouse de comparaître devant le tribunal correctionnel. « *Pourquoi poursuit-il, alors qu'il avait décidé de classer, un changement à 180 degrés au dernier moment, ce qui est sans précédent ? Comment un procureur peut-il écrire un livre sur une affaire dont il est saisi ? Cela ne s'est jamais vu* », a-t-il déclaré, espérant que le procès « *permettra de faire la vérité* ».

Averti des propos tenus, hors de sa présence, par son épouse sur M. Toubon, M. Tiberi n'a pas jugé utile de les tempérer ou de les amender, en dépit des risques d'une nouvelle flambée de la majorité municipale à la suite de ces accusations. « *Je ne suis pas là pour raviver une querelle, mais Jean Tiberi, c'est Jean Tiberi, et Xavière, c'est Xavière* », a argumenté M^{me} Tiberi, pour expliquer son attitude. Pour sa part, M. Toubon a demandé, lundi 6 septembre, sur RTL, à M^{me} Tiberi, de préciser ses accusations qui, pour l'instant, relèvent de la pure et simple diffamation.

Pour M. Toubon, « *chacun sait que le ministre de la justice n'a pas la possibilité, pas le pouvoir d'influence, de manipuler les procédures judiciaires : c'est absurde de le croire, c'est absurde d'en accuser quelque ministre que ce soit* ».

Pascal Sauvage



Venez découvrir la nouvelle 530d.



Centre d'essai de toute la gamme 320d, 530d et 740d.

**44, av. Edouard Vaillant 92 BOULOGNE
PORTE DE SAINT-CLOUD**

01 46 09 91 63



RÉGIONS

LE MONDE / MARDI 7 SEPTEMBRE 1999

Les technopoles à la recherche d'une identité

Ces structures d'accueil aux entreprises sont souvent restées des « zones industrielles de luxe ». Certaines se concentrent sur un secteur d'activité en liaison avec l'université. Exemple à Angers et son pôle d'innovation sur le végétal

ANGERS

de notre envoyé spécial
« Nous avons toujours été tiraillés entre le grand Bassin parisien et la métropole nantaise. Pour rompre ce dilemme, nous avons choisi d'être nous-mêmes en misant sur un développement local endogène. » Michel Bourdier, jeune directeur des affaires économiques de la ville d'Angers (Maine-et-Loire), sait tous les bénéfices que sa ville commence à retirer de la présence de la technopole implantée depuis quinze ans près de la place du Ralliement, le centre de la capitale angevine (151 000 habitants).

« Une technopole digne de ce nom ne fonctionne que si les acteurs du développement savent se l'approprier », explique Jean Quessada, directeur d'Angers technopole. A entendre les acteurs de base – chambre de commerce et d'industrie, ville, département et, à moindre titre, la région Pays de la Loire –, « la mayonnaise a pris ». Elle a pour ingrédients la principale richesse de l'Anjou : son horticulture, ses pépinières, ses fruits, ses vins, composantes culturelles et touristiques depuis le roi René.

Aujourd'hui, l'axe fort de la recherche-développement est basé sur ce pôle d'innovation dit « végétal ». Une spécialisation choisie. Aussi Angers attend-il une re-

connaissance nationale, voire européenne, pour espérer un jour « jouer dans la cour des grands dans son domaine de compétences », selon Jean-Luc Gagnard, chercheur chargé de la communication à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) d'Angers.

Pour Angers technopole, le tournant de l'innovation a été pris au milieu des années 90. Auparavant, les acteurs angevins faisaient comme tant d'autres : à partir d'un parc technologique hétérogène, ils privilégiaient l'immobilier, dans le but d'attirer sur le site des entreprises. Aujourd'hui, la zone est remplie. Et l'heure n'est plus où les élus attendent des miracles de l'arrivée très hypothétique de mastodontes industriels dont, par ailleurs, ils ont appris à connaître la fragilité.

« Nous avons compris que l'économie de demain réside de moins en moins dans la production et de plus en plus dans la valeur ajoutée, soit l'intelligence et la matière grise », dit Daniel Loiseau, l'un des directeurs de la CCI. Ce que Jean-Claude Antonini, le maire (PS) d'Angers, résume en ces termes : « Les poids lourds industriels, nous les avons déjà. Aujourd'hui, nous avons besoin des PME-PMI aptes à employer nos jeunes formés par nos deux universi-

tés. Enfin, mon souci est que la technopole ne soit pas déconnectée de la ville, qu'elle soit un lieu de vie, de convivialité, d'échanges. »

« Ce qui reste récurrent, complète Jean Quessada, c'est notre rôle de mise en réseau – nous avons commencé par ça – et de rapprochement autour de la trilogie université-recherche-industrie. » La pépinière d'entreprises d'Angers technopole et son pôle végétal ne seraient qu'une coquille creuse si elle n'était pas adossée à d'importants instituts, établissements et écoles tels que l'Institut national d'horticulture (INH), la Station nationale d'essais des semences (SNES), l'office communautaire des variétés végétales...

« LE VIRAGE DE LA MATURETÉ »

L'INRA a pour une bonne part joué les chefs d'orchestre et se réjouit des résultats : « Nous sommes de plus en plus sollicités par les professionnels locaux, mais aussi par ceux du reste de la France. » Ainsi les services des espaces verts des villes françaises se tournent-ils de plus en plus fréquemment vers Angers pour leurs bulbes, leurs plantes en pots et en massifs.

Limagrain, deuxième semencier mondial et ses filiales (Vilmorin), et de gros pépiniéristes se sont associés pour cofinancer des programmes de recherche, soutenus aussi par le conseil général de Maine-et-Loire : « Le but de notre intervention économique est de fixer en Anjou des chercheurs capables d'encadrer des équipes », dit Christian Gaudin, premier vice-président de la collectivité.

Le pôle d'Angers compte aujourd'hui 300 ingénieurs et chercheurs publics et privés. Et la technopole s'enorgueillit d'animer un réseau de plus d'une centaine d'entreprises et de 70 établissements de recherche et d'enseignement. Pour Alain Gorgues, vice-président de l'université d'Angers, « la masse critique sera atteinte lorsque le contrat de plan Etat-région 2000-2006 sera définitivement signé ». Les Angevins ont bon espoir : l'enveloppe devrait être doublée.

Angers serait-elle un bon exemple des technopoles à la française – il en existe une quarantaine que fédère l'association France Technopole ? Pour François Bouvier, chargé de mission à la délégation

à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar), « Angers technopole a su prendre le virage de la maturité ». De taille très moyenne, comparée à Sophia-Antipolis (Alpes-Maritimes) ou au potentiel de recherche de l'Île-de-France, « elle a su se spécialiser, consciente qu'elle ne possédait pas un savoir encyclopédiste ». D'autres entités, dont les plus anciennes sont nées il y a plus de trente ans sur l'exemple de la Silicon Valley, ont vieilli – Sophia Antipolis a été contrainte de signer une charte de relance avec l'Etat en 1972 – après avoir poussé comme des champignons au milieu des années 80. « Beaucoup n'auront pas dépassé le stade de "zones industrielles de luxe" », comme le dit crûment M. Bouvier. Aujourd'hui, un noyau dur d'une demi-douzaine d'entre elles s'interrogent sur leur avenir. En prenant le tournant de l'innovation et en misant sur les dynamiques locales : « La décentralisation est passée par là », résume Thierry Bruhat, consultant du groupe Entreprises, action publique, territoires (TBC).

Jean Menanteau

Quarante et une structures labélisées

● **Sémantique.** L'étymologie, voire le genre du terme technopole, a nourri de nombreux débats. L'association France Technopole retient les termes grecs de « technè » (la technique), et de « polis » (la ville).

● **Démarche.** Dans leur principe, les technopoles ont pour vocation de réunir des partenaires autour d'un projet économique cohérent dont l'innovation technologique est l'un des principaux moteurs. La proximité des centres intellectuels que sont les universités et les laboratoires de recherche fournit aux entreprises un environnement stimulant. Idéalement, elles concrétisent une nouvelle façon d'aménager la ville au service des territoires.

● **Les pionnières.** Sophia-Antipolis (Alpes-Maritimes) et la

Zirst de Meylan (Isère), deux opérations imaginées à la fin des années 60, ainsi que la technopole de Nancy-Brabois (Meurthe-et-Moselle), conçue dans les années 70, sont à l'origine du phénomène technopolitain français. Aujourd'hui, l'Hexagone compte quarante et une technopoles labélisées.

● **Structures d'accueil.** Le réseau français offre une gamme de structures d'accueil comportant des pépinières d'entreprises qui proposent des prestations matérielles (immobilier de bureau, ateliers relais, services communs) et immatérielles (formation, conseils en innovation, mise en réseaux) ; des parcs scientifiques implantés à proximité de campus universitaires et d'établissement de recherche ; des parcs technologiques et parcs internationaux d'activités dédiés à la haute technologie.

Paris met les livreurs au régime commun

LES COULOIRS de bus de la capitale devraient être enfin dégagés aux heures de pointe : une nouvelle réglementation du régime de livraisons est en effet entrée en vigueur, lundi 6 septembre, à Paris. La préfecture de police a pris l'engagement de faire respecter cette nouvelle discipline imposée aux particuliers et désormais aux professionnels. Cette réforme doit permettre d'empêcher le stationnement, en début de matinée et en fin de soirée, de tous les véhicules, y compris des transports de marchandises, dans les couloirs de bus, et aussi sur les axes rouges, ces voies où le moindre arrêt est en théorie interdit.

La réglementation précédente, qui datait de 1991, autorisait les livraisons par camionnettes pendant toute la matinée et une partie de la soirée. Ainsi, aux pires moments de la journée, dans les quartiers commerçants et dans le centre, les bus et les taxis devaient contourner de nombreux obstacles, y compris dans les rues les plus étroites, provoquant ainsi des perturbations en chaîne.

Cette mesure risque d'être mal accueillie puisque tout stationnement sur les voies interdites sera immédiatement sanctionné par une amende de 900 francs. « Nos clients et nos fournisseurs auront de plus en plus de difficultés à venir nous voir », s'inquiète ce gérant d'un magasin de vêtements en gros comme il en existe des dizaines boulevard de Sébastopol, un des axes rouges de la capitale,

empruntés chaque jour par les dizaines de milliers de véhicules qui traversent la ville du sud au nord. Tout axe rouge qu'il soit, le « Sébasto », comme l'appellent les Parisiens, était ainsi jusqu'à présent encombré une bonne partie de la journée par les livreurs.

« ASPIRATEURS À VOITURES »

« Nous ne rendrons plus les mêmes services à nos clients, soutient Didier, livreur de boissons. Il va falloir se contenter de déposer nos caisses de bouteilles sur le trottoir. Jusqu'à maintenant, nous prenions le temps de descendre nos livraisons dans les caves, sous les comptoirs des bars. » Ce chauffeur craint de devoir parcourir une dizaine de kilomètres de plus chaque matin pour assurer sa tournée. « Tout ce temps supplémentaire à conduire sera autant passé à encombrer la chaussée et à polluer. »

Cette nouvelle réglementation est en revanche saluée avec enthousiasme par la Mairie de Paris qui y voit une chance d'améliorer la circulation des bus, et surtout une occasion de faire la preuve de l'efficacité contestée des axes rouges. Les écologistes et l'opposition de gauche à la majorité municipale demandent en effet régulièrement au maire de Paris de supprimer ces voies interdites au stationnement, devenues, selon eux, des « aspirateurs à voitures », responsables d'une grande partie de la pollution atmosphérique.

Christophe de Chenay

« Les résultats dégagés au premier semestre 1999 confortent la base solide de Renault. L'alliance avec Nissan, désormais entrée dans sa phase opérationnelle, permettra d'accélérer la stratégie de croissance rentable de Renault. »

Louis Schweitzer

Résultats du 1er semestre 1999

Renault poursuit sa croissance rentable

Les chiffres au 1er semestre 1999

1,2 million

de véhicules vendus dans le monde

Chiffre d'affaires

128,5 Mds FF

19,6 Mds €

+ 6,1 %⁽¹⁾

Marge opérationnelle

8,0 Mds FF

1,2 Mds €

Bénéfice net

4,7 Mds FF

0,7 Mds €

+ 6,3 %

Bénéfice net par action

19,69 FF

3,00 €

RENAULT

« Actionnaires en Directs »

01 41 04 59 99

Numéro Azur : 0801 07 19 97

Internet : <http://www.renault.com>

Nouvelle progression des ventes en volume et effets positifs du programme de réduction des coûts : Renault, seconde marque automobile en Europe, confirme au terme des 6 premiers mois de l'exercice 1999 la croissance continue de sa rentabilité. Cette bonne santé est accompagnée d'une progression de 33 % du cours de l'action depuis le 1er janvier 1999.

Une croissance soutenue des performances commerciales

Dans l'automobile, les ventes mondiales de Renault se sont accrues de 9,4 % par rapport au premier semestre 1998. En Europe occidentale, la hausse de ses immatriculations atteint 13 %, augmentant ainsi nettement plus vite que le marché (+ 7,9 %).

Les ventes de l'activité véhicules industriels progressent de 6,3 %. Dans un contexte de hausse du marché des camions de plus de 16 tonnes, Renault V.I. consolide sa position en Europe et augmente ses ventes en Amérique du Nord.

Un chiffre d'affaires consolidé en augmentation de 6,1 %⁽¹⁾

Grâce à la dynamique des ventes du 1er semestre 1999, le chiffre d'affaires consolidé atteint 128,5 milliards de francs (19,6 milliards d'euros), dont près de 64 % réalisés hors de France.

Chiffre d'affaires semestriel par branche

En millions	1er sem. 1999	variation
	FF	€ 1999/1998 ⁽¹⁾
Automobile	102 311	15 597 + 5,7 %
Véhicules industriels	21 955	3 347 + 9,0 %
Branche financière	4 272	651 + 0,9 %
TOTAL	128 538	19 595 + 6,1 %

(1) à structure et méthodes identiques

Une marge opérationnelle élevée

La marge opérationnelle de Renault représente désormais 6,2 % du chiffre d'affaires consolidé contre 5,1 % au premier semestre 1998. Renault amplifie ainsi ses performances de l'exercice 1998.

Ces bons résultats opérationnels obtenus tant par la confirmation de la performance de la branche automobile que par l'amélioration de la rentabilité de l'activité véhicules industriels, proviennent à la fois de la croissance des ventes et de la poursuite du programme de réduction des coûts.

DÉPÊCHES

■ PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

le conseil général du Var devait signer, jeudi 9 septembre, une convention avec l'Etat et l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) pour faciliter l'accès au logement d'une partie des quatre mille nouveaux ménages qui, chaque année, s'installent dans le département. Avec un budget de 7,5 millions de francs (1,43 million d'euros) sur trois ans, le conseil général veut inciter les propriétaires de 250 logements vacants à les restaurer et à les louer à des prix identiques à ceux des loyers HLM. – (Corresp.)

■ **RHÔNE-ALPES** : environ 400 éleveurs de brebis ont défilé, samedi 4 septembre, dans les rues de Grenoble avec des centaines de bêtes, pour dénoncer le « carnage » du loup sur les troupeaux des alpages. Les manifestants répondaient à l'appel de la FDSEA de l'Isère et de plusieurs syndicats ovins qui ont demandé aux ministres de l'agriculture et de l'environnement de « reconnaître enfin la totale incompatibilité du pastoralisme avec le loup, qui doit être mis hors d'état de nuire ».

■ **ILE-DE-FRANCE** : un niveau de radioactivité anormal a été détecté, jeudi 2 septembre, dans un lot de gravats livrés au centre de traitement de déchets de Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise). Les déchets ont été pris en charge, samedi matin, par l'Office de protection contre les rayonnements ionisants (OPRI), et une enquête a été ouverte.



RENAULT

HORIZONS

REPORTAGE

Koungourtouk, en liberté dans la taïga

C'EST au village le sujet favori de conversation : l'avion. Et, ce matin-là, l'avion, un Iak bimoteur de trente places, a atterri à Koungourtouk, sur la prairie desséchée servant de piste. On est venu à pied, à cheval souvent, en famille, avec les enfants qui courent pieds nus autour de l'appareil rouge et blanc. Boris, le policier du village, kalachnikov à l'épaule, surveille gentiment son monde. Quelques sacs de farine et de riz sont déchargés, des bouteilles de bière disparaissent dans les fontes des selles, de pauvres victuailles sont aussitôt emportées.

Très vite, le Iak redécoule vers Kyzyl, à 350 kilomètres au nord, capitale de la République autonome de Touva, l'une des plus petites et plus pauvres de Russie (310 000 habitants), perdue au sud de la Sibérie, à la frontière de la Mongolie. Depuis plus d'une semaine, l'avion n'était pas venu à Koungourtouk.

Manque de carburant, manque de pièces détachées, entretien aléatoire : le Iak ne peut plus assurer de liaison régulière. « L'été, quand il fait beau, il peut venir une, deux fois par semaine. L'hiver, quand il fait -40°C, parfois -50°C, on peut ne pas le voir pendant deux mois, il faut alors survivre », dit Boris en regagnant une isba de bois qui est le poste de police. Elle sert aussi de prison, de mairie, parfois d'épicerie selon les arrivages de produits, voire même d'« hôtel » (trois lits de camp dans une pièce non chauffée).

Ici, tout le monde y pense. Sans l'avion, Koungourtouk et ses 2 000 habitants sont condamnés. Tolia, un costaud au crâne rasé, élu maire en 1996, fait un grand geste circulaire : « A 200 kilomètres à la ronde, il n'y a rien !, dit-il en riant. Pas de routes, pas de villages, juste quelques pistes forestières, c'est la taïga et la steppe. » Haute vallée de pâturages à 1 600 mètres d'altitude, l'horizon de Koungourtouk est fermé par un cirque de montagnes. La Mongolie est toute proche, 40 kilomètres au sud, mais presque inabordable tant les cols sont escarpés.

C'est un lieu perdu, comme tant d'autres en Sibérie, dans l'Extrême-Orient russe ou le Grand Nord. Et comme tant d'autres, Koungourtouk, création d'un soviétisme conquérant, victime d'années de déglincement, d'abandon et de misère, vit aujourd'hui à vau-l'eau, trouvant seulement dans les richesses de la taïga les moyens de sa survie.

Le village fut construit en 1944, année où la République de Touva, qui vécut sous un lointain protectorat de la Chine jusqu'en 1911, fut intégrée d'office dans l'URSS. Dans les années 30, Staline y avait déjà installé un régime à ses ordres et, là comme ailleurs, les purges et procès politiques s'étaient multipliés. Le peuple touva, d'origine ouïghoure et mongole, dut adopter l'alphabet cyrillique pour écrire sa langue. Principales religions, le bouddhisme et le chamanisme furent réprimés, des dizaines de temples et monastères fermés.

En 1944 naît le sovkhosze de Koungourtouk. Dans ces hautes terres, un peuple de pasteurs vivait d'élevage transhumant, habitant des yourtes, suivant ses troupeaux de yacks, d'élans, de moutons. Terres collectivisées, troupeaux rassemblés, populations fixées dans quelques villages : le communisme, les tracteurs, l'électricité et l'avion devaient bouleverser ce coin de taïga que le Plan destinait à produire encore et encore de la viande de bœuf.

De ce Koungourtouk ne demeurent que des ruines. Certes, le village est le même, plus délabré peut-être. Petites maisons en rondins de sapin avec un enclos pour les chevaux, principal moyen de transport. Rues en terre, envahies chaque soir par les troupeaux de vaches qui passent la nuit là. Eau à chercher à la rivière, qui longe le village. Pas de téléphone bien sûr, mais de courtes vacances radio en cas d'urgence. Une bibliothèque, une vaste école de 450 élèves, un dispensaire et un étrange hangar



A plus de 5 000 kilomètres de Moscou et à quelques journées de cheval de la Mongolie, ce village de 2 000 habitants n'est accessible que par avion. Presque abandonné du pouvoir central, Koungourtouk invente une économie forestière pour survivre aux ruines du soviétisme

de planches battu par les vents qui fut autrefois un théâtre...

Avec l'URSS a disparu le sovkhosze, transformé en une fantomatique coopérative dont le directeur a démissionné. Tolia s'étonne même de la question. « Oui, il y a peut-être encore 40 employés, dit-il, mais il n'y a plus de salaires depuis cinq-six ans. » Des tracteurs, il ne reste que quelques carcasses rouillées, les seuls fonctionnant encore appartiennent à des particuliers. L'unique bâtiment en pierre du village – le hangar technique du sovkhosze – s'est effondré il y a quelques années, et personne ne se souvient pourquoi.

Quant à l'électricité, le groupe électrogène qui alimente le village fonctionne deux heures l'été et trois heures l'hiver, de 18 heures à 21 heures. « Il y a deux ans, on a demandé 50 roubles [12 francs] à chaque famille pour le réparer, dit le maire. Le manque d'électricité, c'est le plus dur, surtout l'hiver. »

A ses côtés, Andreï, la cinquantaine, vêtu d'un tee-shirt et d'un pantalon de survêtement en loques, se présente comme « l'un des plus pauvres du village ». Jamais en re-

tard d'une blague et amateur éclairé de vodka, Andreï se moque des quelques « riches », ceux qui ont pu « acheter des petits groupes électrogènes et regardent les séries mexicaines à la télé, même l'après-midi ». Le maire le rudoie : lui a un groupe, justement, une télé et même un magnétoscope, le seul peut-être du village. Et tout à l'heure, quand il passera une cassette, tous les voisins, et Andreï avec eux, viendront se serrer dans l'unique pièce de son isba, où il vit avec sa femme et ses deux enfants.

Boris, le policier, piétine dans la poussière de la rue centrale. Il n'a pas trente ans, est arrivé à Koungourtouk en février, par -30°C, et ne sait quand il en repartira. « Je suis la loi, sourit-il, mais c'est calme, il n'y a pas grand-chose à faire, sauf quand l'avion arrive. Chaque passager a le droit d'emporter cinq bouteilles de vodka. Le soir, ils se saoulent, roulent à fond en tracteur dans les chemins, alors j'interviens. » Au poste de police, une cage de fer sert de dessaouloir. « Elle est occupée une ou deux fois par semaine », dit le jeune policier.

A quatre-vingts ans, Anatoli

pourrait être la mémoire de Koungourtouk. Fumant des cigarettes Tupolev 134 à la chaîne, ce vieil homme, qui dit avoir lu « tout Alexandre Dumas, un grand auteur », se souvient parfaitement de De Gaulle, de Mitterrand, « mais, excusez-moi, pas de celui que vous avez maintenant ». Il se souvient de Brejnev aussi, « de son temps, il y avait tout ici et l'avion pouvait venir plusieurs fois par jour ». L'appréciation est aussitôt nuancée par quelques blagues absurdes sur les temps communistes et sur les Russes, méprisés, voire haïs par les Touvas. « Ici, on a un cochon, une oie, et un Russe qui ne sait plus parler sa langue », précise en écho Andreï.

Anatoli a depuis longtemps renoncé à prendre l'avion pour Kyzyl. « C'est trop le bordel, partout en Russie, la misère, le chômage, le manque d'argent. Ici, au moins, nous avons la taïga pour vivre. » La taïga, chaque habitant de Koungourtouk en parle avec des superlatifs et la regarde en amoureux.

FAINA, institutrice, pas payée depuis trois mois, pourrait dresser un long inventaire des abandons du pouvoir central et de la misère du village. Elle préfère en rire : « Rien n'est normal, mais c'est un des rares endroits où l'on peut vivre absolument sans argent. Koungourtouk, c'est le rêve d'une liberté totale. » Tolia, né au village, y est revenu en 1995 après avoir vécu en Iakoutie. « Et partir pour faire quoi en ville ? Il n'y a rien. Moi, je suis un aventurier de la taïga. D'accord, on ne reçoit pas de salaire, mais on reçoit la nature, les poissons, la chasse, les lacs, les forêts, les troupeaux... Tout le monde vit là-dessus. »

Car si le sovkhosze a disparu, l'élevage continue, principale ressource de Koungourtouk. Près de 200 familles ont leurs troupeaux – vaches, yacks, élans, moutons, chevaux –, plus de 8 000 têtes de bétail en tout. Et la transhumance, qui, même sous les temps soviétiques, n'avait pu être totalement

abandonnée, a repris ses droits. Loin du village, à une ou deux journées de cheval, des familles d'éleveurs vivent dans des yourtes ou des abris de rondins sur les pâturages de haute altitude.

L'été, Andreï, comme bon nombre d'autres villageois, est presque désœuvré. Ses bêtes – 10 bœufs, une demi-douzaine de chevaux, 50 moutons – sont en pâture dans une vallée voisine. Il lui reste à courir la taïga pour y faire ses réserves de bois, de poissons, de gibier pour l'hiver. C'est à trois heures de marche du village, à Tere-Khol. Un immense lac, qui se perd en un dédale de marécages et d'îles, est l'une des grandes réserves poissonnières de la région. Andreï, Tolia, Boris – qui a emporté son kalachnikov pour le gibier – et quelques autres sont venus passer la nuit dans un abri de pêcheurs.

Le communisme, les tracteurs, l'électricité et l'avion devaient bouleverser ce coin de taïga que le plan destinait à produire, encore et encore, de la viande de bœuf

Viktor, chemise déchirée sur un pantalon hors d'âge, est déjà là depuis treize jours. Viktor, cinquante-huit ans, est russe, ancien du KGB – « Vous êtes étrangers, je ne peux pas vous dire le travail dégueulasse qu'on faisait », et son seul bonheur demeure la taïga. « Depuis vingt-cinq ans, je viens chaque été de Krasnoïarsk passer trois semaines sur cette île », dit-il fièrement. Malade, il ne peut plus guère marcher et a été transporté jusqu'au lac en camion forestier.

Viktor fait de la place aux nouveaux arrivants, et les histoires de taïga se succèdent tandis que des bouteilles de vodka sortent des sacs. On rappelle quelques légendes mongoles, on précise des techniques de pêche. Mais, très vite, on en revient à cette taïga, vé-

cue et aimée pour ce qu'elle a été et ce qu'elle demeure : le moyen d'échapper au communisme hier, le moyen de survivre à l'effondrement russe aujourd'hui. Viktor raconte, encore scandalisé, comment, il y a vingt ans, un avion se posait près du lac « tous les jeudis pour rapporter du poisson frais aux gros pontes du parti ».

IOURI oppose, lui, cette taïga presque inaccessible aux ravages soviétiques commis dans les zones de pâture proches de Kyzyl, la capitale. Dans les années 70, il fut décidé, au nom du plan, de cultiver des milliers d'hectares de maïs. On laboura donc la steppe, bouleversant de fragiles équilibres écologiques, et, quelques tempêtes plus tard, la fine couche de terre cultivable fut emportée. Aujourd'hui, les pâturages d'autrefois sont devenus de vastes champs de sable entourés de systèmes d'irrigation en ruines.

Mais la taïga ne peut pas tout, et les gens de Koungourtouk le savent, qui évoquent avec une sourde inquiétude l'avenir de leur village. « A l'automne et au printemps, nous manquons souvent de produits de base – farine, huile, sucre, essence –, c'est la période la plus dure », dit le maire, qui gère avec une poignée de commerçants privés l'approvisionnement du village. Les prix sont deux fois plus élevés que dans la capitale, coût du transport oblige. Et le gouvernement pourra-t-il continuer à sub-



ventionner ce qui est déjà une économie de pénurie ?

L'avion, attendu ce samedi, n'est pas venu. « Peut-être la semaine prochaine », espère-t-on au village. Les malades attendront d'être évacués. Un nourrisson est mort la semaine précédente au dispensaire, mais personne ne souhaite évoquer la qualité des soins prodigués.

Faute d'avion, il reste les « Oural », ces camions militaires tout-terrain qui peuvent franchir des pistes forestières défoncées. A 30 kilomètres de Koungourtouk, des chercheurs d'or en ont plusieurs, et vont parfois à Kyzyl pour l'essence, la nourriture, le matériel. Six cols, entre 2 000 et 2 600 mètres d'altitude, doivent être franchis et le trajet peut prendre trois ou quatre jours, l'été, quand les pistes sont bonnes. « L'hiver, quand on peut passer, il faut compter deux-

trois semaines, parfois un mois », dit Iaman, un jeune chauffeur qui connaît tout des fondrières, des ravins et des rivières de la région.

Quitter Koungourtouk, abandonner ces hautes vallées ? Dans l'Extrême-Orient, dans le Grand Nord, dans le Kamtchatka, près d'un million de personnes ont été évacuées par les autorités ces dix dernières années. Au village, la question demeure taboue, impensable. « Nous pouvons vivre et souvent mieux qu'en ville, l'élevage est une richesse », se défend Tolia. Mais, interrogé sur ce que pourrait être Koungourtouk dans quinze ans, Iouri réfléchit longuement, avant d'esquiver : « Un port maritime, peut-être ? »

François Bonnet
Dessin : Daniel Maja

Politique étrangère : y a-t-il une « troisième voie » ?

Suite de la première page

C'est à juste titre que l'on n'a cessé de souligner, au moment même où notre capitale est transférée à Berlin et compte tenu de cinquante années de Loi fondamentale, le caractère unique de cette période maintenant écoulée de l'histoire qui fut marquée, du moins en Europe de l'Ouest, par une évolution pacifique et démocratique.

Même après la fin de la guerre froide, l'Europe, contrairement à ce que redoutaient de nombreux historiens, n'est pas retombée dans « la géométrie du pouvoir entre 1648 et 1945 ». En ce qui concerne l'Allemagne, le mérite en revient surtout à une politique cohérente d'ancrage à l'Ouest et de bon voisinage avec l'Est.

Cela explique que le modèle dominant de réflexion en matière de politique étrangère soit celui de la « continuité ». C'est une bonne chose, car il est signe de fiabilité et de prévisibilité. C'est également valable pour les constantes auxquelles doit se rapporter toute politique étrangère en Allemagne : la relation acceptée à l'histoire allemande et à la responsabilité qui en découle, le caractère infrangible de l'intégration euro-atlantique, la situation géographique au cœur de l'Europe, le poids des valeurs de notre Loi fondamentale tout comme l'orientation de l'économie allemande vers l'exportation délimitent nettement le cadre où doivent se mouvoir et s'articuler les intérêts allemands.

D'un autre côté, l'histoire et son évolution ont brisé plus d'une fois les continuités. En Allemagne comme en Europe, il y a eu de profondes césures dans la politique étrangère et la politique de paix. L'Allemagne a pu surmonter son statut particulier de pays divisé et elle est redevenue un Etat souverain à part entière. Mais cette nouvelle capacité d'agir, que beaucoup en Allemagne n'ont acceptée que du bout des lèvres, n'a pas modifié le lieu historique de la politique étrangère allemande.

L'Allemagne n'est pas devenue ce que l'on pourrait appeler une « puissance centrale » en Europe. Au contraire, le processus qui a conduit définitivement à la mise en place d'un Etat fut dès le début étroitement associé au processus d'approfondissement et d'élargissement de l'intégration européenne. Aujourd'hui, la politique étrangère de l'Allemagne est une politique en Europe, pour l'Europe et de l'Europe.

Cette Europe est aujourd'hui investie d'une responsabilité incommensurablement plus grande pour la paix et la sécurité sur le continent et dans le monde que ce n'était le cas lorsque régnait dans le monde un ordre bipolaire. Ce qui s'est passé dans les Balkans nous l'a nettement et douloureusement montré. Mais cela nous a aussi montré que l'Europe – et l'Allemagne avec elle – est de plus en plus à la hauteur de cette responsabilité.

Même si la nécessité d'une « troisième voie » en matière de politique étrangère et de politique pour la paix n'est pas manifeste, les valeurs qui, communément, déterminent aussi la discussion autour de cette « troisième voie » n'en restent pas moins pertinentes. La

liberté et l'ouverture au monde, la démocratie et les droits de l'homme, la solidarité internationale et un juste équilibre entre les peuples, la stabilité et la prospérité, l'Etat de droit et la sécurité pour tous sont et restent les valeurs et les objectifs d'une politique européenne en matière de relations extérieures.

Et comme dans le débat sur la modernisation à l'intérieur des sociétés industrielles, l'enjeu, en politique internationale, c'est aussi de donner à ces valeurs un impact nouveau, actuel et de développer les instruments capables de les imposer.

Le danger toujours plus grand des conflits régionaux à caractère ethnique et/ou politique, mais aussi les graves crises économiques et financières nous obligent à travailler davantage à une politique de l'ordre mondial qui se fonde non pas sur une politique hégémonique de pouvoir, mais sur un équilibre des intérêts et qui mise non pas sur un équilibre global de la terreur, mais sur une coopération régionale.

Une stratégie d'ensemble visant à résoudre les conflits et à éviter les crises doit absolument intégrer

dominé la politique extérieure allemande – laisser ouverte la question allemande et accepter la partition de fait comme une chose qui, au nom du réalisme, ne pouvait être modifiée – ont conduit les différents gouvernements à développer une extraordinaire capacité à « reconnaître, à accepter les limites de la capacité d'action et à en tirer parti dans l'intérêt du pays lui-même » (Gregor Schöllgen).

Cette capacité issue de la responsabilité historique et de la contrainte imposée par la situation fait peut-être que l'Allemagne est plus à l'aise que d'autres puissances de taille comparable pour s'intégrer, sans perdre de vue ses intérêts, dans des alliances en matière de sécurité internationale et de politique économique.

D'un autre côté, cette limitation a aussi longtemps engendré une perception partielle et réduite en matière de responsabilité internationale. La remarque, tout à fait justifiée en son temps, qui disait que l'OTAN devait non seulement servir de protection à l'Allemagne, mais aussi de protection contre l'Allemagne, est désormais sans valeur. Nos partenaires nous ont bien montré qu'ils nous acceptent

Les pays les plus riches, ceux qui donnent, doivent au moins autant utiliser leurs aides pour la mise en place de structures démocratiques dignes d'un Etat de droit que pour traiter des aspects technico-industriels

une politique sur la sécurité, l'économie et le développement, tout en tablant sur une instauration de la démocratie et d'une sécurité du droit.

Toute politique étrangère est d'abord une politique d'intérêts. La mondialisation avec ses conséquences ne fut d'ailleurs pas la première à nous montrer que les intérêts nationaux peuvent et doivent être de moins en moins poursuivis aujourd'hui au niveau national. La « défense indirecte des intérêts » par des alliances supranationales et internationales prend de plus en plus d'importance. Enfin, bon nombre de problèmes internationaux relevant de l'économie et du social ne peuvent plus être résolus par un cavalier seul des Etats-nations.

C'est pourquoi une politique extérieure moderne, solidaire devrait être une politique de l'« intérêt propre bien reconnu ». Cela requiert une auto-évaluation menée sans préjugés, une analyse des exigences internationales, mais aussi des attentes et des craintes venues des autres. L'Allemagne a ainsi tout intérêt à se considérer elle-même comme une grande puissance en Europe – ce que nos voisins font depuis longtemps – et à orienter en conséquence sa politique étrangère afin de la poursuivre dans le cadre des structures euro-atlantiques.

La République fédérale, mieux peut-être que la plupart des autres pays, a fait l'apprentissage d'une défense de ses intérêts propres constamment limitée par l'attention portée à ses voisins et partenaires. Des décennies d'une souveraineté limitée et la nécessité qui a

comme égaux en droit, et c'est précisément la raison pour laquelle ils attendent que nous acceptions et percevions de façon offensive notre responsabilité historique : quand il s'agit, par exemple, de lutter contre les meurtres et les déplacements de populations dans les Balkans. Dans cette mesure, la participation de l'Allemagne dans le conflit au Kosovo a marqué, à n'en pas douter, une césure.

Par notre participation, nous avons en même temps pu faire valoir positivement les capacités que je viens de mentionner en matière de politique étrangère, ainsi que la position particulière que nous occupons, à la hauteur de l'histoire. C'est justement parce que l'Allemagne a une expérience reconnue du dialogue avec la Russie et ses voisins est-européens, c'est justement parce que nous avons appris à ne pas nous présenter en grande puissance que le concept politico-diplomatique – sans lequel toute action militaire aurait été vouée à l'échec – a pu prendre forme avec la participation déterminante de l'Allemagne : intégration de la Russie dans les négociations et ouverture d'une perspective européenne pour les Balkans par le pacte de stabilité.

AU COURRIER DU « MONDE »

CHEVÈNEMENT ET LES BANQUES

Jean-Pierre Chevènement a donné son avis, musclé, sur la décision du Cecei dans l'affaire BNP-SG (*Le Monde* daté 29-30 août). En tant que citoyen, c'est son droit. Est-ce toujours son droit en tant que ministre ? Surtout en des termes aussi choquants : « Comité de banquiers irresponsables », « déliquescence de l'Etat » (...).

Je me souviens d'un certain Chevènement (Jean-Pierre) qui, il y a quelques années, et sauf erreur, déclarait : « Un ministre, ça ferme sa gueule ou ça démissionne. » Pourriez-vous me dire si c'est bien le même ?

Gérard Follain
Roubaix

PARADIS FISCAUX

Devant le « Russiagate » et nombre d'autres scandales du même genre, est-il naïf de prôner la disparition pure et simple de tous les paradis fiscaux ? Loin de moi de vouloir rayer de la carte les îles Caïmans, les Bahamas ou Monaco, ni de remettre en cause leur souveraineté, mais il me semble que quelques amicales pressions des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne ou de la France, selon les cas, pourraient mettre fin à quelques pratiques douteuses. Quant aux îles anglo-normandes... M. Blair va peut-être devoir choisir entre bous-

culer les traditions locales et se faire complice de la mafia russe.

Les gouvernements des grandes puissances ne se sont guère émus jusqu'à présent de laisser leurs plus grosses fortunes échapper à l'impôt tandis que leurs contribuables moyens voient leur feuille s'alourdir ; peut-être pourraient-ils commencer à réagir quand ils constatent que ces pseudo-Etats sont une pièce maîtresse de la puissance des mafias et cartels de la drogue.

Pierre-Marie Tricaud
Paris

MI-LIÈVRE MI-RAISIN

Dans l'édition du *Monde* du 26 août, l'article consacré au 1.500 m des championnats du monde d'athlétisme évoque le rôle de « lièvre » tenu par le coureur Adil Kaouch au bénéfice du vainqueur, Hicham El Guerrouj. A mots couverts, il jette un voile de déshonneur sur la régularité d'une épreuve, au demeurant splendide. Le lièvre de course à pied serait-il plus indigne que le nègre littéraire ?

A vrai dire, Adil Kaouch ne fut que le demi-lièvre d'une merveilleuse course de demi-fond. Il s'éclipsa précocement, à mi-course, laissant Hicham El Guerrouj dérouler une foulée admirable. Ce dieu-là du stade s'était fabriqué, tout seul, à la force du jarret. Aragon ordonnait que, devant le génie, on se décoiffât.

Christian de Maussion
Paris

La césure marquée par le conflit au Kosovo est loin de ne concerner que l'Allemagne. L'Europe aussi, dans ce conflit, a été confrontée à sa nouvelle définition politique.

L'Europe est une nécessité pratique – pas seulement pour l'Allemagne et les Etats membres de l'Union européenne. Une nécessité pratique à cause des très nombreuses interconnexions dans le domaine économique et commercial qui rendent impossible une politique de l'emploi ou une politique fiscale limitée au seul cadre national sans composante européenne.

L'Europe est aussi une nécessité pratique en matière de sécurité internationale – il suffit de regarder les énormes flux migratoires ou l'augmentation débridée de la criminalité internationale. Et même si l'Allemagne est « entourée d'amis » en Europe, même si l'Europe dans son ensemble n'est pas menacée d'un point de vue géostratégique, les évolutions dans l'espace méditerranéen du Proche-Orient et de l'Afrique concernent de façon immédiate la sécurité de l'Europe.

Enfin, l'Europe est, si l'on veut, « moralement » une nécessité pour elle-même et pour le monde. Jamais dans l'histoire, l'Europe ne fut un espace géographique clairement délimité. Si l'Europe n'avait pas cessé de « se transformer et de transformer ainsi le monde » (Eric Hobsbawm), elle ne serait sans doute plus que le nom d'une belle femme de la mythologie.

C'est ainsi que l'Europe des temps modernes pourrait être définie comme un modèle d'industrialisation, de culture et d'histoire des idées aux XVIII^e et XIX^e siècles. Les Lumières et la sociale-démocratie, le christianisme séculaire et l'opéra, mais aussi le national-socialisme et le colonialisme furent autant de phénomènes déterminants de cette Europe. Dans la première moitié du XX^e siècle, l'Europe est un champ de bataille abréuvé de sang. Dans la seconde moitié du siècle, l'Europe est le théâtre de la guerre froide et la victime d'une partition violente avec pour conséquence le fait que l'Europe de l'Ouest, forte de son évolution démocratique et pacifique, se définit alors comme le continent à proprement parler.

Au seuil du XXI^e siècle, ces distinctions ont perdu de leur impact. L'Europe est maintenant marquée par des actes d'une nouvelle souveraineté supranationale – à commencer par l'Union monétaire – et ceux du rapprochement progressif et de l'intégration des pays qui, jusqu'à présent, ne faisaient partie de l'Europe que sur la carte. Il est impossible de maintenir ce grand écart – approfondissement et élargissement – sans un ordre servant de clé de voûte, orienté sur des valeurs et des critères de stabilité.

C'est pourquoi la responsabilité que l'Europe a prise en vue de faire

l'Europe s'est mis d'accord à Cologne.

Il en faudra d'autres : à tout le moins une modification des structures et de l'organisation militaires chez tous les partenaires européens de l'Alliance. Une chose est importante : que nous autres Européens ayons reconnu qu'il nous faut assumer ensemble une responsabilité accrue pour la paix et la sécurité sur notre continent, mais aussi dans le monde. Ce processus est engagé. Il développera sa propre dynamique.

« Surmonter le fossé qui sépare les régions pauvres des régions riches dans le monde, voilà qui reste le plus grand défi international à l'aube du XXI^e siècle. » Tels sont les mots que j'ai prononcés le 10 novembre 1998 lors de ma première déclaration gouvernementale. Il faudrait y ajouter : briser les chaînes entre les peuples libres et ceux qui ne le sont pas est un défi tout aussi important.

Une politique étrangère démocratique et solidaire ne pourra manquer de se confronter à ces problèmes.

Gerhard Schröder
Traduit de l'allemand
par Pierre Deshusses.

Toute politique étrangère est d'abord une politique d'intérêts. La « défense indirecte des intérêts » par des alliances supranationales et internationales prend de plus en plus d'importance. L'Allemagne a ainsi tout intérêt à se considérer elle-même comme une grande puissance en Europe – ce que nos voisins font depuis longtemps

qui nous est donnée par les crises financières et économiques dans les pays émergents du Sud-Est asiatique et d'Amérique latine : une brutale croissance économique sans progrès de la démocratie et de la sécurité en matière de droits anéantit les espoirs de milliers d'individus, détruit la classe moyenne si importante pour le développement, engendre la violence et des mouvements migratoires massifs.

Il nous faut donc développer tout un appareil conceptuel et analytique où le terme de « stabilité » ne serait pas défini comme une absence ou un étouffement des conflits. Il s'agit au contraire de déceler le plus tôt possible ce genre de conflits et d'améliorer rapidement et de façon efficace les mécanismes de régulation pour venir à bout de ces conflits de façon pacifique.

Pour la politique internationale, cela veut dire qu'il est urgent de procéder à une réforme concernant tout le fond que les structures, si l'on ne veut pas que le concept de « non-ingérence dans les affaires intérieures » puisse être dévoyé et continuer de servir de paravent à des dictateurs et des assassins. Quiconque se rend cou-

3615 LEMONDE

rubrique VOL

Vols réguliers

Promotions

Charters

Dernières minutes

Comparez tous les tarifs aériens sur 500 destinations...

QUIZ: testez vos connaissances et gagnez des billets d'avion ou des guides de voyage

Vous avez soutenu votre thèse entre le 30 septembre 1998 et le 30 septembre 1999

Participez au

Prix

Le Monde

de la

recherche universitaire

Troisième édition

En décembre 1999, un jury coprésidé par Edgar Morin et Jean-Marie Colombani sélectionnera 5 thèses qui seront publiées aux Editions Grasset

Renseignements : 01-53-38-43-73.

Date limite d'envoi des dossiers : le 5 octobre prochain

Banques CIC pour le livre
fondation d'entreprise



Un Kosovo asiatique

Le 30 août, sous l'égide de l'ONU, les quelque 800 000 habitants du Timor Oriental étaient appelés, par référendum, à se prononcer pour ou contre l'indépendance de ce territoire à l'extrémité est de l'archipel indonésien. Possession du Portugal depuis le XVI^e siècle (l'autre partie de Timor, comme le reste de l'archipel, était hollandaise), le Timor Oriental a été annexé de force par l'Indonésie lors du départ des Portugais en 1975. En une dizaine d'années, les Indonésiens – la dictature de Suharto, soutenue par les Etats-Unis – ont massacré près du quart de la population du territoire : 200 000 personnes ont péri. Victimes de crimes contre l'humanité dans le silence complice d'un Occident qui tenait l'Indonésie pour un allié dans la guerre froide.

En mai 1998, la crise économique forçait le dictateur Suharto à la retraite. Son successeur, Jusuf Habibie, était dépendant des crédits occidentaux pour maintenir à flots l'économie d'un pays de plus de 200 millions d'habitants, répartis sur 13 000 îles, et qui constitue la plus grande nation musulmane du monde. Il a dû faire des concessions politico-diplomatiques, la première étant ce référendum au Timor oriental. Il a laissé entendre qu'il était prêt à jouer le jeu de l'autodétermination. Les résultats du scrutin ont été connus samedi 4 septembre : les résidents du territoire, majoritairement catholiques, ont voté à 78,5 % pour l'indépendance.

Mais, depuis quelques jours déjà, l'armée, par milices pro-in-

donésiennes interposées, fait régnér la terreur pour empêcher l'accession du Timor Oriental à l'indépendance. Tout semble avoir été orchestré depuis l'état-major à Djakarta avec un objectif : mettre le territoire à feu et à sang. Il s'agit de justifier le maintien du Timor Oriental sous la botte des 14 000 soldats qui l'occupent. Les moyens sont ceux de l'armée indonésienne, déjà mis en œuvre ces dernières années : le massacre (souvent à la machette), le pillage et, craignait-on lundi, le transfert forcé d'une partie de la population. Tout cela à l'abri des regards : la mission de l'ONU et celle de la Croix-Rouge ont été attaquées, la presse chassée.

Le drame a tout d'un « Kosovo asiatique ». L'ONU risque d'être paralysée, notamment par un veto chinois. Or il y a urgence à empêcher un bain de sang, une urgence qui pèse d'abord sur deux pays en dette morale à l'égard du Timor, le Portugal (il a abandonné le territoire en 1975) et l'Australie (elle a reconnu l'annexion par Djakarta) ; on est tenté d'y ajouter les Etats-Unis, anciens soutiens actifs de Suharto, qui se veulent une puissance du Pacifique. A eux de constituer le noyau d'une force d'intervention rapide destinée à empêcher l'Indonésie de perpétrer un nouveau crime contre l'humanité. Le seul assemblage de cette force pourrait dissuader Djakarta, de même que l'annonce, immédiate, d'une série de sanctions économiques individuelles à l'encontre des dirigeants, civils et militaires, indonésiens.

<div> <div>Le Monde est édité par la SA LE MONDE</div> <div>Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani</div> <div>Directoire : Jean-Marie Colombani; Dominique Aldy, directeur général ;</div> <div>Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint</div> </div>
<div> <div>Directeur de la rédaction : Edwy Plenel</div> <div>Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferréoli, Pierre Georges, Jean-Yves Lhousseau</div> <div>Directeur artistique : Dominique Royquette</div> <div>Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment</div> <div>Rédacteurs en chef :<div> <div>Alain Frachon, Erik Izraelewicz (<i>Editoriaux et analyses</i>) ;</div> <div>Laurent Greilsamer (<i>Suppléments et cahiers spéciaux</i>) ;</div> <div>Michel Kajman (<i>Débats</i>) ; Eric Fottorino (<i>Enquêtes</i>) ;</div> <div>Eric Le Boucher (<i>Internationals</i>) ; Patrick Jaraeu (<i>France</i>) ; Fränk Nouchi (<i>Société</i>) ; Claire Blandin (<i>Entreprises</i>) ;</div> <div>Jacques Buob (<i>Aujourd'hui!</i>) ; Josyane Savigneau (<i>Culture</i>) ; Christian Massot (<i>Secrétariat de rédaction</i>)</div> </div> </div> </div>

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Attendre quoi ?

LE PROBLÈME n'est pas de savoir si l'Allemagne doit entrer au Conseil de l'Europe, car elle y entrera nécessairement un jour. L'Europe ne finit pas au pont de Kehl, et ceux qui lui ont fait traverser le Bosphore au mépris de la géographie seront impuissants à l'arrêter au bord du Rhin. Le problème est de savoir *quand* l'Allemagne viendra siéger à Strasbourg, et la discussion véritable n'est pas entre partisans et adversaires de l'admission des délégués germaniques, mais entre partisans de leur admission immédiate et partisans de leur admission différée. Il n'y a pas d'opposants, mais seulement des attentistes.

« Attendre... » Qu'est-ce donc qu'on propose d'attendre ? Le président Herriot l'exprimait dans son discours inaugural : avant d'entrer dans le concert européen, l'Allemagne doit avoir donné des preuves tangibles de ses bonnes in-

tentions. Et M. Georges Bidault, ministre des affaires étrangères, ajoutait quelques jours plus tard : *« Nous souhaitons que les Allemands se souviennent des raisons pour lesquelles l'Europe, les Européens et eux-mêmes ont souffert. »*

Tout cela est juste dans le principe, mais assez chimérique dans l'application. Imposer à l'Allemagne un *mea culpa* préalable à son admission au Conseil de l'Europe donnerait à celle-ci un caractère d'humiliation aussi dangereux qu'inutile : l'expérience de l'article 231 du traité de Versailles ne devrait pas être oubliée. Quel critère, d'autre part, permettra de juger la pureté des intentions germaniques ? Quelle autorité délivrera le certificat de bonne vie et mœurs réclamé par M. Edouard Herriot ?

Maurice Duverger
(7 septembre 1949.)

<div> <div>Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS</div> <div>Télématique : 3615 code LEMONDE</div> <div>Documentation sur Minitel : 3616 code LMDOC</div> <div>ou 08-36-29-04-56</div> </div>
<div> <div>Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60</div> <div>Index et microfils du <i>Monde</i> : 01-42-17-29-33</div> </div>
<div> <div>Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE</div> <div>Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr</div> </div>
<div> <div>Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78</div> </div>

Le devoir d'invention

Suite de la première page

La croissance américaine est toujours là, nullement atteinte par une crise asiatique qui semble s'être dissipée aussi rapidement qu'elle avait surgie. Et après que trois grands pays de l'Union – Allemagne, Grande-Bretagne et Italie – eurent frôlé la croissance zéro, ils donnent des signes de dynamisme.

Quant à la France, elle fait de nouveau, et pour la première fois depuis la fin des années 70, la course en tête en Europe : le chômage recule de façon significative, la croissance est soutenue, chaque mois survient un nouveau record d'excédent de balance des paiements et, comme dirait Jacques Chirac, qui manque rarement une occasion – involontaire – de complimenter la gauche, les caisses sont pleines. Une fois n'est pas coutume, la liste des bonnes nouvelles n'est sans doute pas close, comme si une bonne fée veillait au destin de Lionel Jospin.

Car ce beau temps français a été aidé par une série de succès : la crise du Kosovo qui, en pure logique politique, aurait dû mettre à mal la majorité « plurielle », a notamment été surmontée grâce à la posture du premier ministre, faite de stoïcisme – la guerre comme devoir au nom du droit –, à mi-chemin du bellicisme d'un Tony Blair et de ceux qui, influents en France, auraient souhaité un arrangement avec les Serbes ; les élections européennes aussi auraient dû faire naître une crise politique sous la pression des Verts, mais le premier ministre a joué du score des chasseurs pour minimiser Cohn-Bendit, et de celui, plus faible que prévu, de l'extrême gauche pour aider son ami Robert Hue ; il s'est enfin servi de la cacophonie ambiante pour se poser en arbitre. Le tout avec un gouvernement riche de personnalités : Lionel Jospin dispose, avec « DSK » du meilleur à ce poste depuis un certain « VGE » dans les années 60 ; avec Martine Aubry, d'une spécialiste qui cristallise une aspiration à gauche ; avec Elisabeth Guigou, d'un garde des sceaux respecté ; et, surtout, avec le PS, d'un mouvement qui, grâce à François Hollande, son leader, aussi promoteur que sympathique, donne l'impression de la cohérence : les Français ne sont certes pas devenus socialistes, mais ils ont le sentiment, comme ils l'avaient naguère de l'UNR gaulliste, que là sont les talents pour gouverner. Ce n'est pas si mal. Et c'est très exactement ce qu'avait voulu François Mitterrand.

Ainsi va Lionel Jospin : une politique économique qui plaît à la Bourse et aux patrons ; une politique sociale qui conforte les syndicats ; une croissance qui réjouit tout le monde. En bons marxistes, nos dirigeants ne sont pas loin de se comporter comme si un peu de

prospérité devait suffire à se concilier le corps social. Au reste, plutôt que marxiste, Lionel Jospin est un vrai socialiste : entendez par là qu'il représente à ce jour la synthèse des trois figures tutélaires du socialisme français que furent Mendès, Mitterrand et Mollet.

De Mendès France il a l'austérité revendiquée, la volonté pédagogique, la rigueur affichée et l'horreur déclarée des combinaisons politiciennes ; aussi l'a-t-on vu impitoyable avec tous ceux qui, à gauche, furent coupables de « talipisme ». De François Mitterrand, il a gardé une grande sagacité tactique, une habileté dans le manieement des hommes qu'il ne répugne pas à opposer pour mieux les réunir autour de lui. De Guy Mollet enfin – référence qu'il récuse certainement car, à la différence d'un Jean-Pierre Chevènement, il n'a, lui, jamais adhéré à la SFIO et s'est même engagé contre elle pendant la guerre d'Algérie –, il a fait siens les rites, essentiellement celui-ci, entre pragmatisme et cynisme : les politiques ne doivent pas faire peur aux enfants en leur parlant trop tôt de sexualité, mieux vaut leur réciter le catéchisme !

UN CYCLE TECHNOLOGIQUE

Lionel Jospin continue donc à moudre le catéchisme socialiste en pratiquant le libéralisme ; en d'autres termes ce n'est pas parce qu'on privatise vite et bien qu'il faut cesser de parler marxiste aux « couches sociales » auxquelles on propose une « nouvelle alliance ». C'est ce qui distingue le premier ministre de ses amis Blair et Schröder qui, voulant au contraire théoriser leur pratique libérale, s'en sont trouvés, notamment le second, punis par les urnes. Alors, que demande le peuple ?

Pourtant ce n'est pas céder abusivement au métier de Cassandre, malgré ce climat que même M. Seillière juge *« dynamique »*, que de rappeler chacun à un devoir d'invention. Aussi sûrement qu'il existe désormais un devoir d'ingérence dans la sphère internationale. Car à quelque niveau que se situe la réflexion – économie-monde, européen ou national – apparaît l'urgence de la réforme, de la transformation, parfois radicale.

Au reste, les trois niveaux sont imbriqués. Car le monde développé connaît une prospérité inégalee dans l'Histoire, en tout cas la plus forte depuis la fin de la seconde guerre mondiale ; elle est en même temps la plus inégalitaire. La nouveauté est que nous ne sommes plus, comme dans les années de l'après-guerre, dans la généralisation et l'extension d'un cycle de la révolution industrielle ; dans un mouvement de rattrapage par l'Europe, puis par d'autres régions du monde, de ce cycle qui conduisait à l'élargissement de l'aire de la prospérité, à la correction mécanique des inégalités (sociales, éducatives, etc.) et à l'extension des classes moyennes salariées. Nous vivons plutôt le début d'un nouveau cycle technologique, semblable par ses effets à celui qui, au

aujourd'hui, que l'on accompagne en saisissant le conseil de la concurrence contre la fusion Promodès-Carrefour). Cela donne un gouvernement populaire, certes, mais sans autre projet que la bonne gestion. C'est-à-dire le projet d'un gouvernement tranquillement social-libéral, dans une attitude d'accompagnement, d'apaisement du corps social plus que de transformation. L'opinion s'en satisfera, tant que le chômage reculera. Mais il faudra un jour faire la part des occasions manquées.

Cette attitude est cependant parfaitement légitime aux yeux de ceux qui pensent que le temps n'est plus, pour les politiques, à essayer vainement de changer la société. D'ailleurs, soulignent-ils, la « société de marché » est bel et bien en marche. Mais alors il faudrait, si l'on veut être cohérent, s'occuper d'urgence de transformer l'Etat : le champ est ici immense qui conduira au passage inéluctable, dans l'Europe telle qu'elle est, d'une France encore jacobine à une France girondine, vraiment et fortement décentralisée, avec un paysage politique et institutionnel complètement restructuré.

Mais, dans ce domaine comme dans d'autres, il faudra attendre les promesses des prochaines échéances électorales. Hélas, serait-on tenté d'ajouter, quitte à passer pour un dangereux subversif. Notre regret est de cohérence : à contre-courant de l'opinion commune, nous n'avons cessé, dans ces colonnes, de souligner l'effet délétère, anesthésiant et dilatoire, de la cohabitation, cette course de lenteur qui est une course anticipée et permanente aux suffrages. Peu importe, à ce stade, de savoir qui est en mesure de l'emporter en 2002 si, d'ici là, le pays y perd. Car, parmi ses attentes, il en est une qui, depuis l'espoir déçu de l'alternance de 1981, pèse politiquement – et électoralement – d'un même poids que le chômage : celle d'une démocratisation radicale de nos institutions, autrement dit d'une sortie de cette monarchie présidentielle qui, loin de la vivifier, assèche notre vie politique. Or, depuis le débat de l'élection présidentielle de 1995, cette attente-là est mise en congé, comme congédiée.

Il y a quelques années, face au fatalisme gestionnaire qu'incarna le second septennat mitterrandien, ceux qui appelaient de leurs vœux une invention sur le terrain économique et social – dont tout aussi bien M. Chirac en 1995 et M. Jospin en 1997 se sont inspirés, avec succès – évoquaient un « débat interdit ». Aujourd'hui, c'est sur le terrain politique et institutionnel que le débat semble à nouveau « interdit », puisque ni le président ni le premier ministre, pas plus que leurs amis respectifs, ne veulent le voir s'ouvrir. C'est pourtant sur ce terrain, alors que l'économie et le social se portent mieux, qu'il faudrait, au plus tôt, résoudre in-venter.

J.-M. C.

Les éboueurs, acteurs méconnus de la politique sociale

marché et se retrouverait impuissant à faire cesser ce trouble. D'autant que la professionnalisation de l'armée rend son intervention chaque jour plus improbable.Mais les grandes transformations à venir ne sont pas seulement quantitatives : le tournant du gouvernement vers le tri sélectif va renouveler sensiblement le processus de travail.

Le secteur, qui utilisait 112 000 emplois directs en 1997, pourrait en avoir créé, toujours selon Bipe Conseil, 40 000 de plus à l'horizon 2002, dont 14 000 dans la collecte sélective. Or cette collecte sélective ouvre des perspectives qui dépassent largement les questions industrielles et d'emploi. Pour une partie de ces tâches, 3 500 emplois jeunes devraient être créés, ce qui n'est pas rien. Mais cette collecte implique surtout un autre rapport avec la population. Ces jeunes agents expliquent aux habitants comment marche ce tri, comment séparer les ordures à la maison, quand utiliser les différentes poubelles. Ils participent ainsi à une prise en charge par la population elle-même de la propreté urbaine.

CHAIR À BENNES

Toutes les enquêtes faites dans les cités montrent que l'amélioration physique du cadre de vie a un effet direct sur la vie en commun et qu'à l'inverse, la dégradation du bâti et des espaces communs détériore immédiatement la vie sociale : le rapport *Violences urbaines, paroles d'habitants* (Editions Charles Leopold Mayer), fondé sur des entretiens avec des habitants des quartiers les plus pauvres de Marseille, ne laisse aucun doute sur le sujet. Cela signifie que la question des ordures croise directement la politique de la ville.

Un rapport de la Dares (ministère du travail), « Collecte sélective et emploi », pose ainsi le problème : *« La collecte sélective, en porte-à-porte, de la partie recyclable des déchets ménagers est bien*

sûr un acte technique qui implique des choix réfléchis et une organisation performante, mais c'est un geste plus politique qui engage fortement la municipalité dans ses rapports avec ses électeurs, leur disponibilité, leur acception de sujétions nouvelles, leur compréhension et leur demande civique. »

Prendre en compte cette dimension de la collecte des ordures implique alors de considérer les personnels des poubelles autrement que comme de la chair à bennes qu'on use à loisir. Un avis du conseil départemental de concertation (conseil général 13), rédigé par Pierre Godard, ancien éboueur devenu permanent CFDT, rappelle que ce secteur est le deuxième après les bâtiments et travaux publics pour le nombre d'accidents du travail, leur taux de fréquence et de gravité, et le nombre d'incapacités de travail permanentes ou partielles. Il montre surtout combien ces travailleurs se sentent méprisés : *« Les salariés du déchet se vivent comme le point noir du champ optique des décideurs et des citoyens. »*

Pourtant, continue le rapport, les éboueurs sont des *« sentinelles de la paupérisation »* : ce sont eux qui voient les premiers la multiplication des seringues dans un recoin ou aperçoivent des gens qui fouillent les poubelles pour manger. Envisagée comme une composante de la politique sociale, la collecte sélective pourrait être l'occasion d'une *« transformation profonde et positive de ces métiers »* qui ferait de ces travailleurs les agents actifs d'un lien renoué entre les habitants et les décideurs. Ainsi considérée, la question des ordures devient une composante des politiques de l'emploi, de la ville et de l'environnement. L'empereur Vespasien et le préfet Poubelle sont d'ailleurs assez connus pour nous rappeler que la question des déchets est une très ancienne question politique.

Michel Samson

ENTREPRISES

LE MONDE / MARDI 7 SEPTEMBRE 1999

FINANCE La National Westminster Bank (NatWest), troisième établissement bancaire du Royaume-Uni, a annoncé, lundi 6 septembre, qu'elle lançait une offre publique d'achat

amicale de 10,75 milliards de livres (16,2 milliards d'euros) sur le quatrième assureur du pays, Legal & General. ● LE NOUVEAU GÉANT de la bancassurance devrait

réunir quelque 6,5 millions de clients et être estimé à 30 milliards de livres. Il se classera derrière HSBC et Lloyds-TSB mais devant la Barclays. ● TROIS MOIS APRÈS le mariage de l'assureur

Scottish Widows avec la banque Lloyds TSB, le secteur financier britannique connaît ainsi un deuxième rapprochement en douceur. ● EN FRANCE, le ministre de l'économie et

des finances, Dominique Strauss-Kahn, a affirmé, dimanche, que « *maintenant, pour la Société générale et BNP-Paribas, les alliances européennes sont les bienvenues* ».

La NatWest s'offre, pour 16 milliards d'euros, le quatrième assureur britannique

Le troisième établissement bancaire du Royaume-Uni a annoncé, lundi 6 septembre, le lancement d'une offre publique d'achat amicale sur la compagnie d'assurance Legal & General. Le nouvel ensemble se situera parmi les cinq premières institutions financières européennes

TANDIS QU'EN FRANCE, il aura fallu six mois de bataille boursière pour qu'une fusion entre la BNP et Paribas se réalise au forceps, le secteur financier britannique vient de connaître, en trois mois, un deuxième rapprochement de taille en douceur. Après le mariage de l'assureur Scottish Widows avec la banque Lloyds TSB – elle-même issue

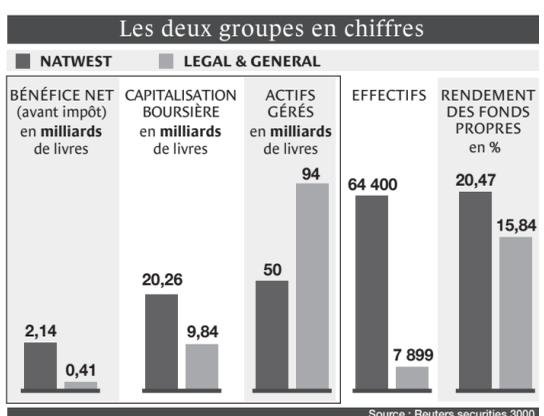
d'une fusion – en juin (*Le Monde* du 24 juin), c'est au tour de la National Westminster Bank (NatWest) et de la compagnie d'assurance Legal & General d'annoncer leurs fiançailles.

Lundi 6 septembre, NatWest, le troisième établissement bancaire britannique, a annoncé qu'il lançait une offre publique d'achat amicale de 10,75 milliards de livres

(16,2 milliards d'euros) sur le quatrième assureur du pays, Legal & General. Dès vendredi, les deux sociétés avaient confirmé qu'elles étaient en discussion. L'action NatWest avait clôturé en baisse de 5,9 %, tandis que le titre Legal & General progressait de 6,8 %, après un bond de 10 % la veille. Des mouvements qui avaient rendu furieuses les autorités boursières outre-Manche. Celles-ci avaient regretté que les modalités de l'opération circulent avant leur annonce officielle.

Les ultimes détails de la fusion ont été réglés au cours du week-end. L'offre de NatWest sera financée par une émission d'actions nouvelles de 6,4 milliards de livres, accompagnée d'un endettement de 2,25 milliards de livres, tandis que 2,1 milliards de livres seront tirés des ressources internes de NatWest. Les actionnaires de Legal & General se verront offrir pour chacun de leur titre 85 pence en numéraire, auquel s'ajoutera entre 0,103 et 0,10936 nouvelle action NatWest. Cette transaction valorise chaque action Legal & General à 210 pence sur la base d'un cours de l'action NatWest de 1143 pence, niveau de clôture vendredi.

Un triumvirat composé du président de NatWest David Rowland, le directeur général de la banque Derek Wanless et le président de Legal & General, David Rosser dirigera le nouvel ensemble. Ce dernier, qui a coupé drastiquement les dépenses chez Legal & General, aura en charge l'activité banque de détail pour faire la même chose. Dans un



communiqué, NatWest précise les économies de coûts annuelles de 130 millions de livres d'ici 2002. Il nécessitera des coûts de restructuration pour intégrer les deux groupes évalués à 130 millions de livres.

Première contributrice des bénéfices, avec 60 % des résultats, l'activité banque de détail de NatWest affiche des performances très en retrait par rapport à celles des départements de banque de gros Global Financial Markets et Greenwich NatWest. NatWest a entrepris depuis deux ans un vaste plan de restructuration et de recentrage sur la banque de détail au Royaume-Uni après les pertes de sa banque d'investissement en

1997. En absorbant Legal & General, NatWest va pouvoir diffuser ses produits d'assurance-vie dans ses succursales au Royaume-Uni. La banque lorgne en effet sur le marché de l'épargne retraite. Au printemps prochain, le gouvernement de Tony Blair devrait mettre en place un nouveau mécanisme de retraite complémentaire destiné à prendre le relais du système public.

CONDAMNÉE À GROSSIR

Legal & General était très courtisé, ce qui a eu pour conséquence de faire grimper son titre en Bourse. En étant valorisé 48 fois ses bénéfices en Bourse, l'action Legal & General était une des plus chères de secteur de l'assurance-

vie britannique, celle de Prudential se traitant « seulement » 28 fois ses bénéfices. L'assureur néerlandais Aegon, qui était également sur les rangs pour le rachat de Legal & General, a fini par abandonner lorsque le prix a dépassé les 10 milliards de livres. Pour NatWest, il n'était pas question de lâcher cette proie.

« *Il s'agit d'une initiative vitale de NatWest. Legal & General est doté d'une direction forte, d'un bon bilan et d'excellentes perspectives* », a souligné, lundi, M. Rowland. Comme la plupart de ses concurrents, la banque britannique a abandonné aux étrangers ses activités de banque d'investissement pour se concentrer sur la banque de détail. Mais elle est condamnée à grossir, alors que de nouveaux acteurs comme les distributeurs ont manifesté leur volonté de se développer sur ce métier.

Le nouveau géant de la bancassurance devrait réunir quelque 6,5 millions de clients et être estimé à 30 milliards de livres. Il se classera derrière HSBC et Lloyds-TSB mais devant la Barclays. Les analystes s'attendent d'ailleurs à une réaction de cette dernière. Elle pourrait être tentée de mettre la main sur Norwich Union, considéré comme la prochaine cible dans le secteur de l'assurance-vie britannique. Vendredi, le titre Norwich a vu son cours s'apprécier de 10 %.

Joël Morio

Vers des alliances transfrontalières

EN DÉPIT de la fin de la bataille boursière entre la Société générale, Paribas et la BNP, l'effervescence continue dans les milieux bancaires européens. Interrogé dimanche 5 septembre sur TF 1, le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, a donné son accord à des rapprochements, « *d'égal à égal* », entre des établissements français et d'autres institutions de l'Union : « *Maintenant, pour Société générale et BNP-Paribas, les alliances européennes sont les bienvenues* ». Il a rappelé que son attitude, au cours des derniers mois, avait « *consisté, pendant la période où ces deux banques étaient faibles, (...) à faire en sorte qu'aucune banque étrangère ne vienne en profiter pour ramasser l'une ou ramasser l'autre* », a indiqué le ministre. « *C'est le rôle de l'Etat de les protéger* », a déclaré M. Strauss-Kahn, tout en reconnaissant qu'il aurait préféré une alliance à trois BNP-SG-Paribas. Si cela avait été possible, « *j'aurais trouvé ça très bien* », a-t-il indiqué.

Dans ce jeu d'alliances, les banques allemandes ont manifesté

leur intérêt. Le président du directeur de la Commerzbank, Martin Kohlhassen, a évoqué, vendredi dans le quotidien *Die Welt*, un vaste projet d'association : « *Imaginez que nous liions les forces des quatre grandes banques Commerzbank en Allemagne, Crédit lyonnais en France, BCH-Santander en Espagne et BCI-Intesa en Italie* », a-t-il indiqué, tout en précisant que le regroupement pourrait avoir lieu dès l'année 2000. Le président du Crédit lyonnais, Jean Peyrelevade, avait de son côté estimé, jeudi, que le métier de la banque de grande clientèle était le sujet le plus « *préoccupant* » en termes stratégiques à cinq ou dix ans et qu'il souhaiterait « *déboucher sur des partenariats solides, forcément avec des étrangers* ».

Enfin, le président du directeur de la Deutsche Bank, Rolf Breuer, a déclaré, vendredi, qu'il n'excluait pas une alliance à trois avec deux autres établissements allemands, Dresdner Bank et HypoVereinsbank, « *dans certains secteurs* ».

Cécile Prudhomme

De grands groupes américains souhaitent plus de sécurité pour le commerce électronique

WASHINGTON

Plusieurs grosses sociétés américaines impliquées dans le commerce électronique – ou *e-commerce* – se sont regroupées pour réfléchir sur la protection du consommateur dans un secteur qui connaît une croissance considérable aux États-Unis. Selon un analyste spécialisé de Forrester Research, le commerce sur la Toile aurait atteint 8 milliards de dollars l'an dernier (7,5 milliards d'euros) et avoisinerait le même chiffre pour le quatrième trimestre de cette année.

America Online, Dell Computers, IBM, Microsoft, Time Warner et Visa USA ont ainsi annoncé, mardi 1^{er} septembre, la création du Groupe de protection du commerce électronique et des consommateurs. Un cabinet d'avocats de Washington, Piper & Marbury, a été chargé de coordonner le travail de ces entreprises, qui représentent les ténors dans des domaines comme la production et la distribution d'ordinateurs et de logiciels, les services de navigation et de programmes sur Internet et les cartes de crédit, moyen principal de paiement sur la Toile.

Selon Ron Plesser, qui assure la liaison entre ces nouveaux partenaires – parfois en vive compétition dans d'autres domaines comme, par exemple, AOL et Microsoft –, ceux-ci « *sont engagés dans le développement de ce moyen remarquable et entendent s'assurer que la confiance du consommateur qui fait ses achats sur Internet demeurera grande. Ils veulent que le commerce électronique atteigne tout son potentiel en protégeant le consommateur sur le marché électronique global qui se met en place* ».

Le Groupe, qui compte s'ouvrir à d'autres participants comme AT & T ou American Express, a déjà pris contact avec la Commission fédérale du commerce (FTC) et le département du commerce, dont le secrétaire, William Daley, a déclaré

qu'il s'agissait là « *exactement du type d'initiative dont nous avons besoin* ». Ses membres entendent également établir des relations avec l'OCDE et avec l'Union européenne.

SYSTÈME D'AUTORÉGULATION

Leur objet, a expliqué au *Monde* M. Plesser, est « *de démontrer que le secteur privé peut jouer un rôle de leader dans la protection du consommateur sur Internet et dans la définition d'obligations légales consistantes et compréhensibles pour les fournisseurs de biens et de services comme pour les consommateurs* ».

Il cite, en particulier, la protection

sadeur Aaron négocie avec Bruxelles l'harmonisation de la législation sur la protection de la vie privée à la suite de l'adoption par les Quinze d'une directive à ce sujet.

Ce nouveau groupe de pression se voudrait assez fort – il suffit de lire la liste de ses membres – pour espérer influencer le Congrès et jouer un rôle important dans les négociations internationales en cours. Il a pris l'initiative pour permettre à l'industrie de conserver autant que faire se peut le contrôle de ce secteur appelé à un développement spectaculaire et d'éviter des ingérences étatiques, surtout

Microsoft et les services secrets américains

Le numéro un mondial des logiciels, Microsoft, a vigoureusement nié avoir incorporé une « *clé secrète* » dans son système d'exploitation Windows destinée à favoriser la lecture des données personnelles par la National Security Agency (NSA), l'agence gouvernementale américaine chargée, notamment, de la surveillance des télécommunications.

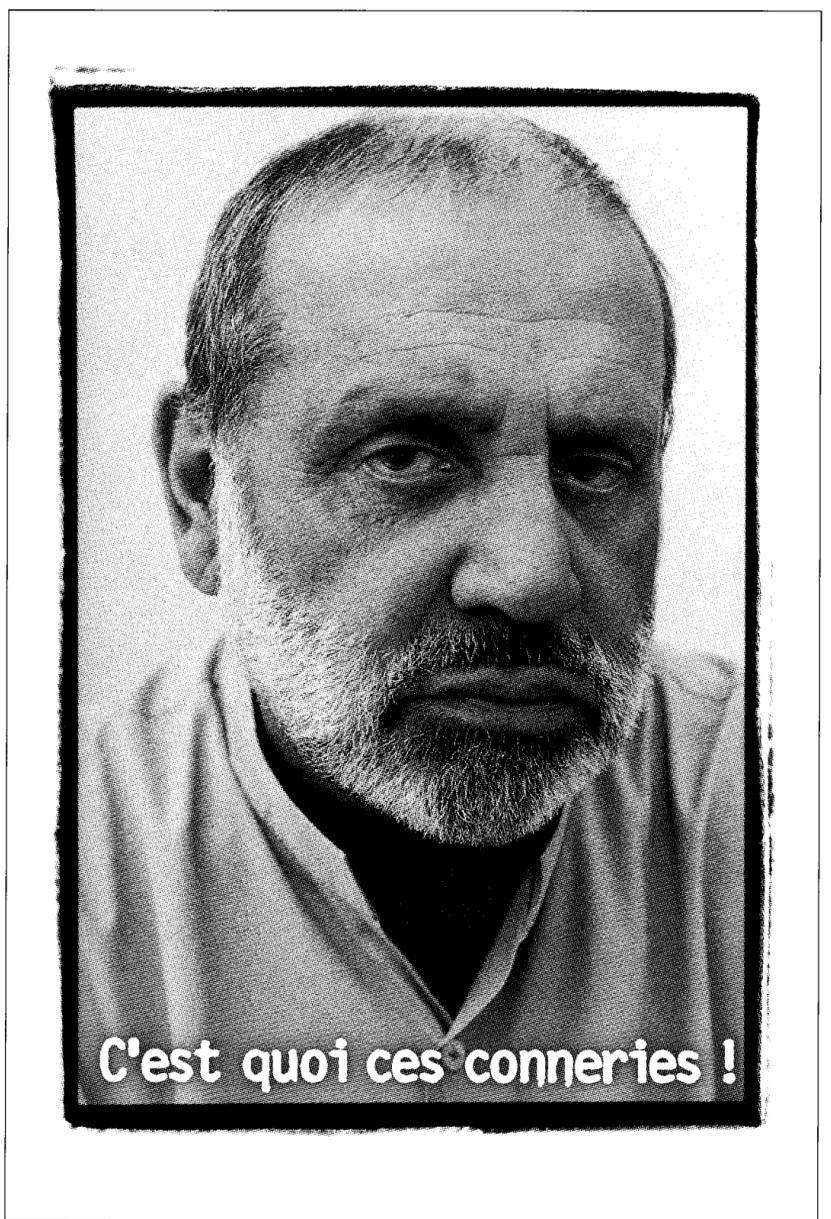
Selon le *Herald Tribune* du lundi 6 septembre, la rumeur a été colportée sur la Toile mondiale par un cryptologue, Andrew Fernandes, qui a découvert deux « *clés secrètes* » dans Windows, dont l'une était baptisée « *NSA Key* ». Mark Murray, le responsable des relations publiques de Microsoft, a estimé que les conclusions de ce cryptologue étaient erronées. Selon ce dernier, le label NSA Key signifie simplement que cette clé est conforme aux standards imposés par la NSA. « *Nous ne partageons pas les informations que donne cette clé avec des tiers, même avec la NSA* », a affirmé le porte-parole de Microsoft.

de la vie privée des consommateurs, celle de leurs transactions, des garanties sur l'identité des fournisseurs et la qualité des produits, les méthodes de paiement et de garantie, mais aussi la lutte contre le piratage informatique ou la question de l'imposition d'un commerce électronique par nature transnational et auquel de nombreuses sociétés, comme IBM ou Bertelsmann, sont opposées. Il se pose aussi des questions juridiques. En bref, le Groupe veut instituer un système d'autorégulation de cette nouvelle industrie. Il soutient aussi la position de Washington, dont l'ambas-

en dehors des États-Unis. En particulier dans des domaines aussi sensibles que la protection de la vie privée ou la taxation, auxquels Bruxelles accorde une grande importance.

Ce faisant, le Groupe compte protéger l'extension de ses activités et rassurer des consommateurs trop souvent inquiets à l'idée d'écrire sur leur ordinateur leur nom, leur adresse et leur numéro de carte de crédit, et qui veulent savoir comment et par qui seront exploitées les données ramassées sur eux.

Patrice de Beer



La direction de la SNCF pourrait filialiser le Sernam ou le confier à un autre opérateur

Les pertes de la société de messagerie dépassent les 500 millions de francs

Louis Gallois, président de la SNCF, organise le mardi 7 septembre une table ronde avec les syndicats de cheminots pour discuter de l'avenir du

Sernam. L'avenir de ce service de messagerie fait l'objet de trois hypothèses : une filialisation sous l'égide de Calberson, une cession à La

Poste et une reprise par les chemins de fer belges. Louis Gallois veut trancher d'ici la fin de l'année.

QUE FAIRE du Sernam ? la question obsède, dit-on, Louis Gallois, président de la SNCF. Et pour cause : l'activité messagerie de la SNCF semble structurellement déficitaire. Au premier semestre, le déficit atteint les 300 millions de francs. Le « record » de 1998 - 556 millions de francs, pour un chiffre d'affaires de 3,5 milliards - serait battu. Or celui-ci était déjà historique et expliquait en grande partie le déficit de la SNCF, qui était de 649 millions. Le phénomène semble s'aggraver : en 1995, le déficit s'est élevé à 395 millions, en 1996 à 370 millions et en 1997 à 300 millions ! A l'heure où la SNCF est priée d'équilibrer ses comptes, les résultats du Sernam ne lui laissent plus le choix. Même si le sujet est

socialement sensible, Louis Gallois a convoqué les syndicats de la SNCF à une table ronde, mardi 7 septembre, avant de prendre une décision d'ici la fin de l'année.

Alors que les opérateurs postaux, publics ou privés, multiplient les alliances ou les acquisitions européennes, le Sernam, handicapé par les lourdeurs de la SNCF, ne semble pas en mesure de tirer seul son épingle du jeu. « C'est une belle marque, mais ils ne sont pas assez flexibles ni assez motivés », analyse un transporteur privé.

Trois solutions sont envisagées par la direction : interne, nationale ou européenne. La piste interne consisterait à rapprocher le Sernam de Calberson, filiale de Geodis, elle-même filiale à 43 % de la SNCF. Bien que Geodis soit censée regrouper les activités de transports non ferroviaires de la SNCF (Calberson, Extand, Sceta Transport, Bourget Montreuil sont ses filiales les plus connues), le Sernam n'en fait pas partie. Le Sernam est une activité de la SNCF au même titre que les grandes lignes ou le réseau banlieue. La filialisation fait peur aux syndicats, qui redoutent d'importantes suppressions d'effectifs. Pour le moment, le Sernam emploie sept mille personnes, dont une moitié bénéficiaire du statut de cheminots et l'autre a un statut de droit privé. Pour rassurer les syndicats, le Sernam ne serait pas repris par Calberson mais serait néanmoins filialisé et « piloté » par Calberson.

Autre possibilité : la reprise du Sernam par La Poste. Dans un communiqué commun publié le 27 août, les fédérations CGT des cheminots, des PTT et des trans-

ports préconisent la création d'un « pôle public SNCF/La Poste ». Il est vrai que l'Etat actionnaire pourrait être tenté d'organiser la complémentarité entre le réseau de messagerie de La Poste et celui de la SNCF, voire une fusion des deux. La direction de La Poste reste discrète. Les dirigeants de sa branche Messageries et Colis n'envisagent pas de gâter de cœur de reprendre le Sernam. Un syndicaliste de la SNCF affirme que La Poste serait prête à reprendre le Sernam si Geodis apporte également Extand, spécialiste du petit colis, dans la corbeille de mariage. Avantage de cette solution : Extand compléterait l'offre de Chronopost et le Sernam ne tomberait pas dans des mains étrangères.

L'HYPOTHÈSE BELGE

Car ce serait la troisième hypothèse. Les chemins de fer belges seraient intéressés par le Sernam. Le 26 août, ABX logistics, division de la Société nationale des chemins de fer belges, a annoncé la signature d'un accord de collabo-

ration « sur une base opérationnelle et commerciale » avec la société française de transport et de logistique Dubois. A-t-elle ainsi trouvé son partenaire en France, ou est-elle encore intéressée par le Sernam ? La direction de la SNCF se refuse pour le moment à tout commentaire. Cette option pourrait pourtant avoir la préférence de la CFDT, deuxième syndicat de la SNCF. « Ce n'est pas forcément la pire des solutions. Cela permettrait d'adosser le Sernam à un groupe européen et, sur le plan social, c'est sans doute la solution qui préserve le plus grand nombre d'emplois », estime Denis Andlauer, le secrétaire général de la CFDT-cheminots.

Si l'avenir du Sernam reste incertain, CFDT et CGT, chacune à leur manière, semblent conscientes que les choses ne peuvent pas rester en l'état et semblent prêtes à une évolution du statut. Reste à faire accepter celle-là par les intéressés.

Frédéric Lemaitre

Dominique Strauss-Kahn veut examiner lui-même la fusion Carrefour-Promodès

Le Conseil de la concurrence va être saisi

LES RÉVÉLATIONS du magazine spécialisé LSA sur les positions dominantes du futur groupe Carrefour-Promodès dans certaines villes de plus de 40 000 habitants (Le Monde du 4 septembre), ont contraint le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, à s'emparer plus vite que prévu du dossier. « Je vais saisir le Conseil de la concurrence et demander à Bruxelles de rapatrier le dossier pour qu'on le gère, nous », a-t-il indiqué sur TF 1, dimanche 5 septembre.

L'ampleur de cette fusion, qui doit donner naissance à un groupe de 355 milliards de francs de chiffre d'affaires, numéro un européen de la grande distribution, en fait une affaire de compétence communautaire, qui doit être examinée par la Commission de Bruxelles. Celle-ci peut demander aux gouvernements nationaux leur collaboration, et même leur déléguer le dossier, pour déterminer pays par pays les conséquences d'une opération. Mais l'exécutif communautaire peut aussi décider d'examiner lui-même la question. Il l'a fait récemment pour

le rachat du distributeur autrichien Meinel par l'allemand Rewe, contraignant ce dernier à renoncer à reprendre la moitié des magasins de Meinel.

Le seuil retenu par le Conseil de la concurrence français pour définir une « position dominante », dans le dossier de la fusion Auchan-Mammouth en 1996, était de 50 % des superficies commerciales des grandes surfaces alimentaires dans une zone de chalandise donnée. L'enquête de LSA fait état de huit agglomérations où ce seuil est franchi. Mais, selon Carrefour et Promodès, seules trois villes seraient dans ce cas du fait de leur fusion : Caen, Calais et Châteauroux. Ailleurs, le dépassement est antérieur à la fusion et le fait d'une seule des deux enseignes. A Chambéry et Compiègne, où Promodès n'a aucun magasin, Carrefour est déjà hégémonique. Tandis qu'à Ajaccio, c'est Promodès, avec ses hypermarchés Continent, qui écrase le marché, en l'absence de Carrefour.

Pascal Galinier

Transport routier :

la CFDT, premier syndicat

En compilant les résultats obtenus en 1996 et 1997 lors des élections au comité d'entreprise de 740 sociétés, la CFDT obtient 21 % des suffrages (soit une hausse de 4 points par rapport aux résultats de 1994-1995), la CGT 11 % (stable), FO également 11 % (+1 point), les « autres syndicats » 8 % (-1 point), la CFTC 3 % (stable) et la CFE-CGC 1 % (-1 point). Les listes de non-syndiqués obtiennent 46 % des voix, en baisse de 2 points. Dans le transport routier de voyageurs (autocars interurbains, 149 entreprises prises en compte), la CFDT obtient 30 % des suffrages (+2 points), devant la CGT (22 %, -5 points),

Coca-Cola souffre de ses mésaventures européennes

LES PROBLÈMES de Coca-Cola Company, le numéro un mondial des boissons sans alcool, continuent. L'entreprise américaine a annoncé, vendredi 3 septembre, que ses résultats pour le troisième trimestre 1999 seraient moins bons que prévu. Le groupe de boissons table sur un bénéfice net par action entre 34 et 35 cents alors que les analystes escomptaient 36 cents. Wall Street a réagi : l'action du groupe a, dans la seule journée du 3 septembre perdu près de 3,6 %. En une semaine, la baisse avoisine les 7,5 %. Coca-Cola a également prévenu que ses résultats au quatrième trimestre seraient affectés par ses récents problèmes européens.

Pour expliquer ces mauvaises performances, l'entreprise américaine, plutôt avare en information, a détaillé le coût de l'affaire d'intoxication alimentaire en Europe. Courant juin, des millions de canettes ont été retirées de la vente en Belgique, au Luxembourg et en France. Ce rappel devrait coûter à Coca-Cola company entre « 2 et 3 cents » de bénéfice net par action soit, avec 2,47 milliards de titre en circulation, un montant total compris entre 50 et 70 millions de dollars (300 à 430 millions de francs).

Ce coût s'explique par l'impact financier de la participation de Coca-Cola Company dans l'embouteilleur Coca-Cola entreprises (CCE). La maison mère qui produit le concentré et gère mondiale-

ment la marque, détient 40 % de CCE, qui met en bouteille et distribue les produits du groupe. Or, CCE avait annoncé en juillet qu'il avait provisionné 103 millions de dollars (98 millions d'euros) pour couvrir les coûts de ce retrait.

REMERCIEMENTS FILMÉS

La baisse des résultats de Coca-Cola Company provient également du recul de ses ventes sur certains marchés et de l'effort marketing que l'entreprise a consenti pour essayer de retrouver la confiance des consommateurs. Dans plusieurs pays d'Europe, dont la France, des films publicitaires ont été réalisés spécialement pour remercier les consommateurs de leur fidélité. Mais ces mauvais résultats ne peuvent être uniquement imputés à cette affaire européenne. Le groupe mondial a du mal à soutenir sa croissance. Au troisième trimestre, ses ventes seraient plus basses que prévu sur certains marchés latino-américains, en Chine et en Russie. L'entreprise américaine a déjà connu une année difficile en 1998. Son résultat net avait baissé de 14 %.

Il s'agit d'un véritable défi à relever pour Doug Ivester, le PDG du groupe depuis deux ans. Celui-ci avait annoncé en juillet : « D'un point de vue strictement économique, le pire est derrière nous ». Les derniers résultats le contredisent.

Laure Belot

Reprise du travail à l'Acierie de l'Atlantique, à Bayonne

BAYONNE

de notre correspondant

Après onze jours de grève, les feux se sont rallumés, samedi 4 septembre au matin, à l'Acierie de l'Atlantique, à Bayonne. L'entreprise, qui n'a pas encore trois ans, vient ainsi de vivre son deuxième conflit social grave, sans l'avoir d'ailleurs totalement résolu.

Investissement du sidérurgiste basque espagnol Marcial Ucin, l'Acierie de l'Atlantique a effectué sa première coulée le 31 octobre 1996. Employant quelque 200 personnes, elle reprenait le flambeau d'une tradition industrielle disparue en 1965 avec la fermeture des Forges de l'Adour. Arrimée sur les quais de Bayonne, cette aciérie électrique, d'une capacité de 1 million de tonnes, produit des barres ou billettes, dont la quasi totalité est exportée.

En choisissant Bayonne, Marcial Ucin trouvait des terrains et une électricité bon marché. Mais il lui a fallu également composer avec une région sans industrie lourde et tenter de créer de toutes pièces une culture d'entreprise dans un cadre très

différent de sa province natale de Saint-Sébastien. Une première longue grève avait eu lieu en 1997.

Le conflit qui a éclaté le 24 août dernier trouve sa source dans un différend entre l'intersyndicale CGT-CFDT-FO et la direction sur la grille des qualifications et des salaires. La première voit dans le dispositif proposé une tentative d'individualisation tournant le dos aux accords dans la métallurgie, tandis que Guy-Michel Sembrès, le directeur général, met en avant « une hausse moyenne de 4 % du taux horaire de base et de 11,7 % de la rémunération globale moyenne ».

COMMISSION DE CONCILIATION

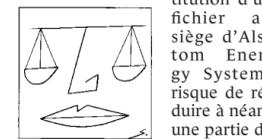
Les discussions ayant beau avoir lieu depuis mars dernier, les syndicats estiment qu'on ne peut parler de véritable négociation. La production s'arrête, puis l'accès au site est bloqué par les grévistes, ce qui perturbe l'approvisionnement en acier semi-fini des laminoirs du groupe Ucin en Espagne.

Le conflit culminera jeudi 2 septembre, avec l'envoi à des délégués de quatre convocations

Michel Garicoix

Le fichage des salariés est soumis à une réglementation très stricte

ALORS QUE la direction d'Alstom tente depuis quatre ans de se donner une image sociale plus flatteuse, la révélation dans L'Humanité du 27 août de la constitution d'un fichier au siège d'Alstom Energy Systems risque de réduire à néant une partie de ses efforts.



EXPERTISE

Selon les longs extraits publiés par le journal, le directeur des ressources humaines de cette filiale, trois mois après son arrivée, a demandé, en juillet, aux chefs de service de porter sur les 548 salariés des appréciations en remplissant un questionnaire très précis. Pour chacune des personnes concernées figure une case « lacunes », suivie d'une case « poste à conserver (oui/non) », et une dernière case « commentaires ». Selon L'Humanité, qui fait remarquer que ce fichier fait suite à l'annonce de suppressions d'emplois dues à la fusion entre la division énergie d'Alstom et ABB, on peut lire parmi les commentaires : « potentiel limité par la vie familiale » (cas

d'une femme cadre), « lacunes : santé morale », « a un passé »...

La direction a fini par reconnaître l'existence de ce fichier et affirme que des « sanctions » seront prises à l'égard du DRH. Il est vrai que la Commission nationale informatique et libertés (CNIL) a saisi le parquet de Versailles, que celui-ci a ouvert une instruction et que la police judiciaire, lors d'une perquisition effectuée le 2 septembre, a emporté les deux ordinateurs de la DRH pour exploiter les disques durs.

SANCTIONS PÉNALES

S'ils sont avérés, ces faits contreviennent à deux textes législatifs : la loi informatique et libertés de 1978 (consultable sur Internet : www.cnil.fr) et une loi sur les libertés publiques et l'entreprise adoptée en 1992. La première impose (article 16) que tout fichier soit déclaré à la CNIL. Alstom a déjà déclaré plus de 130 fichiers, mais, dans un groupe de cette taille, la direction n'est pas toujours en mesure de contrôler que chaque filiale procède à la déclaration de ses fichiers. Or celle-ci est nécessaire si les fichiers ne sont pas les mêmes que ceux de la maison-mère. Outre

cette déclaration, les personnes concernées (article 25) doivent être informées de la constitution du fichier. La collecte doit être loyale. De plus, le salarié doit savoir que non seulement il peut avoir accès aux informations le concernant, mais qu'il peut également les modifier. Le non-respect de ces deux articles peut faire l'objet de sanctions pénales. Enfin, l'article 31 de cette loi précise qu'« il est interdit de mettre en mémoire informatique, sauf accord exprès de l'intéressé, des données nominatives qui, directement ou indirectement, font apparaître les origines raciales ou les opinions politiques, philosophiques ou religieuses, ou les appartenances syndicales, ou "les mœurs" des personnes ». Il faudra donc vérifier qu'aucun commentaire n'enfreint cet article. Or le commentaire « a un passé », s'il est confirmé, permet d'en douter.

Par ailleurs, de tels fichiers sont interdits par la loi du 31 décembre 1992, qui faisait suite à un rapport remis par le professeur Gérard Lyon-Caen à Martine Aubry, ministre du travail.

Les articles L121-6, L121-7 et L121-8 du code du travail protègent les salariés et les candidats

à un emploi contre les atteintes à leur vie privée. Les informations demandées « doivent présenter un lien direct et nécessaire avec l'emploi proposé ou avec l'évaluation des aptitudes professionnelles » (art. L121-6). L'article L121-8 précise qu'« aucune information concernant personnellement un salarié ou un candidat à un emploi ne peut être collectée par un dispositif qui n'a pas été préalablement à la connaissance du salarié ou du candidat ». Si le non-respect de ces articles n'est assorti d'aucune sanction pénale, l'employeur qui ne consulterait pas préalablement le comité d'entreprise pour l'informer de l'existence de tels fichiers commettrait un délit d'entrave, assorti, lui, de sanctions pénales.

Enfin, le ministère de l'emploi rappelle qu'un salarié qui se verrait appliquer une disposition prise de manière illégale pourrait contester celle-ci devant les prud'hommes. D'où, sans doute, le démenti formel apporté par Alstom sur un lien quelconque entre la collecte d'information et les suppressions d'emplois à venir.

Frédéric Lemaitre

<http://www.lemonde.fr>

Immobilier : consulter et passer des annonces en direct, services et conseils pratiques.

COMMUNICATION

LE MONDE / MARDI 7 SEPTEMBRE 1999

Le CSA veut imposer sa présence dans la « corégulation » d'Internet

Le président du Conseil supérieur de l'audiovisuel s'appuie sur les expériences étrangères pour faire valoir sa conception au moment où le gouvernement définit les contours de sa politique dans ce domaine

COMMENT s'effectuera le contrôle des activités des médias sur Internet ? Au moment où le gouvernement français commence à dévoiler sa politique dans ce domaine, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) avance ses pions. Pas question pour cette instance de rester à l'écart de la régulation qui s'exercera sur le réseau des réseaux.

Lionel Jospin a déjà prévenu que « la nature même de l'Internet ne conduit pas à en confier la régulation à une autorité administrative indépendante spécifique ». Partisan de la « corégulation », le gouvernement devrait proposer « la mise en place d'un organisme qui associera, dans un but de concertation et de déontologie, acteurs publics et privés », et qui aura un droit de regard sur la totalité des activités de la Toile.

Hervé Bourges, président du CSA, a décidé, lui, de poser le problème au plan international. De colloques en forums, il arpente la planète pour solliciter et confronter les opinions des différents organismes de régulation. Car, s'ils

ne revendiquent pas de compétences dans le domaine du commerce électronique, ces derniers estiment avoir leur mot à dire en ce qui concerne « les principes et les instruments de la prévention des contenus illicites et préjudiciables et sur la définition de la communication audiovisuelle ». Une « journée d'étude sur Internet » se tiendra le 14 octobre, sorte d'avant-première du sommet

mondial des régulateurs des 30 novembre et 1^{er} décembre, à Paris.

Les débats, qui porteront sur « la définition de la communication audiovisuelle à l'ère d'Internet », sur « la dignité de la personne et la protection de l'enfance », permettront de traiter de la déviance des contenus, en matière de vie privée ou de pornographie par exemple. A ces thèmes s'ajoutent « les effets des nouveaux médias sur la pra-

tique de la communication » et l'effet de la rapidité d'Internet sur le travail des journalistes.

Plus de soixante pays ont déjà envoyé des contributions. Tous défendent l'idée que les instances de régulation de l'audiovisuel ont non seulement le droit mais aussi le devoir de réfléchir à la régulation de la communication audiovisuelle sur Internet, qui concerne de manière tout à fait certaine l'avenir de la radio et de la télévision. « L'idée la plus forte qui se dégage pourrait être un concept nouveau : celui d'une corégulation, dans laquelle l'application des principes essentiels définis par les autorités de régulation serait confiée aux opérateurs, à charge pour eux de proposer des solutions techniques de nature à sauvegarder ces principes et à charge pour les autorités de régulation de vérifier la bonne interprétation des recommandations exprimées », explique Hervé Bourges.

En Grande-Bretagne, l'Independent Television Commission (ITC) n'a pas cherché à appliquer ses propres pouvoirs à Internet,

mais elle est représentée au sein de l'Internet Watch Foundation, organisme spécifiquement consacré à la régulation sur la Toile. Très soucieux de régulation, les Canadiens ne plaident pas non plus pour une régulation autoritaire. Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) reconnaît que « les lois canadiennes d'application générale, jumelées à des mesures d'autorégulation, constituent des moyens plus efficaces que la loi sur la radiodiffusion pour régler le problème du matériel offensant dans les nouveaux médias ».

CONCERTATION INTERNATIONALE

En Suisse, l'Office fédéral de la communication (Ofcom) estime que la régulation doit passer par une concertation entre les acteurs publics et privés, et donc par la recherche d'un équilibre entre une régulation étatique et l'autorégulation des milieux intéressés. Les Allemands sont du même avis, mais les Landesmedienanstalten (organismes régionaux de régulation) « ont constaté que l'autorégulation ne fonctionne correctement que si elle est accompagnée par une administration de contrôle ».

Un autre souci des régulateurs est de combattre le développement inégalitaire d'Internet dans le monde entre pays riches et pays pauvres. En ce qui concerne la question du calendrier, les instances sont partagées sur l'urgence à prendre des mesures. Certaines plaident pour ne pas se précipiter et n'intervenir qu'après une période qui aura permis d'observer les dérives. D'autres soulignent la nécessité d'une concertation internationale plus rapide, à laquelle l'Unesco pourrait fournir un cadre adapté.

F. Ch.

Françoise Chivot

Des conditions pour le rachat du groupe Mirror

LE GOUVERNEMENT britannique a, sous certaines conditions, donné son feu vert au rachat du groupe Mirror par le groupe de presse régionale Trinity. Annoncée le 30 juillet (*Le Monde* du 2 août), l'offre de fusion portait sur un montant de 1,24 milliard de livres (1,86 milliard d'euros). Selon le communiqué gouvernemental, publié vendredi 3 septembre, Trinity dispose d'un an pour céder ses quatre titres en Irlande du Nord : *Sunday Life*, *Community Telegraph*, *Farm Trader* et *Belfast Telegraph*. En outre, sa participation ultérieure ne devra pas excéder 19,99 %. Le gouvernement invoque la nécessité de « protéger la diversité de la presse et la concurrence sur le marché de la publicité en Irlande du Nord ».

Avec le rachat du Mirror Group, qui publie le quotidien national du même nom et de nombreux journaux régionaux, Trinity devrait devenir le premier groupe de presse du Royaume-Uni.

DÉPÊCHES

■ **AUDIOVISUEL** : les groupes américains CBS et Viacom, qui possèdent respectivement quinze et dix-neuf stations de télévision, discuteraient d'une fusion partielle de leurs chaînes. Le nouveau cahier des charges de la FCC (Commission fédérale des communications) permet, sous certaines conditions, à des groupes de contrôler deux stations de télévision dans un même marché. — (AFP)

■ **PRESSE** : Paris-Match est à nouveau distribué en Algérie à partir de lundi 6 septembre, après treize ans d'absence. Selon Hachette Filipacchi Média, 2 000 exemplaires sont mis en vente au prix de 100 dinars (8,50 francs) dans les principaux points de vente d'Alger et les grandes villes du pays.

RTL - Europe 1 : les armes de l'humour

POUR CETTE RENTRÉE, les radios généralistes jouent l'humour. RTL et Europe 1 notamment, en pariant sur deux vedettes, respectivement Jean Yanne et Laurent Ruquier.

Avec « Cent ans de conneries », raconté chaque jour par Jean Yanne et diffusé à 8 h 30 et à 12 h 2, RTL sort du siècle par la dérision. Cela n'empêche pas Philippe Labro, vice-président-directeur général de RTL, d'annoncer une stratégie sportive : « L'an 2000, c'est un grand tournant. C'est dans les virages qu'on accélère. »

RTL a, par ailleurs, sélectionné quelques personnalités pour symboliser cette rentrée. L'éditorialiste Alain Duhamel, transfuge d'Europe 1, apporte à la station une notabilité supplémentaire. Pour la première fois, RTL cède à la mode de la revue de presse, à 8 h 27 avec « Dans la presse », bâtie autour d'un sujet d'actualité.

Nagui, qui passe ses soirées sur Canal +, conserve la tranche du matin, et Christophe Dechavanne, qu'Europe 1 a libéré, « instaure une heure et demie d'antenne ouverte » en début d'après-midi. A partir de 20 heures, les internautes pour-

ront écouter « Zik Web » toute la soirée. Surtout, RTL continue de chouchouter « Les grosses têtes », son émission vedette, dont Philippe Labro estime qu'elle est « inimitable ».

C'est justement elle que Jérôme Bellay, directeur général de l'antenne d'Europe 1, a chargé Laurent Ruquier d'attaquer de front. « On va s'êner ! », de 16 h 30 à 18 heures, est censé partir à l'assaut de « l'institution », locomotive de RTL avec 25 % d'audience. Pour le reste, conforté par les dix points d'audience enfin atteints au printemps, Jérôme Bellay « continue sur la lancée ». « On a inventé la troisième génération d'Europe 1. Tout s'est renouvelé. Cela prouve la possibilité de cette maison de rebondir », note-t-il. Yves Calvi conserve le début de matinée, suivi par Isabelle Pelletier, qui remplace Christophe Dechavanne, pour un talk-show plutôt destiné aux femmes. Dans la tranche des informations du matin, Arlette Chabot, qui n'aura pas de rendez-vous précis, commentera de temps en temps l'actualité politique. Avant le journal de 7 heures, une interview de deux minutes trente sera consacrée à

une personnalité faisant autorité sur un thème d'actualité. L'autre nouveauté est l'arrivée de Guillaume Durand, qui, entre 18 et 19 heures, interrogera une personnalité de son choix, « de Claude Allègre à Claudia Schiffer ».

CONTRE-EMPLOI À RMC

Avec Bernard Tapie et Jean-François Deniau, RMC fait sa rentrée grâce à des personnages à contre-emploi. Le matin, à 8 h 15, l'ancien ministre de Valéry Giscard d'Estaing racontera, en trois minutes, « Des histoires d'hommes et de courage », depuis celle d'un homme miraculeusement sauvé du naufrage de son voilier jusqu'à celle d'un jeune résistant qui a échappé au peloton d'exécution nazi. « Quant à Bernard Tapie, ce n'est plus le même Tapie. Il souhaite rebondir dans un domaine différent de ceux qu'il a connus », affirme Jean-Marie Ferrand, directeur de l'antenne de RMC. De 8 h 30 à 9 heures, il tentera d'aider les auditeurs qui lui soumettront leurs problèmes. Le reste de la grille est bâti autour du triptyque information-musique-chroniques lancé le 1^{er} mars. Rassérénés par des rentrées pu-

blicitaires importantes et de bons résultats d'audience, les patrons des radios généralistes ont retrouvé des raisons d'optimisme. Il leur reste à s'imposer auprès des jeunes auditeurs. Le sondage Médiamétrie réalisé auprès des onze-quatorze ans au printemps à la demande de Skyrock et de NRJ crédite RTL de 7,5 % d'audience, Europe 1 de 4,8 %, et France-Inter de 3,7 %. Alors que NRJ est écouté par 32,9 % d'entre eux et Skyrock par 28,9 %.

Aqui TV, la « télé d'ici », s'enracine au cœur du Périgord

PÉRIGUEUX

de notre correspondant

En occitan, Aqui TV signifie « télé d'ici ». Créée en juin 1991, cette chaîne de télévision locale privée — la seule émettant par voie hertzienne en milieu rural — a trouvé l'équilibre financier en 1998 et espère faire des bénéfices cette année. Djalma Didier, un des animateurs vedettes de la chaîne, a connu les débuts difficiles : « C'était un peu confidentiel, les gens n'y croyaient pas vraiment. » Installée à Proissans, dans une ancienne étable de ce village situé à quelques kilomètres de Sarlat, l'entreprise paraissait invraisemblable aux yeux de beaucoup. Mais les élus ont rapidement mesuré le parti qu'ils pouvaient tirer de ce nouveau média.

Le conseil général a, d'emblée, trouvé une formule : l'achat d'espace. Pour dix minutes d'émission hebdomadaire consacrée aux activités des édiles départementaux, 3,6 millions de francs sont versés chaque année à Aqui TV. Des municipalités comme Sarlat, Bergerac ou Montignac ont suivi. Périgueux devrait les rejoindre en octobre. Mais cela ne suffit pas pour financer une telle structure, payer les dix-huit salariés et tous les collaborateurs. Le passé le prouve.

En 1993, ce fut le dépôt de bilan. Un industriel sarladais, François Carrier, a joué les sauveurs, mais il n'a cependant pas pu empêcher l'écran noir durant quelques mois. Difficile d'absorber un passif de 5 millions de francs, surtout lorsque, chaque mois, TDF présente la même facture qu'aux chaînes nationales.

Un concordat a toutefois été signé, permettant d'éviter la rechte en 1997. « J'en suis tout de même à 2 millions de francs d'argent personnel », commente le PDG, qui a bien du mal à justifier, de façon raisonnable, un tel investissement. « Lorsque je demande qui veut me remplacer, je ne trouve personne et je ne me sens pas le droit de dire : "J'arrête." »

Voici trois ans, il a réussi à convaincre un ami

journaliste de France 3 Limoges, Claude Monnerie, de consacrer une partie de sa retraite à cette aventure, en assurant les fonctions de directeur général, directeur d'antenne, directeur des programmes et directeur commercial.

Les journalistes et les animateurs d'Aqui TV sont sans doute les moins bien payés de la profession. Ils apprennent le métier en direct, avec les moyens du bord. A la fois monteurs, cadreats et rédacteurs, ces jeunes professionnels commencent à intéresser des chaînes comme France 3 ou Canal+. « C'est excellent pour notre crédibilité », analyse François Carrier.

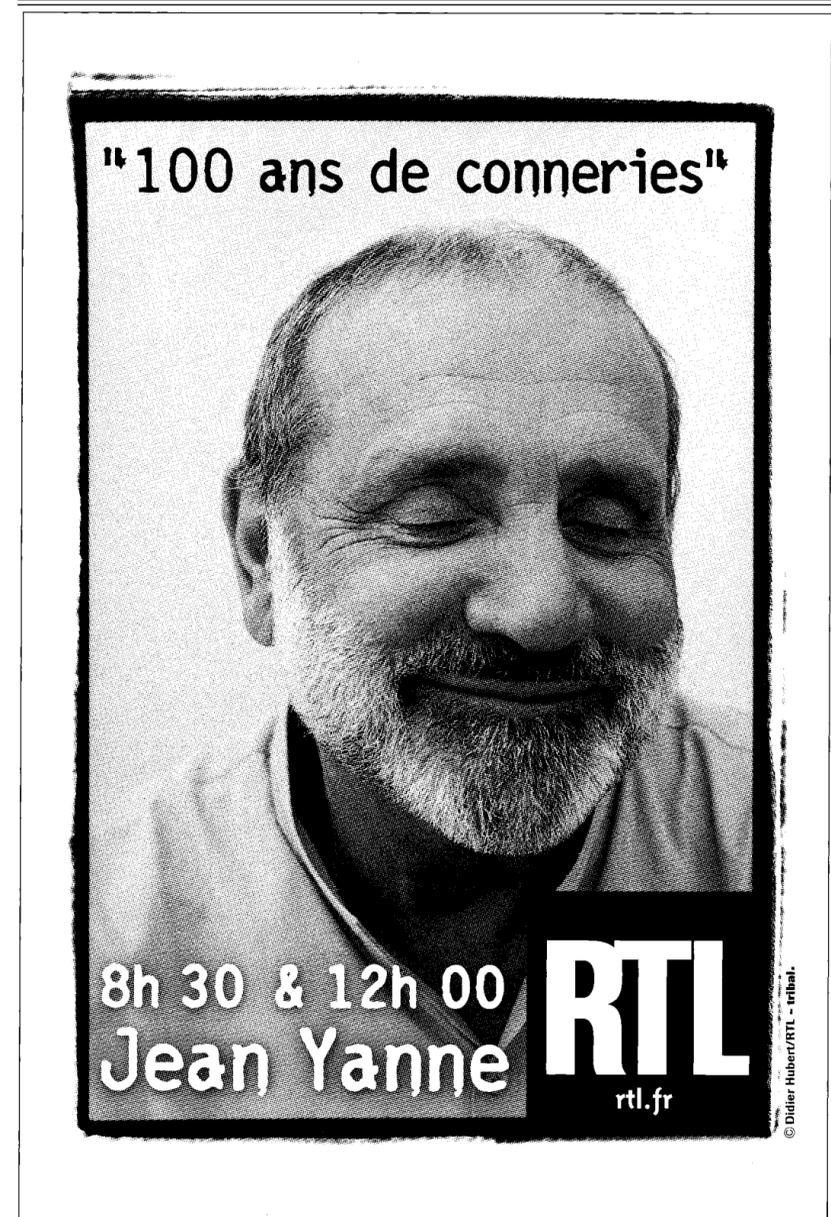
BIENTÔT SUR LE CÂBLE

1999 devrait être l'année des premiers bénéfices. Désormais, la publicité rentre : « On a créé une régie, et nous produisons nous-mêmes les films, du scénario au montage, explique Claude Monnerie. Cette année, la pub nous a rapporté 2,5 millions de francs », permettant au budget global de passer à 7,5 millions de francs.

Si des riverains de la Corrèze ou du Lot reçoivent la chaîne, tous les Périgourdiens n'y ont pas droit, faute d'émetteurs TDF capables de relayer. N'ayant pas réussi à persuader le conseil général ou les maires de financer ces installations, Aqui TV se tourne vers d'autres structures. Le Syndicat intercommunal de télévision de la vallée inférieure de la Vézère, après avoir œuvré dans le passé pour recevoir la première, la deuxième, puis la troisième chaîne, s'est battu pour Aqui TV, finançant trois émetteurs. Coût de l'opération : 2,50 francs par habitant.

Ailleurs, c'est la qualité de la réception qu'il faut améliorer. En partie à cause de cela, la municipalité de Périgueux a attendu longtemps pour aider la chaîne. Ce défaut sera en partie comblé grâce aux réseaux câblés du Périgord, qui ont demandé à Aqui TV d'intégrer leurs bouquets.

Anne-Marie Siméon



FINANCES ET MARCHÉS

VALEURS EUROPEENNES

Le titre National Westminster Bank a chuté de 68 pence, à 1 143 pence, vendredi 3 septembre. La troisième banque britannique a annoncé qu'elle avait lancé des négociations afin d'acquiescer Legal and General, le quatrième assureur du pays, mais les marchés craignent que l'établissement ne paye trop cher cette acquisition. L'action Legal and General a pour sa part bondi de 13 pence, à 205,25 pence.

Le cours de Viag a progressé vendredi de 4,99 %, à 22,10 euros. Le Land de Bavière, principal actionnaire du conglomérat énergétique Viag, a déclaré qu'il examinerait d'autres offres pour ses 25 % du capital si Viag et Veba ne fusionnent pas.

Table of stock prices for Automobile sector: AUTOLIV SDR, BASE AG, BMW, CONTINENTAL AG, etc.

Table of stock prices for Banques sector: ABBEY NATIONAL, ABRN AMRO HOLDING, ALLIED IRISH BA, etc.

Table of stock prices for Produits de base sector: ALUMINIUM GREEC, ARJUN WIGGINS AP, ASSIDOMANEN AB, etc.

Table of stock prices for Consommation cyclique sector: ACCOR R/M, ADIDAS-SALOMON, ALITALIA, etc.

Table of stock prices for Chimie sector: ACA-A, ACA-B, ACA-C, AIR LIQUIDE/RM, etc.

Table of stock prices for Conglomérats sector: AKER RCI-A, CCIP/RM, CIR, DIETREIN SA, etc.

Table of stock prices for Télécommunications sector: BRITISH TELECOM, CABLE & WIRELES, DEUTSCHE TELEKOM, etc.

Table of stock prices for Construction sector: ACCIONA, ACESA R, AKTOR SA, ASKO OY, etc.

Table of stock prices for Services financiers sector: 3I, ALMANJ, ALPHA FINANCE, AMVESCAP, etc.

Table of stock prices for Alimentation et boisson sector: ALLIED DOMEQ, ASSOCIAT BRIT F, BASS, BBAG-DE BRAU-BE, etc.



Table of stock prices for Pharmacie sector: ASTRAZENCA, ELAN CORP, GLAXO WELLCOME, HOECHST AG, etc.

Table of stock prices for Énergie sector: AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, BURMAH CASTROL, etc.

Table of stock prices for Biens d'équipement sector: ABB PARTICIP-A, ABB PARTICIP-B, ABB PARTI, etc.

Advertisement for DJ STOXX indices, featuring a large image of a person and text: 'Dérivés sur indices européens. Toute la compli DJ STOXX SM. En exclusivité à Paris sur WWW.MONEP.FR'.

Table of stock prices for Services financiers (continued) sector: LASMO, OMV AG, PRIMEUR, PRIMACAZ, etc.

Table of stock prices for Alimentation et boisson (continued) sector: ALLIED DOMEQ, ASSOCIAT BRIT F, BASS, BBAG-DE BRAU-BE, etc.



Table of stock prices for Biens de consommation sector: AHEAD, ASDA GROUP PLC, ATHENS MEDICAL, AUSTRIA TABAK A, etc.

Table of stock prices for Commerce distribution sector: ARCADIA GRP, BOOTS CO PLC, CARREFOUR/RM, CASTRO.DUBOIS/R, etc.

Table of stock prices for Haute technologie sector: ALCATEL/RM, ALTEC SA REG, BAAN COMPANY, BARCO, etc.

Table of stock prices for Assurance sector: AGF/RM, ALLENZA ASS, ALLIANZ AG, ALLIED ZURICH, etc.

Table of stock prices for Services collectifs sector: ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, CENTRICA, EDISON, etc.

Table of stock prices for Euro Nouveau Marché Amsterdam sector: AIRSPRAY NV, ANTONOV, CTAC, CARDIO CONTROL, etc.

Table of stock prices for Euro Nouveau Marché Bruxelles sector: ENVIPOCO HLD CT, FARDEM BELGIUM B, INTERNOO HLD, etc.

Table of stock prices for Euro Nouveau Marché Francfort sector: 1 & 1 AG & CO.KAG, AXTRON, AUGUSTA TECHNOLOGI, etc.

Table of stock prices for Codes pays zone Euro sector: FR: France - DE: Allemagne - ES: Espagne, IT: Italie - PT: Portugal - IR: Irlande, LU: Luxembourg - NL: Pays-Bas - AT: Autriche, FI: Finlande - BE: Belgique.

VALEURS FRANÇAISES

L'action Air France ouvrait lundi 6 septembre en hausse de 3,37 %, à 16,85 euros. La compagnie aérienne a vu son bénéfice net, part du groupe, croître de 1 652 à au premier trimestre de son exercice 1999-2000 (1er avril au 30 juin), à 946 millions de francs. Le cours d'Alstom gagnait lundi 1,99 %, à 30,70 euros, dans les premiers échanges. Le groupe de construction de matériel électrique a remporté un contrat de 186 millions d'euros pour la fourniture de 16 rames de train en Argentine. L'action Carrefour cédait lundi 0,26 %, à 151,70 euros, tandis que celle de Promodès perdait 0,67 %, à 884 euros. Dominique Strauss-Kahn a l'intention de saisir le Conseil de la concurrence du projet de fusion entre les deux groupes de distribution. Le cours Crédit Lyonnais restait stable, lundi à 30 valeurs. La banque allemande Commerzbank a annoncé qu'elle souhaitait créer une banque transnationale d'investissement avec ses partenaires européens, au rang desquels la banque présidée par Jean Peyrelevade. Le cours d'Elf perdait 0,58 %, lundi, à 171 euros, tandis que celui de TotalFina prenait 0,08 %, à 124,70 euros. Dans une interview à l'agence Reuters, Philippe Jaffré juge qu'une fusion entre son groupe et TotalFina est aujourd'hui la solution la plus probable.

RÈGLEMENT MENSUEL

Table with columns: France, Précédent en euros, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, % Var. 31/12 (I). Lists various French companies and their stock performance.

Main table of stock prices and market data. Columns include company names (e.g., BIC, BIS, B.N.P., BOLLORE, BONGRAIN, BOUYGUES), current prices, and percentage changes.

Table titled 'International' showing stock prices and changes for various international companies like American Express, A.T.T., Barrick Gold, etc.

Table with columns: ABRÉVIATIONS, SYMBOLES, and DERNIÈRE COLONNE RM (1). Provides symbols and abbreviations for the market.

NOUVEAU MARCHÉ

Table of new market listings. Columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille. Lists companies like ADL PARTNER, ALFA ROMEO, etc.

Advertisement for 'Certificats & Warrants Paribas'. Features a large image of a certificate and text describing the services offered by Paribas.

Table of stock prices and market data. Columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille. Lists companies like ADL, ALCEGO, APRIL S.A., etc.

SICAV FCP

Table of SICAV (Investment Funds) and FCP (Collective Investment Schemes). Columns: Valeurs unitaires, Dates, etc.

Table of 'SECOND MARCHÉ' (Secondary Market). Columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille. Lists companies like MONÉDY, MONÉJ, etc.

Table of 'Fonds communs de placements' (Investment Funds). Columns: Valeurs unitaires, Dates, etc.

Table for CDC Asset Management. Columns: Valeurs unitaires, Dates, etc.

Table for Crédit Agricole and CIC Banques. Columns: Valeurs unitaires, Dates, etc.

Table for LCF E de Rothschild Banque. Columns: Valeurs unitaires, Dates, etc.

AUJOURD'HUI

LE MONDE / MARDI 7 SEPTEMBRE 1999

SPORTS L'équipe de France s'est contentée d'un résultat nul (0-0), samedi 4 septembre, à Kiev, devant l'Ukraine dans les éliminatoires du championnat d'Europe 2000.

LES BLEUS ne sont pas parvenus à concrétiser leur ascendant en raison d'un manque de percussif dû à la méforme de leur buteur Nicolas Anelka. Le match, très intense mais

peu spectaculaire, a été dominé par des considérations tactiques. L'UKRAINE reste en tête d'un groupe extrêmement serré avec un point d'avance sur la Russie, qui a

battu l'Arménie (2-0), la France et l'Islande, qui s'est imposée devant Andorre (3-0). LA FRANCE rejoue dès mercredi 8 septembre en Arménie avant d'en terminer avec la ve-

ne de l'Islande, le 9 octobre. Deux victoires assureraient aux champions du monde au moins la deuxième place, et un barrage face au deuxième d'une autre poule.

Tenue en échec à Kiev, l'équipe de France n'a plus droit à l'erreur

Les Bleus ont laissé échapper leur destin en Ukraine pour n'avoir pas su battre une équipe à leur portée. Les voilà dans l'obligation de gagner leurs deux derniers matchs sans garantie de terminer en tête de leur groupe

QUELLE NÉGLIGENCE ! Quelle naïveté ! On aurait pourtant dû subodorer que cet Ukraine-France, samedi 4 septembre, à Kiev, devant l'Ukraine dans les éliminatoires du championnat d'Europe 2000.

Avant ce match, il aurait pourtant suffi de prendre un papier, un crayon et le classement du groupe 4, qualificatif pour l'Euro 2000. En exergue, il aurait fallu écrire : « Le haut niveau, c'est ça », antenne martelée par Aimé Jacquet pour justifier ses calculs, qui

tenu du calendrier favorable qui reste aux champions du monde. Compris que, à ce haut niveau, il ne faut pas essayer de gagner à tout prix ce qu'il convient avant tout de ne pas perdre.

Heureusement, Roger Lemerre, le sélectionneur national, est un homme plus consciencieux que les têtes de linotte qui l'entourent dans les tribunes. Lui a pris le temps d'examiner le pointage après sept rencontres. Le Normand s'est rendu compte qu'un nul pourrait « p'têt ben » faire l'affaire. Son alter ego ukrainien, Jozef Szabo, a opéré une semblable comptabilité. Les deux hommes sont arrivés à la même conclusion et l'ont immédiatement traduite sur le tableau noir où ils ont établi leur tactique.

Table with 3 columns: Match, Score, Date. Shows Ukraine-France 0-0, Russie-Arménie 2-0, Islande-Andorre 3-0.

Table with 11 columns: Pts, J, G, N, P, Bp, Bc. Shows ranking for Ukraine (16 pts), Russie (15 pts), France (15 pts), Islande (15 pts), Arménie (5 pts), Andorre (0 pts).

Table with 3 columns: Match, Score, Date. Lists upcoming matches and results of matches already played.

l'a conduit jusqu'à l'apothéose du 12 juillet 1998. Alors, le temps de bâtir trois hypothèses, victoire, défaite ou match nul, et d'additionner les points, en cinq minutes, on aurait compris.

Compris que cette rencontre couperait pour l'équipe de France ne l'était qu'en cas de défaite. Compris qu'un match nul était plutôt une bonne opération, compte

MÉTIER DE BASE Sur la pelouse du stade olympique de Kiev se sont donc présentées devant les 60 000 spectateurs deux formations avides seulement de ne pas perdre. La France était revenue à son métier de base, ce qu'elle sait le mieux faire : défendre. Elle avait adopté son dispositif classique à trois milieux récupérateurs, avec Didier Deschamps, Patrick Vieira et Christian Karembeu. Qui plus est, Lilian Thuram et Bixente Lizarazu, les deux latéraux, se sont également cantonnés dans un rôle très conservateur.

En face, l'Ukraine affichait le même esprit timoré et le même impératif d'empêcher les espaces de se créer. Dès lors, les deux adversaires se sont entendus pour étri-



JACQUES DEMARTHON/AFP

quer le jeu. Le match s'est réduit à un âpre mais stérile combat au milieu de terrain qui ne restera pas dans le « Top Ten » des Bleus. Bref, on espérait le France-Brésil (3-0) du Mondial 98. Ce fut plutôt le France-Pays-Bas (0-0) de l'Euro 96. « Le contrat est rempli », expliquait pourtant Roger Lemerre.

Car, finalement, la sélection nationale ne ramène pas de mau-

vais nouvelles de Kiev. On l'avait laissée si mal en point, au mois de juin, après la défaite (2-3) contre la Russie au Stade de France et la victoire (1-0) miséreuse contre Andorre ! Si elle n'a pas encore atteint sa plénitude, l'équipe a au moins recouvré sa pugnacité.

Mais il est également évident que Roger Lemerre n'est pas parvenu à parfaire l'héritage d'Aimé Jacquet.

L'attaquant français Youri Djorkaeff (à gauche) n'a pu se défaire du strict marquage des Ukrainiens.

de jeu français en attaque. Le one-man-show de Zizou était d'autant plus frustrant qu'il s'achevait le plus souvent sur une passe en retrait.

Nicolas Anelka est un buteur. Mais, dans le système de jeu hérité de l'ère Jacquet, réactivé ce samedi par la présence de dix champions du monde, l'avant-centre a un rôle altruiste. Il doit faire plier les défenses jusqu'à offrir des brèches pour ses coéquipiers. A court de forme, tout comme Youri Djorkaeff, le joueur du Real Madrid n'a jamais su remplir cette fonction. D'où ce bémol de Roger Lemerre, à la fin du match : « Dans le secteur offensif, on cherche des solutions. On est comme Diogène avec sa lanterne. On espère trouver rapidement. »

Il y a urgence à ce que la lumière soit. Les phases qualificatives de l'Euro 2000 entrent dans ce que les Américains appellent le « money time », phase cruciale où chaque point vaut de l'or. La France est assurée de terminer au moins deuxième (donc qualifiée pour des barrages contre un deuxième d'un autre groupe), à la condition d'emporter ses deux derniers matches, en Arménie et contre l'Islande. « Ce sont six points à notre portée », estime Bixente Lizarazu.

Mais, mercredi 8 septembre, à Erevan, il faudra réfléchir au moyen de se créer des occasions, avant même que de les concrétiser en but. A Kiev, la France n'a réussi que deux tirs cadrés en 90 minutes. Le haut niveau, c'est ça ?

Benoît Hopquin

Mis à l'écart par le Real Madrid, Christian Karembeu se ressource avec les Bleus

DANS LA TYPOLOGIE des footballeurs professionnels, Christian Karembeu vient d'inaugurer un genre nouveau. Écarté par son employeur, le Real Madrid, au point de n'avoir pas joué la moindre rencontre officielle depuis la reprise du championnat d'Espagne, le Néocalédonien a disputé un match plein, samedi 4 septembre à Kiev, comme aux plus belles heures de sa carrière. Incisif dans un rôle de milieu récupérateur sur le côté droit, l'homme aux fines nattes tressées aura mené jusqu'à son terme la démonstration dont il rêvait : il n'est pas nécessaire d'être titulaire dans son club pour pouvoir prétendre au maillot de l'équipe nationale.

En d'autres temps, Christian Karembeu n'aurait jamais effectué ce voyage dans l'ancienne URSS qui emmènera les Bleus en Arménie, mercredi 8 septembre. Voilà deux ans,

Aimé Jacquet s'était fixé une règle d'or dans la perspective de la Coupe du monde : ne serait retenu pour la « grande aventure du Mondial 98 » que les joueurs évoluant régulièrement au sein de leur club respectif. En pleine folie des transferts, le Kanak faisait alors partie des quelques cas qui souciaient le sélectionneur.

« FORME PHYSIQUE EXCEPTIONNELLE »

Pris en otage dans une affaire de gros sous entre la Sampdoria Gènes et le Real Madrid, il resta ainsi plusieurs mois sans jouer. Son départ dans la capitale espagnole, en janvier 1998, lui permit finalement de renouer avec l'équipe de France, puis de disputer la Coupe du monde.

Si Roger Lemerre s'est beaucoup inspiré de celui dont il fut l'adjoint, le successeur d'Aimé

Jacquet n'a pas craint de donner un passe-droit à Christian Karembeu. « Même s'il ne joue pas dans son club, il est dans une forme physique exceptionnelle. On ne peut pas faire la moindre critique à son sujet », avait-il expliqué, en haussant le ton, dans les jours précédant Ukraine-France. L'intéressé, lui, avait confié qu'il est désormais obligé de prolonger les séances d'entraînement, seul dans son coin. « J'avais envie d'être là, de prouver que j'étais prêt physiquement. Tout le travail en solitaire accompli à Madrid a payé », se félicita-t-il samedi, après son match.

Club sulfureux, qui dépense sans compter et se moque des notoriétés établies, le Real n'a eu besoin que de quelques mois pour transformer le champion du monde en subalterne du ballon rond. Lors de la saison 1998-1999, il avait pris part à 20 matches de cham-

pionnat espagnol, 4 matches de Coupe de Roi et 4 matches de Coupe d'Europe, soit un tiers des rencontres disputées par son club. A la rentrée, sa situation s'est encore aggravée puisque l'entraîneur gallois John Toshack l'a éconduit du banc des remplaçants sans aménité. Le joueur refuse de verser dans le fatalisme. « A priori, je pense rester à Madrid. Le club est engagé dans plusieurs compétitions dont la Ligue des champions. J'espère donc avoir ma chance. Si tel ne devait pas être le cas, alors je chercherais un autre club au mois de décembre », indique celui qui, voilà quelques mois, reçut une proposition de l'AS Monaco. Le bon match livré par Christian Karembeu à Kiev lui ouvrira peut-être d'autres horizons.

Frédéric Potet

L'Espagne et la Suède poursuivent leur marche triomphale

SI LE GROUPE 4 de la France demeure indécis à deux journées de la fin des éliminatoires, la situation s'est éclaircie dans plusieurs poules. Sans jouer, l'Italie réalise la bonne affaire dans le groupe 1, après la victoire (2-1) du Danemark devant la Suisse, puis qu'un match nul, mercredi 8 septembre, face à ces mêmes Danois lui assurerait une qualification pour la phase finale.

La Suède (groupe 5), qui s'est imposée (1-0), samedi 4 septembre, devant la Bulgarie, aborde la dernière ligne droite dans une

position encore plus favorable. Une victoire, mercredi, à Luxembourg, face à l'une des plus faibles sélections européennes, la mettrait hors de portée de l'Angleterre et de la Pologne, en concurrence pour la deuxième place, synonyme de barrage.

Depuis son étonnant accroc initial à Chypre (2-3), l'Espagne domine allègrement le groupe 6 et l'a démontré une nouvelle fois en brisant les derniers espoirs de l'Autriche (3-1) à Vienne. La sélection chypriote, l'une des révélations des éliminatoires, est désormais

deuxième à l'issue de sa victoire (3-2) face à Israël.

La Norvège (groupe 2), qui a battu et éliminé à la fois la Grèce (1-0), sera officiellement qualifiée, mercredi, si elle gagne devant la Slovénie, dont le parcours détonne avec une seule défaite (1-2) depuis le début de la compétition, face à la Norvège justement, lors du match aller.

L'Allemagne, qui l'a emporté (2-1) en Finlande grâce à un doublé de son attaquant Oliver Bierhoff, et la Turquie, vainqueur (3-0) en Irlande du Nord à la suite d'un

triplé d'Erdem Arif, ont confirmé leur mainmise sur le groupe 3. Les deux équipes se départageront vraisemblablement lors de leur confrontation directe en Allemagne, le 9 octobre, mais tout porte à croire que cette poule fournira le meilleur des neuf deuxièmes, qui sera qualifié sans avoir à disputer les barrages. Le Portugal a cédé le commandement du groupe 7 après son impair inattendu (1-1) à Bakou face à la modeste sélection de l'Azerbaïdjan. Et encore aura-t-il fallu attendre l'ultime minute pour assister à l'égalisation de Luis Figo. Du coup, la Roumanie, qui a déroulé sans émotion sa supériorité (5-1) en Slovaquie, s'empare de la tête avant de recevoir les Portugais, mercredi.

Dans le groupe 8, la Croatie a attendu les ultimes secondes pour prendre en défaut la défense irlandaise, grâce à un but de Davor Suker, et s'installer à la première place, mais la Yougoslavie, qui a pris le dessus sur la Macédoine (3-1), reste en course.

Enfin, rappelons que la République tchèque (groupe 9) est la seule équipe déjà qualifiée. Elle a obtenu, samedi, un huitième succès pour autant de matches en s'imposant (4-0) en Lituanie. L'Ecosse mettra en jeu sa deuxième place, mercredi, en Estonie.

RÉSULTATS

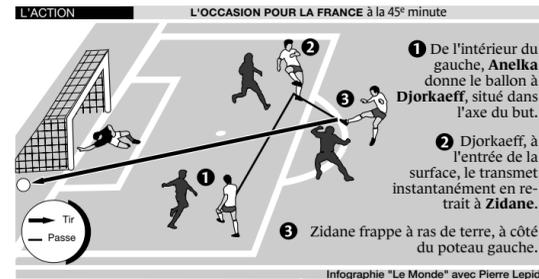
Table listing results for various groups (Groupe 1 to 5) and countries like Danemark, Grèce, Turquie, etc., including match dates and scores.

Table listing results for various groups (Groupe 6 to 8) and countries like Angleterre, Azerbaïdjan, Croatie, etc., including match dates and scores.

Table listing results for various groups (Groupe 9 to 10) and countries like Lituanie, République tchèque, Bosnie-Herzégovine-Ecosse, etc., including match dates and scores.

Infographic titled 'UKRAINE-FRANCE' showing match statistics for the 0-0 result at the Stadio olympique in Kiev. It includes details on players, goals, and tactical observations.

AVERTISSEMENT UKRAINE : Gusin (6^e, jeu dangereux). OCCASIONS UKRAINE : 48 positions d'attaque dans les 30 m (23 + 25), dont 4 occasions (2 + 2) ; 5 tirs (2 + 3), dont 2 parés (1 + 1) par Barthez.



Infographie "Le Monde" avec Pierre Lepidi

Gustavo Kuerten étouffe les illusions de Goran Ivanisevic

En huitièmes de finale de l'US Open, le Brésilien a éliminé en trois sets le Croate au bord de la déprime. Pour Ivanisevic, qui n'a jamais gagné un tournoi du Grand Chelem malgré son talent, la fin de carrière se rapproche un peu plus

Cédric Pioline s'est qualifié, dimanche 5 septembre, pour les huitièmes de finale de l'US Open en s'imposant (7-6 [7/5], 7-5, 4-6, 7-6 [7/1]) devant le Néerlandais Peter Wessels. Son prochain adversaire, l'Allemand Tommy

Haas, a vaincu le Marocain Hicham Azzi (6-7 [7/9], 6-3, 6-4, 7-6 [7/3]). Nicolas Escudé, tombeur du Belge Xavier Malisse (6-3, 6-2, 6-1), et Arnaud Clément, qui a dominé l'Allemand Nicolas Kiefer (4-6, 6-4, 6-4, 6-2), sont qualifiés

pour les huitièmes, où Escudé devait rencontrer le Chilien Marcelo Rios et Clément, l'Américain Andre Agassi. Le Brésilien Gustavo Kuerten s'est facilement imposé (6-4, 6-2, 6-4) devant le Croate Goran Ivanisevic, une

nouvelle fois décevant. Dans le tableau féminin, Amélie Mauresmo a été éliminée (4-6, 4-6) par l'Allemande Anke Huber alors que la Suisseuse Martina Hingis a dominé l'Espagnole Arantxa Sanchez (6-4, 7-5).

NEW YORK

de notre envoyée spéciale



TENNIS

nisevic a beau fourrager avec ses doigts dans ses cheveux trempés et grogner, son tennis ne revient pas. Il pleuviote, le Croate dégingand dresse la tête vers le ciel, comme si les réponses à ses interrogations se cachaient dans les gouttes d'eau.

Porté par la foule, Gustavo Kuerten ne lui pardonne pas ses errements. Le Brésilien, tête de série n° 5, s'amuse, et son tennis flamboie entre volées et points longuement construits. Il passe et smashe sous les hourras et, d'un dernier coup droit croisé, se qualifie sans problème pour les huitièmes de finale (6-4, 6-2, 6-4). La foule est triste. Goran s'en va en courbant sa longue échine.

Malgré deux premiers tours franchis sans grande conviction face à des joueurs issus des qualifications, Ivanisevic avait voulu croire à sa chance. Drôle de pensée pour un homme à qui l'US Open n'a jamais réussi : à New York, il a laissé une cheville gravement tordue en 1993 et tant de défaites au premier tour pour une demi-finale en 1996 ! Un maigre butin en dix participations.

Aux Etats-Unis, d'ailleurs, il n'a jamais gagné un tournoi de sa carrière. Alors, New York n'en a pas fait un favori. Ici, Goran Ivanisevic

est une coqueluche, un gaucher un peu cinglé qui, avec son service de fou, a fait des étincelles ou bien des catastrophes : lors de son deuxième tour contre l'Italien Cristiano Caratti, le Croate a perdu son service sans marquer de point, en commettant... cinq doubles fautes.

Il a expliqué son infortune en avançant un discours qui ferait pâlir un spécialiste de la schizophrénie : « Quand je suis sur le court, il y a plusieurs types. J'ai une petite discussion avec eux : " Qui joue maintenant ? " De temps en temps, nous

nous disputons : " C'est moi qui y vais ", " Non, c'est moi ! " », explique-t-il. Aux questions sur son jeu comme sur sa vie, il a répondu : « Pourquoi, pourquoi, pourquoi ? Quand vous achetez une voiture rouge, vous vous dites, " pourquoi je n'ai pas acheté une voiture bleue ? ", vous rentrez et votre femme vous dit d'aller la changer. Et vous vous demandez pourquoi... »

Maintenant, d'une voix de tragédie de carton-pâte, il gémit qu'il voudrait bien se tuer – un grand classique d'après ses défaites – et,

bien sûr, se ravise : « J'aime encore le jeu, je viens de passer onze années formidables. Mais je suis si triste ! » Il aura vingt-huit ans le 13 septembre et aimerait bien jouer encore quelques années. Mais son service le lâche peu à peu : « J'en aurai très vite marre si je perds devant des joueurs dont j'ignore l'existence. » Il gémit encore : « Je suis un vieux bonhomme, mais les gens restent pour m'encourager. C'est qu'ils doivent m'aimer encore un peu. »

En fait, Goran Ivanisevic dé-

Cédric Pioline passe, Amélie Mauresmo cale

NEW YORK

de notre envoyée spéciale

Dans ce tournoi qui continue de sourire au tennis français, la journée a été marquée par la qualification de Cédric Pioline, vainqueur du Néerlandais Peter Wessels (7-6 [7/5], 7-5, 4-6, 7-6 [7/1]). « Je suis content de m'être imposé au quatrième set car Wessels jouait de mieux en mieux, a confié Pioline. Il a un jeu assez embêtant, il sert bien et du fond on ne sait pas trop à quoi s'attendre. J'ai eu des problèmes pour servir d'un côté à cause de la lumière. Pour la suite, je sais que cela énerve les gens mais je prends les matches un par un. »

En huitième de finale, Cédric Pioline rencontrera l'Allemand Tommy Haas (tête de série n° 14), vainqueur du Marocain Hicham Azzi (6-7 [7/9], 6-3, 6-4, 7-6 [7/3]). Fabrice Santoro a abandonné face à Jiri Novak. Le Français ne s'est pas remis de ses deux matches marathons contre Sébastien Grosjean et Jan-Michael Gambill. Il souffre d'une blessure au pied contractée à force de jouer avec des crampes. Il a abandonné alors que le Tchèque menait 6-1, 6-0, 5-1 et se trouvait à deux points de la victoire. « Je n'ai pas voulu perdre ce match », a-t-il déclaré.

BATTUE, PAS DÉÇU

La pluie lui a bien laissé un répit, peine perdue : Amélie Mauresmo a été éliminée en huitième de finale. La Française, tête de série n° 15, a été battue par l'Allemande Anke Huber (6-4, 6-4), dimanche 5 septembre. Commencée avec trois heures de retard en raison d'une pluie chaude et tonner-

rielle, la partie a été suspendue une première fois par une courte averse, alors que Anke Huber venait de faire le break dans la deuxième manche. Les deux joueuses, qui étaient restées sur le court, ont à nouveau été interrompues alors qu'Amélie Mauresmo venait de sauver une balle de match sur son service et qu'il en restait deux à son adversaire pour terminer son match. Une vingtaine de minutes plus tard, la Française a bien sauvé les deux suivantes, mais pas la quatrième sur le service de l'Allemande. « Je n'ai pas été à mon meilleur niveau, a déclaré Amélie Mauresmo. Contre une telle joueuse, cela ne pardonne pas. »

De part et d'autre, le match a été parsemé de fautes. Avec ses dix ans d'expérience sur le circuit à seulement 24 ans, Anke Huber s'est finalement montrée la plus malicieuse, cassant le rythme de sa rivale avec un jeu puissant. C'est la première fois que la joueuse allemande, aujourd'hui 27^e mondiale, se qualifie pour les quarts de finale de l'US Open. Elle rencontrera la Suisseuse Martina Hingis, tête de série n° 1 qui a éliminé l'Espagnole Arantxa Sanchez Vicario (6-4, 7-5). Amélie Mauresmo, elle, repart déçue mais rassérénée. Sa blessure à la cheville survenue à Roland-Garros est oubliée. « J'attends toujours trop de moi mais j'estime avoir fait une bonne rentrée, a-t-elle expliqué. Je continue à faire évoluer mon jeu dans le bon sens. » La joueuse française poursuit en effet sa progression vers la volée, là où elle veut fonder tout son tennis. « Je ne me donne pas un temps précis, je me sens toujours en apprentissage. »

B. M.

Bénédicte Mathieu

La justice américaine dénoue les fils du scandale de Salt Lake City

LOS ANGELES

correspondance

Il aura fallu neuf mois à la justice américaine pour dénouer les premières ficelles et découvrir les chausse-trapes financières du scandale olympique de Salt Lake City. Mercredi 1^{er} septembre, un juge fédéral de l'Utah a mis en examen Jung Hoon « John » Kim, le fils du Sud-Coréen Un-yong Kim, membre du Comité olympique international (CIO).

Accusé d'avoir menti aux agents du FBI au sujet d'un « emploi fictif » obtenu dans une entreprise de communication de Salt Lake City, John Kim est désormais la seconde personne inculpée dans cette affaire. Le fils du président de la Fédération internationale de taekwondo aurait bénéficié des largesses du Comité de candidature de l'époque qui avait tout couvert. Un « geste d'amitié olympique » destiné, en réalité, à sécuriser le vote de son père en faveur de la cité mormone.

Membre du conseil exécutif du CIO, Un-yong Kim était jusqu'à présent considéré comme un possible héritier de Juan Antonio Samaranch, l'actuel président du CIO. Pourtant, il avait déjà reçu un « sévère avertissement » lors de l'assemblée du Comité à Lausanne. L'inculpation de son fils, qui se trouve maintenant en Corée du Sud, assombrit son avenir au CIO.

Mais, aux Etats-Unis, ce « coup de force » judiciaire était attendu depuis le début de l'été. En effet, dès le 3 août, David Simmons, le PDG de l'entreprise Keystone Communications, a confessé ses péchés. Cet homme d'affaires de l'Utah de quarante et un ans a expliqué aux inspecteurs qu'il avait falsifié des déclarations fiscales entre 1990 et 1995 pour embaucher John Kim, le fils du membre du CIO.

Lors de son témoignage, David Simmons a souligné que cet accord avait été approuvé par Un-yong Kim et organisé par Tom Welch, le président démissionnaire du Salt Lake Organizing Committee (SLOC). A la fin de son entretien, David Simmons a certifié que le sa-

laire de John Kim (104 000 dollars, soit 640 000 francs) avait été remboursé en partie (78 000 dollars, 480 000 francs) par le biais de fausses factures émanant du SLOC.

John Kim aurait, quant à lui, reversé 40 000 dollars (246 000 francs) de sa poche à Keystone Communications pour rembourser ses faux revenus, déguisés en honoraires de consultant. Dénonçant l'acharnement des juges, l'avocat de la famille Kim a mis en cause les propos « illogiques » de David Simmons. Parallèlement, le mois dernier à Séoul, John Kim a porté plainte à l'encontre du businessman américain pour diffamation.

Un salaire fictif « remboursé » grâce à des fausses factures

Mais ces mesures procédurieres n'arrêteront pas la justice américaine, qui semble avoir franchi, depuis l'inculpation de John Kim, une nouvelle étape. Les juges fédéraux lui reprochent d'avoir menti aux agents du FBI lors d'un témoignage du 23 février, au cours duquel il avait précisé qu'il ne savait rien des tractations inhérentes à son embauche. Avec cet emploi fictif, obtenu grâce aux faveurs de Tom Welch, John Kim avait toutefois reçu une *green card*, un visa de résident permanent aux Etats-Unis.

Conséquence : mercredi 1^{er} septembre, un juge fédéral new-yorkais a inculpé John Kim une seconde fois pour « détention illégale » de ce visa obtenu à partir de fausses déclarations. Prudent depuis les révélations de David Simmons, John Kim a préféré abandonné sa carte à l'ambassade américaine de Séoul, le 6 août. David Simmons et John Kim sont les premiers personnages de ce scandale à être mis en cause par la justice américaine.

Paul Miquel

Athlétisme : Noah Ngeny ravit à Sebastian Coe son record du 1 000 m

LE KENYAN Noah Ngeny a battu l'un des plus anciens records du monde d'athlétisme en réalisant, dimanche 5 septembre, lors du meeting de Rieti (Italie), la meilleure performance de tous les temps sur 1 000 m. Le nouveau prodige de l'athlétisme africain a parcouru la distance en 2 min 16 s 96, soit 22 centièmes de seconde de mieux que le record détenu par le Britannique Sebastian Coe depuis le 11 juillet 1981. Maître incontesté des épreuves de demi-fond à la fin des années 70 et au début des années 80, ce dernier ne possède plus aucun de ses nombreux records du monde. Agé de vingt et un ans, Noah Ngeny avait terminé deuxième du 1 500 m des derniers championnats du monde, à Séville, derrière le Marocain Hicham el-Guerrouj. Longtemps réduit à un rôle de « lièvre » dans les meetings, le Kenyan ne joue sa carte personnelle que depuis cette année.

DÉPÊCHES

AUTOMOBILISME : en formule 1, le Brésilien Rubens Barrichello remplacera l'Irlandais Eddie Irvine chez Ferrari au côté de l'Allemand Michael Schumacher pour les deux prochaines saisons, a annoncé samedi 4 septembre la firme italienne. Le Brésilien, qui pilote cette année une Stewart-Ford, occupe actuellement, avec 12 points, la 8^e place au classement du championnat du monde.

CYCLISME : le Sud-Africain Robert Hunter (Lampre) a gagné, dimanche 5 septembre, la première étape du Tour d'Espagne, entre Murcie et Benidorm. Au terme d'une longue échappée en compagnie de l'Espagnol César Garcia Calvo, le Français Jacky Durand (Lotto) a endossé le maillot de leader.

MOTOCYCLISME : l'Espagnol Alex Criville (Honda) a signé sa 6^e victoire de la saison en 500 cc, dimanche 5 septembre, lors du Grand Prix d'Imola, la 11^e épreuve du championnat du monde de vitesse. Il a ainsi conforté sa première place au classement, où il compte désormais 66 points d'avance sur l'Américain Kenny Roberts Jr. En 250 cc, le Français Olivier Jacque (Yamaha) a terminé troisième, derrière les Italiens Loris Capirossi (Honda) et Valentino Rossi (Aprilia). En 125 cc, le Français Arnaud Vincent (Aprilia) s'est également hissé sur la troisième marche du podium.

NATATION : la Sud-Africaine Penny Heyns a battu le record du monde en petit bassin du 100 m brasse en 1 min 05 s 57, dimanche 5 septembre aux championnats d'Afrique du Sud. Le précédent record (1 min 05 s 70) avait été établi par l'Australienne Samantha Riley, le 2 décembre 1995 à Rio de Janeiro. Agée de 24 ans, la double championne olympique a battu huit autres records du monde en brasse depuis juillet dernier.

RUGBY : en l'absence de leurs internationaux retenus pour la préparation à la Coupe du monde, quatre clubs figurant parmi les favoris au titre de champion de France se sont inclinés, samedi 4 septembre lors de la 3^e journée. Toulouse, Narbonne, Perpignan et Montferrand ont été battus respectivement à Dax (29-20), La Rochelle (39-25), Montauban (27-18) et Bègles-Bordeaux (29-25). Le Stade Français, après deux défaites, a arraché un précieux match nul à Grenoble (17-17). Colomiers a préservé son invincibilité face à Brive (27-3). Agen s'est largement imposé à Nîmes (16-54). Pau s'est imposé face à Biarritz (16-15).

LOTO

résultats des tirages n° 71 effectués samedi 4 septembre.
Premier tirage : 3. 26. 32. 36. 39. 47 ; numéro complémentaire : 40. Pas de gagnants pour 6 numéros. Rappports pour 5 numéros et le complémentaire : 1 521 855 F (232 005 €) ; 5 numéros : 10 095 F (1 538,97 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 390 F (59,45 €) ; 4 numéros : 195 F (29,72 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 36 F (5,48 €) ; 3 numéros : 18 F (2,74 €).
Second tirage : 6. 15. 29. 38. 41. 47 ; numéro complémentaire : 28. Rappports pour 6 numéros : 6 086 445 F (927 872 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 265 475 F (40 471 €) ; 5 numéros : 6 960 F (1 061 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 366 F (55,79 €) ; 4 numéros : 183 F (27,89 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 36 F (5,48 €) ; 3 numéros : 18 F (2,74 €).

The Ad Score

RÉ MINEUR ET EURO MAJEUR

DE 7H À 9H SUR RADIO CLASSIQUE
8H, JOURNAL DE L'ÉCONOMIE
8H30, ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

Paris-Ile de France 101.1 • Bordeaux 92.2 • Brest 106.6 • Caen 90.4 • Clermont-Ferrand 92.6 • Dijon 105.8 • Grenoble 102.4 • Le Havre 93.7 • Le Mans 101.6 • Lille 88.2 • Lyon 96.5 • Marseille 100.9 • Montpellier 107.3 • Nancy 88.2 • Nice 102.7 • Orléans 92.9 • Rouen 106.1 • Saint-Etienne 95.1 • Toulon 103.3 • Toulouse 103.1 • Tours 102.3 • et dans plus de 60 villes en France ! Toutes les autres fréquences sur le 08 36 68 12 80 (2,23 €/mn)
Également en numérique sur CanalSatellite, TPS, le réseau de Lyonnaise Câble.

Orageux au sud-est

Une grève à Météo-France nous met dans l'impossibilité de publier la totalité des cartes météorologiques. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

MARDI, les remontées d'air chaud depuis l'Espagne favorisent une activité orageuse marquée. Les orages pourront être forts. Sur les autres régions, le soleil dominera la journée.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.— Sur la Bretagne et la Basse-Normandie, les nuages seront souvent présents. Sur les pays de Loire, passages nuageux. Températures en légère baisse avec 20 degrés près des côtes et 24 degrés dans l'intérieur.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.— Les bancs de brume et de brouillard se dissiperont et on profitera de belles périodes ensoleillées. Les températures sont voisines de 24 ou 25 degrés.

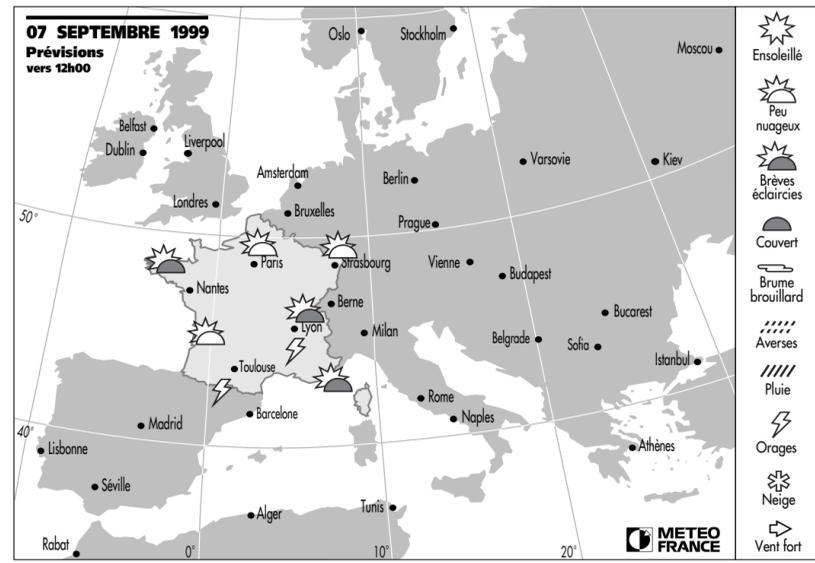
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.— Les

brouillards et nuages bas formés en fin de nuit laisseront place à un ciel assez bien dégagé. Les températures atteindront 25 ou 26 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.— Sur le Poitou-Charentes et l'Aquitaine, les bancs de brouillard se dissiperont rapidement et le soleil brillera largement. Sur Midi-Pyrénées, ciel très nuageux et orages parfois forts. Les températures seront comprises entre 25 et 30 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.— Sur le Limousin et le nord de l'Auvergne, le soleil s'imposera. Sur les autres régions, temps instable avec un ciel très chargé et des orages parfois forts. Les températures seront proches de 27 ou 28 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.— La journée sera maussade avec une couverture nuageuse importante et une activité orageuse marquée. Les orages pourront être violents. Les températures atteindront 27 à 30 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **TURQUIE.** épreuves du célèbre train l'Orient-Express sur le trajet de Paris à Istanbul sont prévus les dimanches 12 et 19 septembre. Les lundis 15 et 22 novembre, le trajet s'effectuera en sens inverse d'Istanbul à Venise, avec retour en avion à Paris. Dans les deux sens, étapes à Budapest d'une nuit (à l'hôtel Marriott) et à Bucarest (pour une visite de la ville). A Istanbul, deux nuits sont prévues au Ciragan, sur le Bosphore, avant le retour en avion, avec Air France, sur Paris. Informations et réservation au 01-55-62-18-00.

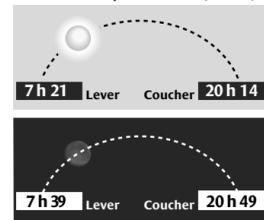
■ **GRANDE-BRETAGNE.** Une nouvelle liaison aérienne va faciliter le désenclavement du cœur de l'Angleterre. En effet, la compagnie British Midland dessert, à partir du lundi 6 septembre, l'aéroport de Leeds-Bradford au départ d'Edimbourg, à raison de 3 vols quotidiens du lundi au vendredi et d'un vol le dimanche.

ASTRONOMIE

IL OCCUPE une bonne partie du ciel et des dictionnaires de mythologie. Pourtant, le plus célèbre des héros grecs constitue l'une des constellations les moins renommées. La faute à sa taille sans doute, qui empêche sa reconnaissance facile dans la voûte céleste.

Les Anciens rapportent qu'Hercule mesurait quatre coudées et un pied — soit environ 2,30 mètres. Les étoiles qui le représentent ne sont pas en reste, qui s'étalent entre la Lyre et la Couronne boréale. Le pied gauche posé sur la tête du Dragon dont il triompha (*Le Monde* du 25 mai) au cours de ses légendaires travaux, le colosse a le genou droit « en terre ». D'ailleurs, l'étoile la

SOLEIL ET LUNE DE LA SEMAINE
• vendredi 10 septembre 1999 (à Paris) •



plus brillante de la constellation fut appelée Ras Algethi par les Arabes, c'est-à-dire « la tête de l'homme agenouillé ». Située à plus de 400 années-lumière de nous, cette géante rouge est environ trois cents fois plus grosse que notre Soleil...

L'autre curiosité astronomique d'Hercule a un nom d'agent secret : M 13. Visible à l'œil nu sous l'aspect d'une petite tache floue, cet amas globulaire, découvert par l'astronome anglais Edmund Halley en 1714, est bien plus spectaculaire si on l'observe avec un instrument. La petite boule blanchâtre qu'on y distingue rassemble plusieurs centaines de milliers d'étoiles, liées entre elles par l'attraction gravitationnelle qu'elles exercent les unes sur les autres, supérieure à celle qu'exerce notre Galaxie sur l'amas.

En 1974, M 13 fut sélectionné comme cible pour l'un des premiers messages radio adressés à d'éventuels êtres extraterrestres intelligents par le grand radiotélescope d'Arecibo (Porto Rico). Mais, semble-t-il, sans vraiment tenir compte de la distance nous séparant de cet amas. Distant de quelque 25 000 années-lumière, M 13 ne recevra le bonjour de la Terre qu'aux environs de l'an 27000.

Habitants célestes : Hercule

Quant à la réponse, si réponse il y a, elle mettra, elle aussi, vingt-cinq millénaires à nous parvenir...

Si Hercule est au ciel, il l'a bien mérité. Mais peut-être faut-il avant tout rendre à Héraclès, le héros grec, ce que les Romains ont par la suite donné à Hercule. Héraclès, donc, fruit des amours de Zeus et de la mortelle Alcène, fut, sa vie durant, poursuivi par la vengeance d'Héra, épouse légitime de Zeus et cocue récidiviste. Tout d'abord, la déesse tenta de le tuer bébé en lâchant deux énormes serpents dans sa chambre. Mais le petit Héraclès devait déjà avoir de beaux biceps et un courage énorme puisque, à huit mois seulement, il s'empara des reptiles et en étouffa un dans chaque main.

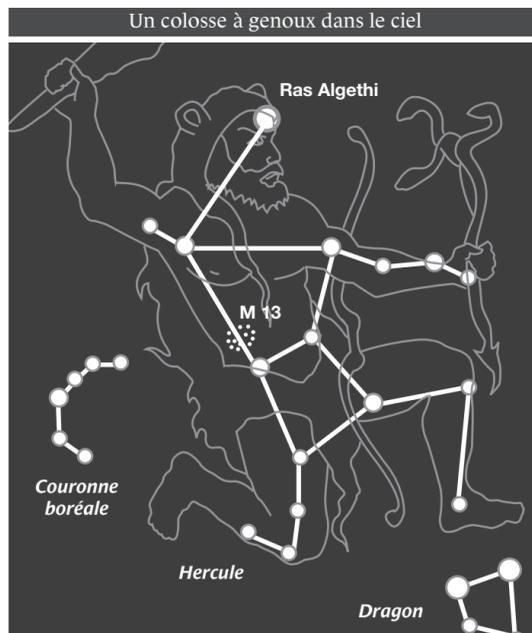
Plusieurs années plus tard, alors que le héros était marié et père de famille, Héra le frappa d'un accès de folie, au cours duquel Héraclès tua ses enfants. Revenu à lui, le fils de Zeus, pour expier ses crimes, se mit au service de son cousin Eurysthée, qui l'obligea, des années durant, à accomplir douze travaux purement titanesques, dont certains ont laissé une trace dans le ciel. Ainsi, comme première tâche, Héraclès dut tuer le lion de Némée, un

monstre invulnérable aux armes, qu'il étouffa dans ses bras. Pour perpétuer cet exploit, Zeus plaça le fauve au firmament, où il forme la constellation du Lion.

Au cours de sa lutte contre l'Hydre de Lerne, ce serpent multi-céphale dont les têtes repoussaient au fur et à mesure que le héros les coupait, Héraclès tua aussi Carcinus, une écrevisse qui vivait dans le marais de Lerne et mordit le héros au talon. De rage, celui-ci l'écrasa, mais Héra, pour récompenser l'animal d'avoir persécuté son ennemi juré, le transporta au ciel : il s'agit du Cancer. Cette constellation est d'ailleurs voisine de celle de l'Hydre.

Ainsi Héraclès contribua-t-il largement à peupler les cieux boréaux. Mais, en ce domaine, son plus grand exploit est aussi le moins connu. Pour obtenir l'immortalité, le héros encore tout petit devait têter le sein d'Héra... Rude tâche. Il fallut ruser. Selon certaines légendes, c'est Hermès qui mit l'enfant sur la déesse endormie. Lorsque celle-ci s'éveilla, elle repoussa Héraclès, mais trop tard. Un jet de lait inonda alors le ciel. Ainsi naquit la Voie lactée.

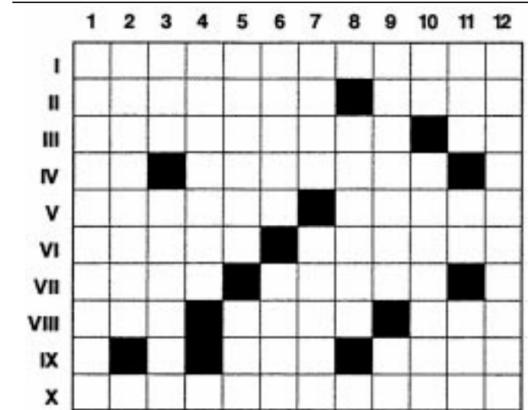
Pierre Barthélémy



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99212

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Indispensables pour aller à la chambre. — II. On y trouve des ânes et aussi des écrivains. Qui n'a pas posé de problème d'acquisition. — III. Le meilleur moyen pour faire son beurre. Lettres de secours. — IV. L'Argon. Travaillent en force. — V. Rabattues. Ont quitté la Russie avant la Bulgarie. — VI. En pente sur le terrain. Petit grain à surveiller de près. — VII. Retourné à la sortie du four. Assure le service. — VIII. Partie de partie. Pièce cochonne. Morceau de la couronne. — IX. Petit bain

d'hier. Un teint de vacances. — X. Trop bien organisés.

VERTICALEMENT

I. Qui pourront retrouver une nouvelle identité. — 2. D'un beau rouge. — 3. Gène le tireur sur le terrain. Esclaves à Sparte. — 4. A toujours quelque chose à déclarer. — 5. Salpêtres. Patronne. — 6. Sont toujours sur le dessus. Grand développement. — 7. N'avait que faire de son droit d'aïnesse. Musique militaire qui met en fête. — 8. Une brune qui vous détruit la santé. —

9. Compositeur danois. Double la mise. — 10. Préposition. Stimulent le goût. — 11. Vont souvent avec les autres. Coule de source. Ecole publique. — 12. Ruptures collectives.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99211

HORIZONTALEMENT

I. Instructions. — II. Neuroblaste. — III. Insinue. Ego. — IV. Te. Es. Perle. — V. Itération. Id. — VI. Atterrissage. — VII. Ter. Dais. Nem. — VIII. En. Encre. — IX. On. Amenderas. — X. Nef. Arrêtés.

VERTICALEMENT

1. Initiation. — 2. Nénette. Ne. — 3. Sus. Etre. — 4. Trière. Na. — 5. Ronsard. Ma. — 6. Ubu. Tramer. — 7. Clé. III. Nr. — 8. Ta. Possède. — 9. Is. ENS. Net. — 10. Oter. Ancre. — 11. Négligeras. — 12. Cédèmes.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 137

Somme de suites

$$\begin{aligned} 3 &= 1 + 2 \\ 5 &= 2 + 3 \\ 6 &= 1 + 2 + 3 \\ 7 &= 3 + 4 \\ 9 &= 2 + 3 + 4 = 4 + 5 \\ 10 &= 1 + 2 + 3 + 4 \end{aligned}$$

Parmi les nombres de 2 à 30, lesquels s'écrivent comme somme de deux nombres consécutifs ou plus ?

D'une manière générale, quels sont les nombres entiers qui ne peuvent en aucun cas s'écrire comme somme de plusieurs nombres consécutifs ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen © POLE 1999

Solution dans *Le Monde* daté 14 septembre

Solution du jeu n° 136 paru dans *Le Monde* du 31 août

Les guérilleros ont utilisé trois armes qu'ils ont divisées en dix pièces. Appelons ces pièces AB, AC, AD, AE, BC, BD, BE, CD, CE, DE. Le camion A sera alors équipé des six pièces qui ne comportent pas la lettre A, le camion B des six pièces qui ne comportent pas la lettre B, et ainsi de suite jusqu'au camion E, équipé des six pièces qui ne comportent pas la lettre E. Ainsi, si deux camions, par exemple B et D, sont interceptés, il manquera la pièce BD pour reconstituer l'arme secrète. En revanche, il sera possible avec les trois autres camions de reconstituer une arme.

La solution est minimale, car :
● Il faut que toutes les pièces figurent au moins en triple exemplaire au cas où deux d'entre elles seraient interceptées.

● Il doit exister au moins dix pièces détachées : en effet, il existe dix couples possibles de deux camions ; pour chacun de ces couples, une pièce au moins ne doit figurer dans aucun des deux camions du couple (au cas où ils seraient interceptés tous les deux), et figurer donc dans chacun des trois autres camions.

Chaque jeudi avec

Le Monde
DATE VENDREDI

retrouvez

LE MONDE DES LIVRES



<http://www.lemonde.fr>

Nouveau service emploi. Dès le 7 septembre toutes les offres d'emploi parues dans « Le Monde ». www.lemonde.fr/emploi

CULTURE

LE MONDE / MARDI 7 SEPTEMBRE 1999

MUSIQUE Trente ans après le Festival de Woodstock, auquel participait Janis Joplin (1943-1970), sont réédités les disques originaux de la chanteuse, *Big Brother*, *Cheap*

Thrills, *Kosmic Blues* et *Pearl*, augmentés d'inédits. Un coffret les réunissant propose un cinquième CD d'inédits. En outre, la Française Jeanne-Martine Vacher a écrit une

biographie de l'Américaine, *Sur la route de Janis Joplin*, qui vient de paraître au Seuil. ● **NON-CONFORMISME**, féminisme, hippies et beatniks, drogue et sexualité : tous les

ingrédients d'une époque en révolte se retrouvent sous les traits de Janis Joplin, morte de surdose à l'âge de vingt-sept ans. ● **ENTRE DÉCEMBRE 1966 et septembre 1970**, elle a enre-

gistré quatre albums, dont un publié, presque achevé, quatre mois après sa mort. Elle y porte la trilogie musicale de l'âme américaine : la country, le folk, le blues.

Janis Joplin, une exigence absolue de non-conformisme

Trente ans après Woodstock, où elle chanta son dernier album, « Pearl », les disques de la chanteuse morte de surdose en 1970, à l'âge de vingt-sept ans, sont réédités, augmentés d'inédits qui permettront de revisiter le mythe

EN MANTEAU de fausse fourrure fluo, toque de toquée, Janis Joplin partait en 1965 à l'attaque sauvage de l'Amérique profonde. Tout vecteur était bon : le mouvement hippie, la poésie beatnik, le blues, la bisexualité... Née au Texas, à Port-Arthur, ville de bord de mer qui n'a jamais vraiment pris son envolée vers des horizons plus hardis, Janis Joplin était partie chercher les ferments de sa révolte à San Francisco et Los Angeles. Elle y est morte d'overdose à l'âge de vingt-sept ans, après avoir déchiré *Summertime* et balladé *Me and Bobby McGee* dans la faille profonde d'une adolescence cassée. Tombée sous la seringue le 4 octobre 1970, sa mort fut calée par la Providence entre celles de Jimi Hendrix (18 septembre 1970) et de Jim Morrison (3 juillet 1971).

Que reste-t-il de Joplin, trente ans après Woodstock, le summum de l'expression *peace and love*, où elle chanta ? Des chansons, sûrement : conseils à la jeunesse, *Try (A Little Beat Harder)*, constats d'époque, *Women is Losers* (les femmes sont les perdantes), des blues rauques, des rocks mal taillés. Une attitude, plus encore. Joplin possédait une absolue exigence de non-conformisme, de féminisme foudroyant, objet rare dans l'univers très masculin du rock, où se dressent de rares figures libres et vengeresses - Patti Smith, Marianne Faithful... Du cran, de l'honnêteté, de l'audace, de la hargne, un indéfinissable sentiment de perte et de combat.

Rien chez Joplin n'est de l'ordre de l'évidence. Elle porte en elle la trilogie musicale de l'âme américaine : la country, le folk, le blues. Née en 1943, Janis Joplin avait dix

ans à la mort de Hank Williams, roi de la musique country, héros des *honky tonk*, les bars glauques où l'on abuse de l'alcool et d'autres substances dangereuses, qu'elle fréquentait sans honte. Son modèle fut Bessie Smith. « Je suis littéralement tombée amoureuse d'elle, je la copiais beaucoup, je chantais comme elle », confiait la Texane. Elle écouta Edith Piaf et Woody Guthrie, se nourrit de Leadbelly, de Muddy Waters, de tout ce qui est brut, rude. Cette auto-éducation lui fera transcrire Gershwin en déchirement, souffrir et faire la route en direct sur *Me and Bobby McGee*, succès posthume signé Kris Kristofferson, ou prier magiquement dans *Mercedes Benz* (« Mon dieu, s'il te plaît, achète-moi une Mercedes Benz, tous mes amis ont des Porsche »).

« GENRE INCONNU »

Janis Joplin eut d'autres modèles, des modèles noirs. Elle avait ainsi livré une version retournante de *Ball and Chain*, un blues de Big Mama Thornton (1926-1985). Cette grande (et large) dame de la musique noire, née en Alabama, établie à Houston (Texas), morte usée par la drogue et l'alcool, fut allègrement pillée, notamment par Elvis Presley, qui lui piqua (ou presque) *Hound Dog*, une de ses compositions dont elle avait fait un tube communautaire en 1952. Janis Joplin, devant le succès de sa reprise de *Ball and Chain* en 1968, partit en croisade pour que soient versés les droits d'auteur de Big Mama - en vain, cette dernière les avait cédés à des producteurs véreux.

Janis Joplin, écrit Jeanne-Martine Vacher dans *Sur la route de Janis Joplin*, excellent livre d'enquête, d'analyse et d'entretiens réalisés à l'occasion d'une série de six heures d'émission diffusées sur France-Culture, était « une fille d'un genre inconnu, un garçon à côté des garçons », aimant, lui dit encore un témoin, « manipuler la violence, susciter des troubles, les dangers, la violence ». Peu féminine, bouton-neuse, plate, renfrognée, en colère, grande lectrice, elle est « maltraitée



Janis Joplin en concert, en 1969.

par les garçons de la "middle class" blanche, qui la détestaient car elle représentait la négation de leurs valeurs ». Janis, à quatorze ans, se teint les cheveux en rouge orangé et fréquente le seul Mexicain de l'école. Dès lors, chez Joplin, on ne plaisante plus avec les valeurs établies. On les casse. On embrasse les filles à pleine bouche au foyer des étudiants devant une pelletée de futurs fermiers blancs, on clame devant un amant libéré mais béat son désir violent pour une belle

métisse. Et tout est vrai, et tout a son retour de bâton.

Étudiante dans la ville voisine de Beaumont, elle est élue par les ploucs « l'homme le plus laid du campus ». « Elle en fut mortifiée », ainsi « bannie du monde des femmes, reléguée chez les hommes », rapporte Jeanne-Martine Vacher. Janis, *outcast*, intouchable, quitte le Texas pour la Californie. Elle y découvre Venice, rendez-vous de la génération hippie, de la libre sexualité, du mélange des races.

Comme ses pairs - des millions de jeunes Américains - elle lit *Howl*, d'Allen Ginsberg, long poème rythmé au jazz paru en 1956. Etriquée dans la conservatrice Port-Arthur, elle entend les échos du campus de Columbia où se croisent les poètes beatniks, Allen Ginsberg, Jack Kerouac, William S. Burroughs. Radicalement opposée à toute ségrégation, donc au Texas dans son ensemble, Janis Joplin se forge une carapace en acier (elle chantera *Turtle Blues*). « J'ai été très maltraitée

au Texas, confiait-elle plus tard. Les gens de Port-Arthur pensaient que j'étais une beatnik et ils ne les aimaient pas, bien qu'ils n'en aient jamais vu aucun, et moi je n'en avais jamais vu non plus. »

MESCALINE ET LSD

En 1962, elle est à Austin, étudiante encore, pilier du Ghetto, halte pour jeunes « faisant la route ». Janis Joplin boit comme un trou, elle a une amante explosive, Julie, qui chante dans les bars et roule en MG décapotable. Janis chante *I'll Drown On My Own Tears* (je me suis noyée dans mes propres larmes), de Ray Charles, sur fond de lutte pour les droits civiques, de manifestation pour la paix au Vietnam. La mescaline et le LSD, grâce à Aldous Huxley et Timothy Leary, sont au top. Les chimistes amateurs distillent n'importe quoi, il y aura des morts. Janis Joplin plonge, speeds, héroïne et sexe. En 1965, elle pèse 40 kilos pour 1,65 mètre, se réfugie à Port-Arthur. S'enfuit, rejoint Los Angeles en 1965, où Jefferson Airplane donne son premier concert au Matrix.

En 1967, Janis entre dans le cercle du succès, en chantant *Ball and Chain* en tenue lamée collante au festival de Monterey, où cinquante mille babas célèbrent l'avènement de l'ère « Music, Love and Flowers ». Janis Joplin porte des rangées de colliers, des plumes, des surnoms (Shaman Mama, Pearl). Gagne-t-elle de l'argent avec le succès de *Cheap Thrills*, sorti en juillet 1968 ? Elle s'achète une Porsche décapotable, « fantôme du garçon brillantin », selon la féministe Kate Millett, qui s'en achète une aussi. En août 1969, « Pearl » est à Woodstock, ce piètre événement musical. Les bras bleus par les injections, la voix déformée par l'alcool, elle s'effondre un an plus tard dans une chambre d'hôtel de Los Angeles. Depuis, le mystère Joplin reste entier.

Véronique Mortaigne

★ *Sur la route de Janis Joplin, de Jeanne-Martine Vacher, Seuil, 492 p., 149 F (22,71 €).*

Repères

- **1943.** Naissance le 19 janvier de Janis Lyn Joplin à Port Arthur (Texas).
- **1962-1965.** Seule ou en trio, Janis Joplin débute dans les clubs d'Austin. Elle rejoint le Dick Oxtot Oakland Athletics Jazz Band puis une formation avec Jorma Kaukonen (futur Jefferson Airplane).
- **1966.** Premiers concerts avec Big Brother and the Holding Company et enregistrement du disque éponyme (Mainstream Records).
- **1967.** Le 17 juin, le monde du rock adopte Janis Joplin au Monterey Pop Festival, premier grand festival rock. Concerts dans les principales salles de la côte ouest (The Matrix, Avalon Ballroom, Winterland...).
- **1968.** Enregistrement de *Cheap Thrills* en studio et en concert au Fillmore West.
- **1969.** Tournée européenne (Francfort, Stockholm, Londres, Paris - le 13 avril à l'Olympia...), enregistrement de *Kosmic Blues* en juin. « Une » de l'hebdomadaire *Newsweek*. Le 17 août, concert au festival de Woodstock.
- **1970.** Nombreux concerts, dont celui du Canadian Festival Express à Calgary. Enregistrement de *Pearl* fin septembre avec le producteur des Doors. Mort le 4 octobre à Los Angeles.
- **1973.** Parution de *Buried Alive*, biographie de Myra Friedman, qui inspirera le film *The Rose*, avec Bette Midler (1979).

La trajectoire météorique d'une chanteuse marquée par le blues

TROIS albums publiés de son vivant, un posthume presque achevé paru quatre mois après sa mort, le tout enregistré entre décembre 1966 et septembre 1970 avec en décor l'utopie béate du *flower power* jusqu'au sale réveil boueux de l'après-Woodstock. Il y a dans la trajectoire de Janis Joplin le même aspect météore que dans celle de Jimi Hendrix. Aujourd'hui, le guitariste déifié est toujours l'objet d'un culte qui dépasse largement sa musique. En revanche, la chanteuse, certifiée par l'histoire comme la première femme rebelle du rock, indépendante et incontrôlable, n'a pas eu de descendance revendiquée tout en étant régulièrement « redécouverte » au travers de films, livres et rééditions phonographiques dont la dernière en date a été réalisée par l'équipe de Legacy chargée du fonds de catalogue de la compagnie Columbia. L'ensemble est cohérent : pochettes d'origine, photographies plus ou moins rares, notes de pochettes documentées, transfert d'après les bandes masters, ajout de quelques inédits oubliés par des albums rétrospectifs d'extraits de concerts ou un récent coffret-compilation de trois disques. On pourra vérifier si Joplin fait toujours vibrer son ancien public, voire une nouvelle génération.

Dans son premier album, *Big Brother and*

The Holding Company, Janis Joplin n'est la chanteuse principale du groupe que dans quelques titres. Formation qui a fait ses armes dans le circuit des clubs et des petites salles de San Francisco ou Los Angeles, Big Brother n'a à Austin (Texas) musicalement rien de plus ou de moins que la tripotée de groupes country-rock psychédélics du coin.

VOIX NOIRE, CORPS BLANC

Mais dès que Janis Joplin est seule à donner de la voix, Big Brother prend une autre dimension. C'est elle qui ouvre l'album avec *Bye, Bye Baby*. Déjà on entend la détermination, l'ancrage dans le blues, le cri et la rage près de flamboyer. Ses compositions *Intruder*, *Women is Losers* ou son arrangement de *Down on Me*, un traditionnel du gospel blanc, confirment. Après le passage au Festival de Monterey, la presse, le public ne parlent plus que de Janis Joplin. Il y a cette voix de femme noire dans ce corps de gamine blanche, une présence scénique, un charisme que les films vont parvenir miraculeusement à traduire. Il y a sa manière de s'approprier les chansons les plus anodines, la chaleur de son timbre, la plainte rauque du désir et du désespoir mêlés balancée sans retenue, la vie et les thèmes des chansons qui se confondent dans le chant.

Cheap Thrills, second album de Big Brothers, est aussi fameux pour sa pochette dessinée par Robert Crumb que pour sa musique. On y voit une Joplin impudique, gourmande, qui tranche avec les croquis d'une assemblée de *freaks* à cheveux longs. C'est avec cet album que l'on peut entendre Joplin au plus près de l'un des thèmes favoris du blues, la femme en mal d'amour, délaissée : *I Need a Man to Love* (« J'ai besoin d'un homme qui m'aime », *Piece of My Heart* (« Tu as pris un morceau de mon cœur »), jusqu'au pastiche *Turtle Blues* de ses airs joués mille fois sur des pianos bastringues et, au-dessus de tout, *Summertime* et *Ball and Chain*. C'est là que Joplin rejoint ses grandes inspiratrices, Bessie Smith, Big Mama Thornton, Billie Holiday... C'est un chant qui se brise, sort à coups de poing dans l'estomac, dit les blessures de l'âme, déjà une voix qui ira au bout de la nuit, déjà marquée par trop d'alcool et de drogues.

SUBLIME ÉGARÉE

Désormais star, Joplin monte son *Kosmic Blues Band*, qui va tourner en Europe et participer à Woodstock. Elle s'aventure dans le son urbain qui a donné la soul music, le son de Memphis ou de Detroit avec section de cuivres et violons. Sa seule concurrente pourrait être

Tina Turner. L'album *I Got Dem ol' Kosmic Blues Again Mama*, qui traduit ce changement (on écouterait plus particulièrement *Maybe, One Good Man* ou *Work Me Lord*), reste le moins connu de Joplin, celui qui donne d'elle une image moins *destroy*, pour laquelle son futur mythe n'est pas encore prêt.

Reste *Pearl*, inachevé avec le morceau *Buried Alive in the Blues* (« enterrée vivante dans le blues », déclaration d'intention résumant tout Joplin) qui n'attendait plus que la voix. *Move Over, Cry Baby, My Baby, Mercedes Benz, Get it While You Can* sont quelques-uns des hymnes d'un album presque idéal, où brûle le chant de Joplin, sublime égarée et fêtarde joyeuse. Elle a trouvé le groupe qui lui convenait, Full Tilt Boogie, la rusticité des débuts est loin. Avec *Pearl*, la part sombre de Joplin est en train de s'effacer, elle laisse entendre qu'elle peut, elle aussi, sourire au soleil au travers d'un chant épanoui, et même parfois apaisé.

Sylvain Siclier

★ *Big Brother, Cheap Thrills, Kosmic Blues et Pearl* sont vendus séparément ou regroupés dans *Box of Pearls* accompagné d'un cinquième CD d'inédits. Tous chez Columbia/Sony Music.

La BANQUE NATIONALE DE PARIS présente

XX^e FESTIVAL PIANO AUX JACOBINS TOULOUSE SEPTEMBRE 1999

7. P. Badura-Skoda 9. O. Mustonen 10. A. Planès 13. M. Perahia 17. S. Frey/F. Chiu
18. L.O. Andsnes 21. P. Anderszewski 23. H. Grimaud 24. E. Leonskaja

Renseignements 05 61 22 40 05

Classiques du siècle et contemporains s'invitent chez M. Zadkine

Autour de l'idée de demeure, une exposition dans l'atelier de l'artiste

Une exposition construite autour de l'idée de « Demeures » – c'est son titre – s'installe dans l'atelier où Zadkine, à Paris, vécut de 1928 à sa

DEMEURES, Musée Zadkine, 100 bis, rue d'Assas, Paris-6^e. M^o Notre-Dame-des-Champs. Tél. : 01-43-26-91-90. Du mardi au dimanche, de 10 heures à 17 h 30. Entrée : 27 F. Jusqu'au 17 octobre.

Le Musée Zadkine est établi dans l'atelier de l'artiste. Il y a vécu de 1928 à sa mort, en 1967, très loin de Vitebsk, sa ville natale. Il ne l'a quitté qu'entre 1940 et 1945, pour se réfugier aux Etats-Unis. C'était donc là sa demeure, qu'il avait choisie, qu'il avait transformée, où il accomplit l'essentiel de son œuvre – à moins qu'il ne faille considérer qu'elle fut une œuvre elle-même, comme l'atelier de Brancusi et celui de Giacometti.

Dans un lieu où tout porte la marque de l'hôte, il est malcommode de s'introduire et de s'installer. L'indiscrétion menace. L'invité deviendrait vite indésirable s'il se révélait un intrus. Quelques-uns de ceux qui composent l'exposition « Demeures » se sont avisés de ce danger. Ceux-là se sont glissés dans le jardin et la maison de Zadkine, ont cherché les coins sombres et l'ombre des buissons. Ils ont déposé délicatement une œuvre en signe de connivence, une œuvre qui pourrait passer inaperçue, dans une cage d'escalier, au sous-sol, sur une vitre ou dans l'herbe. La vidéo *Femme bandée* d'Isabelle Lévèze se dissimule à la cave, derrière une porte fendue. L'endroit lui convient du reste, il accentue ce que les images et les cris ont d'inquiétant. Les petits *Prismes-abreuvoirs* de David Boeno sont au ras de la pelouse, pleins d'eau et de reflets. Au visiteur de les découvrir en furetant.

D'autres installations, moins

mort, en 1967. Artistes contemporains et classiques du XX^e siècle s'y retrouvent, réussissant plus ou moins bien leur osmose avec le lieu. A

d'un unique Giacometti, allusion à l'ensemble de son œuvre. Qu'il ait été impossible d'obtenir les prêts nécessaires, soit. Mais dans ce cas, n'aurait-il pas été plus sage de s'abstenir de tout chapitre historique ? Sinon, pour traiter le thème de la demeure de l'artiste au XX^e siècle, il aurait fallu le Grand Palais, des Matisse, des Braque, des Picasso, toutes les œuvres qui montrent l'artiste dans son atelier et une documentation pléthorique – ce que la maison de Zadkine ne peut évidemment accueillir.

CONVERSATION RÉUSSIE

A l'inverse, elle aurait pu accueillir Pascal Convert ou Patrick Corillon, dont la présence aurait été fort logique étant donné quelques-uns de leurs travaux. Parmi les invités, une seule converse avec Zadkine dans la langue du sculpteur, mais leur conversation est sans doute la part

la plus réussie de l'exposition. Sur un socle bas, des bois et des plâtres de Zadkine figurent des corps s'arrachant à la pesanteur et à l'informe, des corps qui sont en train de devenir mobiles et humains. Sur le même socle, Françoise Vergier a placé *L'Incarnée*, sculpture en bois de tilleul, métamorphose d'une femme se changeant en symbole de la fertilité, variation sur le thème de la dryade. Autant Zadkine construit par les lignes droites et les angles, autant Vergier dessine dans l'air par la courbe et la sinusité. Aucun affrontement entre les deux styles cependant, mais une alliance, très inattendue, sous le signe du désir. Deux autres œuvres de Françoise Vergier, *La Théorie du grain de beauté* et *Un monde entier*, célèbrent la chair, la peau, le galbe, le toucher et la couleur. Elles donnent vie à la demeure.

remarque la vidéo *Femme bandée*, d'Isabelle Lévèze, les *Prismes-abreuvoirs*, de David Boeno, ou les sculptures de Françoise Vergier.

Philippe Dagen

L'énigme de la culture de Nazca à Zurich

NAZCA, LES SIGNES MYSTÉRIEURS DE L'ANCIEN PÉROU. Musée Rietberg, Gablersstrasse 15, 8002 Zurich. Tél. : 00-41-1-202-45-28. Du mardi au dimanche, de 10 heures à 17 heures. Mercredi, de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 3 octobre. Catalogue : 380 p., 58 FS (36 €).

ZURICH

de notre correspondant « Je mourrai sans connaître le secret de Nazca », nous disait Maria Reiche avec une sérénité résignée après nous avoir promenés des heures durant, en 1982, sur les sentiers caillouteux de son domaine du désert qu'elle arpenterait inlassablement depuis la fin des années 40. Elle avait fini par faire partie de ce paysage aride, cette mathématique allemande qui un jour avait décidé de percer le mystère d'un lambeau oublié du sud des Andes péruviennes où elle avait découvert des signes étranges, des animaux et des oiseaux, des traits bizarres et des ébauches de directions qui ne menaient nulle part.

Les paysans, après l'avoir prise pour une originale un peu toquée, s'étaient accoutumés à cette pré-

sence légère et opiniâtre, absorbée dans une tâche distante. D'autres venaient, mais ne faisaient que passer, elle restait. Parfois, ils l'aidaient. Elle sortait alors un instant du rêve qui l'habitait et partageait par bribes ses minuscules bonheurs : une momie repérée dans un trou perdu, un fragment de poterie colorée, un caillou au glyphe inconnu, avant de reprendre le fil de ses chimères. A quatre-vingt-dix ans, en 1998, elle a emporté songes et mystères dans sa tombe.

UN BESTIAIRE QUI TARABUSTE

Aujourd'hui, le musée Rietberg à Zurich offre au visiteur un riche aperçu issu de diverses collections privées et publiques, européennes et américaines, formant un ensemble de qualité, plus ou moins cohérent, d'une beauté prenante par son modernisme inattendu. Les poteries polychromes sont peut-être les plus faciles d'accès, car elles permettent d'inscrire cette culture aussi méconnue que fascinante dans un cadre sinon précis, du moins compréhensible.

Paracas et Nazca, les deux points d'ancrage de cette mystérieuse culture précolombienne, se situent le long de la côte du Pacifique, dans

INSTANTANÉ

NUITS BLUES DE TAVAGNA

Pour sa sixième édition, le Setembrinu di Tavagna (Haute-Corse), qui se donne notamment pour but, en marge des festivals d'été, d'*affirmer le droit du monde rural au spectacle vivant*, s'est voulu endiablé dès l'ouverture à Taglio-Isolaccio, le 31 août, avec le ragga-musette de Debout sur le zinc, petit frère des Têtes raides, et le répertoire cajun, acadien et celtique des Québécois de Suroit. Même fièvre le lendemain pour les Maliens Habib Koite et Manada et l'irrésistible reggae des jeunes Phocéens du Gang Jah Mind.

Le 2 septembre, à Pero-Casevecchie, Lucilla Galeazzi, Elena Ledda et Amelia Muge conjuraient les traditions de l'Ombrie, de la Sardaigne et du Portugal pour célébrer les « Terras de Canto », conjonction lumineuse d'engagements individuels et de brassage insolite. Le même jour, précédant l'invitation au tango du baryton argentin Andrés Ramon, les Corses méridionaux de Surghjenti visitaient leurs voisins du Nord, tandis qu'à la même heure, au Théâtre municipal de Bastia, le jeune Festival de Paul-Antoine de Rocca Serra, l'Escapade baroque, s'achevait sur *Contrasti*, un spectacle inédit qui croisait la science vocale et l'émotion musicale du groupe A Filetta et le regard du photographe Antoine Fieschi, auteur d'un diaporama sur la nature de l'île.

un environnement désertique, presque désolé. Avant le temps, ils remontent à 800 avant J.-C. jusqu'à 600 environ après. Des textiles d'une qualité exceptionnelle illustrent la première période, dite de Paracas : le plus souvent, ils servaient à recouvrir de plusieurs épaisseurs les corps momifiés retrouvés quasiment intacts en raison de l'aridité du sol. Les objets en argile peinte, aux formes d'une finesse raffinée et aux couleurs d'une fraîcheur intacte caractéristiques de Nazca la seconde, en disent davantage sur une société autour de laquelle les questions sans réponse érigent comme un bouclier protecteur.

Un singe, un renard, un chat de la pampa, un cormoran, un condor, un crotale, un crapaud, des écrivisses et des poissons, un requin composent un étonnant bestiaire, rejoignant dans la charade le colibri géant gravé dans la pierre du désert, liés peut-être à l'interprétation du cosmos et des éléments. Ils continuent de tarabuster spécialistes de l'explication scientifique, rêveurs en quête d'extraterrestres ou chercheurs lancés sur la piste des chamans-guérisseurs. Les figures humaines, hommes ou femmes, au regard parfois moqueur ou sévère, gardent le silence. En fait, chacun propose sa vision ou sa théorie, sans être guère plus avancé que Maria Reiche. Les lignes droites ou biscornues parsemant l'aride pampa ne cessent d'alimenter les interrogations.

Les quelques masques d'or martelés exposés au musée ajoutent une touche magique à l'ambiance. Les hommes de Paracas et de Nazca n'ont, semble-t-il, pas échappé au leurre du métal jaune et, en guise de salut indéchiffrable, en tout cas jusqu'ici indéchiffré, ils ont légué à de lointains descendants inconnus un puzzle géant que d'aucuns s'acharnent encore et toujours à parcourir en espérant forcer une porte scellée. Sur quoi ?

Philippe-Jean Catinchi

Jean-Claude Buhrer

NOUVEAU FILM

UNE LIAISON PORNographique

■ Interrogés, chacun de son côté, par un enquêteur qui restera hors champ, un homme et une femme racontent les épisodes de la liaison qui les a un temps rapprochés. Leur histoire est née d'une petite annonce passée par la femme dans une revue spécialisée, s'est nouée sur l'accomplissement d'un fantasme sexuel partagé, avant que tous deux tombent amoureux l'un de l'autre. Le spectateur est convié à suivre les péripéties en même temps qu'à écouter les considérations des protagonistes sur leur aventure. *Une liaison pornographique* est donc un dispositif de scénario à l'artifice revendiqué, et dont la raison semble être de servir de prétexte au jeu des

comédiens. Là se situe la seule perversité, voire la seule pornographie du film : Nathalie Baye et Sergi Lopez sont de très bons acteurs, ils jouent ici particulièrement bien. Mais il apparaît vite comme parfaitement gratuit de les voir exécuter ces numéros, et la qualité même de leur interprétation achève de dénoncer le caractère factice d'un projet qui croit s'orner de mystère en mentionnant avec instance l'exercice sexuel auquel sont censés se livrer les personnages, confondant ainsi mystère – rien de moins mystérieux que cette sitcom mélodramatique – et petit secret fabrique. **J.-M.F.** *Film belge de Frédéric Fonteyne. Avec Nathalie Baye, Sergi Lopez. (1 h 20.)*

SORTIR

PARIS

Exposition « Demeures » : portes ouvertes au cinéma

Dans le cadre de l'exposition « Demeures », qui se tient à Paris jusqu'au 17 octobre au Musée Zadkine (*lire ci-contre*), le cinéma Le Quartier latin présente *Middle of the Moment*, de Nicolas Humbert et Werner Penzel, grand prix du Festival dei Popoli à Florence en 1995. Les réalisateurs ont voyagé pendant plus de deux ans avec les nomades touaregs du Niger et les artistes du cirque O, ainsi qu'avec le poète-philosophe Robert Lax. Ce film sera précédé d'un court métrage : *La Jetée*, de Chris Marker (1963), qui raconte l'histoire d'un homme marqué par une photo d'enfance.

Cinéma Le Quartier latin, 9, rue Champollion, Paris 5^e.

M^o Saint-Michel. Le 7 septembre, à 18 heures. Tél. 01-43-26-84-65.

Lucky Dube

Formidable d'énergie, d'engagement, toujours entouré d'un groupe à l'efficacité tranchante, le Sud-Africain Lucky Dube est sans aucun doute la figure la plus excitante du reggae africain. A travers son nouvel album, *The Way It Is* (Mélodie), il

incarne les doutes et les désillusions de l'Afrique du Sud, dénonçant notamment la corruption qui, dit-il, ronge le pays. *New Morning*, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10^e. M^o Château-d'Eau. Le 6 septembre, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. 130 F.

ALÈS (Gard)

Compagnie Alentours/Bernard Glandier

Le Cratère zoome sur Bernard Glandier, chorégraphe associé. Tout commencé le 7 septembre, à 15 h 30 avec *Autre Monde*, dans le cadre de la reprise du répertoire de la Compagnie, suivi par *Le Roi des bons* (le 10, à 18 h 30), qui invite petits et grands à se distraire. Dès le lendemain à 11 heures, parcours dansés des personnages du *Roi des bons* dans la ville. Puis rendez-vous à 12 heures place de la Mairie avec *Pouce*. Le 15, à 20 h 30, la Compagnie reprendra *Faits et gestes*. Une tournée impressionnante est prévue en France à partir du mois de novembre.

Le Cratère-Théâtre d'Alès, square Pablo-Neruda. (30) Alès. Du 7 au 15 septembre. Entrée libre sur réservation au 04-66-52-62-64.

GUIDE

REPRISES CINÉMA

Mourir à trente ans de Romain Goupil. Français, 1982, noir et blanc (1 h 35). Diagonal Europa (ex-Europa Panthéon), Paris 5^e. (01-43-54-15-04). **Du riffi chez les hommes** de Jules Dassin. Français, 1954, noir et blanc (1 h 56). Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, Paris 5^e. (01-43-54-42-34). **Le Procès** d'Orson Welles. Franco-italo-allemand, 1962, noir et blanc (2 h). Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, Paris 5^e. (01-43-54-42-34). **Le Malin** de John Huston. Américain, 1979 (1 h 50). Reflet Médicis III, Paris 5^e. (01-43-54-42-34).

Il pleut sur Santiago de Helvio Soto. Français, 1975 (1 h 49). Le Quartier latin, Paris 5^e. (01-43-26-84-65).

Un château en enfer de Sydney Pollack. Américain, 1969 (1 h 46). Brady, 39, boulevard de Strasbourg, Paris 10^e. M^o Château-d'Eau. Tél. : 01-47-70-08-86.

FESTIVALS CINÉMA

Cary Grant *Ailleurs l'herbe est plus verte* (Stanley Donen, 1961) : le 6, à 18 h, 20 h, 22 h ; *Charade* (Stanley Donen, 1963) : le 7, à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30. Action Ecoles, 23, rue des Ecoles, Paris 5^e. M^o Maubert-Mutualité. Tél. : 01-43-29-79-89. **Fritz Lang** *La Femme au portrait* (1944) : le 6, à 18 h, 20 h, 22 h ; *Les bourreaux meurent aussi* (1943) : le 7, à 16 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30. Action Christine, 4, rue Christine, Paris 6^e. M^o Odéon. Tél. : 01-43-29-11-30. **Grands classiques sur grand écran** *Les Gens de Dublin* (John Huston, 1987) : le 6, à 18 h, 20 h, 22 h ; *Freud, passions secrètes* (John Huston, 1962) : le 7, à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30. Grand Action, 5, rue des Ecoles, Paris

PREMIERES (- 50 %) du 7 au 12 septembre
MONT-PARNASSE
Loc. 01 43 22 77 74

CLAUDE BRASSEUR
MICHEL BOUQUET
A TORTS ET A RAISONS
de RONALD HARWOOD
scénario de DOMINIQUE HOLLIER
réalisé par Marcel Bluwal
avec Fabrice Eberhard
Geno Lechner, Beata Nilska, François Feroletto
Distribué par Catherine Bluwal
Document de CATHERINE CORNÉAZ-ESLIAN
Lumière de JACQUES ROUVEYROLLES
AU RESTAURANT DU 1^{er} ETAGE, FORMULE DINER-SPECTACLE 310F

5^e. M^o Cardinal-Lemoine. Tél. : 01-43-29-44-40. **Carl Theodor Dreyer** *Gertrud* (1964) : le 6, à 22 h 20 ; *Jour de colère* (1943) : le 7, à 14 h 20. Espace Saint-Michel, 7, place Saint-Michel, Paris 5^e. M^o Saint-Michel. Tél. : 01-44-07-20-49. **Jim Jarmusch** *Stranger than Paradise* (1984) : le 6, à 21 h 40 ; *Night on Earth* (1991) : le 7, à 16 h 30, 21 h 40. Reflet Médicis II, 3, rue Champollion, Paris 5^e. M^o Saint-Michel. Tél. : 01-43-54-42-34. **Polars et suspense au Quartier latin** *La Soif du mal* (Orson Welles, 1958) : le 6, à 21 h 45. Le Quartier latin, 9, rue Champollion, Paris 5^e. M^o Odéon. Tél. : 01-43-26-84-65.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Trans focus, photographies de CharElie *Fnac Saint-Lazare, place du Havre, Paris 9^e. M^o Saint-Lazare. Tél. : 01-55-31-20-00. De 10 heures à 19 h 30 ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 30. Fermé dimanche. Du 7 septembre au 6 novembre. Entrée libre.* **Voyage au Maroc** *Galerie Le Cercle, 53 bis, rue Rodier, Paris 9^e. M^o Anvers. Tél. : 01-42-80-11-40. Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 14 heures à 18 heures, et sur rendez-vous. Du 7 septembre au 4 octobre.*

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche. **La Pazzia senile** d'Adriano Banchieri, mise en scène de Carlo Boso, avec Pavel Roubal, Fabiana Gastaldello, Caroline Duthel, Francesca Congiu, Jean-Hervé Appere, Laurent Grauer, Lénéack Gicquet, Xavier Legasa et Maria-Lucia Barros (musicienne). *Arènes de Montmartre, rue Chappe, Paris 18^e. M^o Abbesses. Du lundi 6 au dimanche 12, le mardi 14, à 20 h 30. Tél. : 01-48-40-62-49. De 10 F à 70 F. Jusqu'au 15 septembre.*

Orchestre symphonique français *Œuvres de Vivaldi, Bach, Schubert, Gounod. Paul Rouger (violon). Sainte-Chapelle, 4, boulevard du Palais, Paris 1^{er}. M^o Cité. Les 6, 7 et 8, à 19 h 15 et 21 heures. Tél. : 01-42-77-65-65. De 100 F à 150 F.* **Christophe Cravero quartet** *Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. Le 6, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. De 80 F à 100 F.* **Luscious Jackson** *Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18^e. M^o Anvers. Le 6, à 20 h 30. Tél. : 01-55-07-06-00. 99 F.* **Carillon antique chinois** *Palais de l'Unesco, 7, place de Fontenoy, Paris 7^e. M^o Ségur, Cambronne. Le 6, à 20 heures. Tél. : 01-45-68-07-77. Entrée libre.*

RÉSERVATIONS

En attendant Godot *Odéon. Tél. : 01-44-41-36-36. A partir du 16 septembre.* **Premier Amour** de Samuel Beckett, avec Jean-Quentin Châtelain. *Bastille. Tél. : 01-43-57-42-14. A partir du 16 septembre.* **Monsieur Amédée** d'Alain Reynaud-Fourton, avec Michel Galabru, Bernadette Lafont. *Comédia-Théâtre (ex-Eldorado). Tél. : 01-42-38-22-22. A partir du 7 septembre.*

CONCERTS

musée, concerts, centre d'information

Myung-Whun Chung, Hae Sun Paik, pianos Dong Suk Kang, Alyssa Park, violons Eun Sik Choi, alto Young Chang Cho, Sung Won Yang, violoncelles Dohnányi, Dvorák, Brahms 11 septembre < 20h

Orchestre français des jeunes

Jesus Lopez Cobos, dir Chanteurs du Centre de Formation Lyrique de l'Opéra national de Paris Haydn, Ravel 12 septembre < 16h30

M Porte de Pantin

01 44 84 44 84

MERCREDI 15 SEPTEMBRE JEUDI 16 SEPTEMBRE - 20 H

SALLE PLEYEL

KURT MASUR direction ANNE-SOPHIE MUTTER violon LUDWIG VAN BEETHOVEN

DE 90 F à 320 F - TARIF JEUNES : 50 F

RÉSERVATIONS

01 45 61 65 89

www.orchestredeparis.com

M Le Monde M O B I E R

LE BAROMETRE DE L'IMMOBILIER PAR LES NOTAIRES

La probable baisse des droits de mutation : quelques réponses aux questions que vous vous posez

Les Pouvoirs Publics envisagent de mettre en œuvre à compter du 15 septembre 1999, une baisse des droits de mutation. En tout état de cause, comme cela a été le cas pour la baisse des droits de mutation décidée dans le cadre de la loi de finances de l'année dernière, c'est la date de l'acte authentique de vente qui sera prise en compte pour l'application du changement de taux de droit de mutation. Si cette signature est antérieure à l'entrée en application du nouveau taux, c'est l'ancien taux qui s'appliquera.

Dès lors, deux hypothèses se présentent, en application de nos règles constantes :

- soit l'avant-contrat de vente comporte une échéance avant le 15 septembre : le notaire ne peut décaler la date de signature de l'acte de vente que si le vendeur accepte lui-même de proroger le délai de l'avant-contrat dans la mesure de ses possibilités ;

- soit l'échéance se situe à compter du 15 septembre : il apparaît opportun d'attendre la deuxième quinzaine de septembre (dans la pratique le 16 septembre et les jours suivants) pour signer l'acte, en attirant l'attention des parties sur l'absence de confirmation officielle de la mesure.

Chambre des Notaires de Paris - Place du Châtelet - Paris 1er - Téléphone : 01 44 82 24 00

Pour plus d'information : www.paris.notaires.fr

OFFRE SPÉCIALE PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

Toute annonce achetée Lundi 20 Sept. 99 (daté 21) donne droit à une annonce gratuite*.

Renseignements :
 ▶ Votre agence de publicité ou
 ▶ Le Monde Publicité

Tél. : 01.42.17.39.45

** Minimum 5 lignes même jour - même nombre de lignes.*

VENTES APPARTEMENTS

PARIS 2^e
OPÉRA
 HÔTEL DE CHOISEUL Exceptionnel, dans hôtel part. appartement 330 m², terrasses 80 m², hauteur s/plafond 5 m., plafond peint travaux à prévoir 9 100 000 F Réalisation : TRANSMMEUBLES, commercialisation : MONOPOLE, 01-42-61-60-60

PARIS 3^e
LE MARAIS 5-6 P., 168 m²
 Gde récept. 4,50 m h.s.p., belles poutres et parquet. Prix : 5 100 000 F VALMONT 01-44-94-04-40

PARIS 6^e
 SAINT-PLACIDE 4 P., PdT, balc., clair, calme, travv 2 470 000 F. 01-43-25-97-16

PARIS 7^e
 ALMA, BEAU P. de taille 5 P., 3 chbres, soleil, 150 m². Px : 4,6 MF Tél. : 06-60-42-33-54

PARIS 8^e
COURS ALBERT-1^{er}
 VUE SUPERBE 104 m², soleil, 4 500 000 F ♦ SERGE KAYSER ♦ 01-43-26-43-43

PARIS 12^e
 M^e PTE DE CHARENTON Récent studio 25 m², 6^e, asc. cave, peintures & parquet refaits neuf, vue dégagée 350 000 F. GERER M^{me} Michaut 06-07-74-89-62 ou 01-42-65-03-03

PARIS 16^e
EXELMANS
 Beau 2 P., 38 m², 4^e, asc., PDT 790 000 F. 01-44-94-04-40

PARIS 17^e
VILLIERS 3 P.
 54 m², 3^e ét., beau PDT 1 360 000 F. 01-44-94-04-40

PARIS 18^e
 M^e MARCADET, récent espaces verts, 3 P., 70 m², balc., 5^e, vue dég., asc., cave, park. 900 000 F. GERER M^{me} Michaut 06-07-74-89-62 ou 01-42-65-03-03

PARIS 19^e
 Face aux 65 hect. du parc de La Villette 9^e et dernier étage 4/5 P., 93 m², avec 26 m² terrasse, neuf Droits réduits Prestations luxueuses 2 485 000 F 0 800 524 524

Exceptionnel face au parc de La Villette 4 P. d'angle + balcon 1 pkg, droits réduits 2 130 000 F 0 800 524 524

PROPRIÉTÉS

Province
 Part. vd gde propriété à Châtelleraut (86) 289 m² hab. s/3 500 m², ter. pays. 5 chb. 2 sbs. cuis. ég. chem. gar. 2 V. 1 600 000 F. 05-49-02-24-68

LOCAUX COMMERCIAUX
RENTABILITÉ 10 %
 Excellents locataires PARIS 01-42-72-81-81

SUISSE / Vevey-Montreux
 Directement au bord du Lac Léman
PROPRIÉTÉ DE MAÎTRE DU XIX^e siècle
 12 pièces, dépendance pour le personnel, triple garage à bateau, parc arborisé de 10'000 m². Vue panoramique.
 Prix de vente : **CHF 7'500'000.-**
 Tél. 4121/345.12.30 - Fax 4121/345.14.60 e-mail : claud.muller@derham.ch

Manière de voir LE MONDE diplomatique

Le bimestriel édité par

Histoire d'un désastre social

■ Tempêtes sur l'Asie, par **Ignacio Ramonet**. ■ La fin d'un miracle, par **Philip S. Golub**. ■ Dragonnades (I. R.), par **John Evans**. ■ Cyclone sur les soutiers de la « terre promise », par **Solomon Kane** et **Laurent Passicouset**. ■ Le coût exorbitant du développement chinois, par **Roland Lew**. ■ Nationalisme égaré de la Malaisie, par **David Camroux**. ■ La Corée du Sud à l'heure du FMI, par **Ilaria Maria Sala**. ■ Indonésie, politique de la pauvreté, par **Jan Breman**. ■ Craquements du modèle japonais, par **Evelyne Douville-Feer**. ■ Une crise de facture globale, par **Dominique Plihon** et **François Chesnais**. ■ Le couple nippo-américain à l'heure du soupçon, par **Bruce Cumings**. ■ L'Indonésie, atout maître du jeu américain, par **Noam Chomsky**. ■ Malentendus et rivalités commerciales transpacifiques, par **Walden Bello**. ■ Pékin-Taiwan, par-delà les diktats, par **Selig S. Harrison**. ■ Liaisons dangereuses entre Washington et Pékin, par **Michel Chossudovsky**. ■ L'Inde à la recherche d'alliés, par **Jyotsna Saksena**. ■ Verrouillage stratégique de l'océan Indien, par **Raoul Delcorde**. ■ Demain, 2,4 milliards d'Asiatiques en ville, par **Jacques Decornoy**. ■ Un gigantesque réservoir démographique, par **Léon Tabah**. ■ Du bon usage des « valeurs asiatiques », par **Bernard Cassen**. ■ Remise en question du « modèle » occidental, par **Philip S. Golub**. ■ Mue douloureuse de la société japonaise, par **Christian Sautter**. ■ Violence contre démocratie en Indonésie, par **Françoise Cayrac-Blanchard**. ■ En Birmanie, répression sur fond de narcotrafic, par **André et Louis Boucaud**. ■ Retour sans joie de Hongkong à la « mère-patrie », par **Bernard Cassen**. ■ Fantasma de conflit en mer de Chine méridionale, par **Virginie Raisson**. ■ Quand la vague du chômage déferle, par **Jean-Louis Rocca**. ■ La vraie dimension chinoise, par **François Godement**. ■ La diversité linguistique d'*Homo asiaticus*, par **Christian Lechervy**. ■ Un destin contrarié, par **Philip S. Golub**.

Et d'autres articles, accompagnés d'une importante bibliographie, d'une liste de sites Internet et d'un glossaire.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 45 F - 6,86 €

SOFERIM PLACE DE LA MADEIRA

Face aux 65 hect. du parc de La Villette 9^e et dernier étage 4/5 P., 93 m², avec 26 m² terrasse, neuf Droits réduits Prestations luxueuses 2 485 000 F 0 800 524 524

Exceptionnel face au parc de La Villette 4 P. d'angle + balcon 1 pkg, droits réduits 2 130 000 F 0 800 524 524

92 Hauts-de-Seine

RUEIL-MALMAISON Imm. récent, studio 40 m² jard. privatif, calme, cave, park., s. de bains, WC séparés, vraie cuis., transports et commerces à prox. 510 000 F GERER - M^{me} Michaut 06-07-74-89-62/01-42-65-03-03

MAISONS

PARIS 14^e

EXCEPTIONNEL Ancienne maison d'artiste ATELIERS, jardin, terrasse 8 400 000 F NICEP 01-46-33-45-93

VILLAS

La Cadière-d'Azur (Var) Site provençal d'exception Vue panor. mer, sur 2 500 m² terr. Villa archit. nve 321 m² brut, dont 186 m² hab., pisc. Prestations de luxe Frais notaires réduits Tél. : 04-94-32-15-38 (h.r.)

LOCATIONS

DEMANDES VIDES
 INTER PROJETS recherche s/PARIS et EST PARISIEN volumes atypiques A vendre ou à louer Tél. : 01-42-83-46-46

EMBASSY SERVICE
 43, avenue Marceau, 75116 Rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPARTS HAUT DE GAMME HÔTEL PARTICULIER & VILLAS OUEST Paris VIDES et MEUBLES GESTION POSSIBLE 01-47-20-30-05

JNE FEMME DE L'INSTITUT rech. pour le 15-9 studio de 32 à 40 m² 1^{er} à 7^e arrt Vue ou jardin 01-47-20-77 ou 06-12-13-09-46

MASTER GROUP
 47, r. Vaneau, 75007 Paris Rech. appts vides ou meublés toutes surfaces pour CADRES BANQUES ET GRANDES SOCIÉTÉS 01-42-22-98-70

ACHATS VILLAS

Province
 Carcassonne 5 min à pied de la cité. Idéal pour 2 familles. Part. loue 2 F3 dans une villa, garages, jardin. 04-67-69-21-08

Etranger

MAROC
 Nous RECHERCHONS et proposons des villas et appartements à la location et à la vente A. GUYOT : 01-42-77-27-38

APPARTEMENTS

ACH. 100 à 120 m² Paris, préf. 5^e, 6^e, 7^e, 14^e, 15^e, 16^e 01-48-73-48-07, même soir

BATEAUX

POUR VENDRE VITE POUR ACHETER MIEUX VOTRE BATEAU DE PLAISANCE

Tél.(33) 02.51.44.93.90 Fax(33) 02.51.44.93.91

Mirel : 3615 AYC Internet : www.ayc-yachtbroker.com

AYC CHRISTIAN PICARD YACHT BROKER CONSULTANT

Le Monde DOSSIERS DOCUMENTS

Au sommaire du numéro de septembre

1939-1945 : Le feu et la cendre

La folie d'un homme, la décivilisation d'un peuple, la destruction des juifs d'Europe, la collaboration de l'Etat français...
 Ce mois-ci, un seul dossier consacré à la deuxième guerre mondiale.

Plus : **LES CLÉS DE L'INFO**
 4 pages pour décoder l'actualité

Chez votre marchand de journaux 12 F - 1,83 €

EN VUE

■ Des centaines de jeunes Albanais ont organisé une « *love parade* », samedi 4 septembre, à Pristina, au Kosovo, où les vieux Serbes vivent dans la terreur et l'isolement.

■ Le Parti communiste chinois interdit, pendant les célébrations du 50^e anniversaire de la République populaire, la présence dans les rues de Pékin des mendians, des SDF et des malades mentaux.

■ L'hodjatoleislam **Mohammadi Araghi**, président de l'Organisation de la propagande islamique, encourage les jeunes Iraniens déprimés : « *Vous ne ferez plus de bêtises, si vous vous adonnez à la religion dans la joie.* »

■ Les cinq députés du parti israélien du Judaïsme unifié de la Torah ont quitté, dimanche 5 septembre, les bancs de la majorité à la Knesset pour protester contre le transport d'une turbine électrique pendant le sabbat.

■ Le Pape appelle à respecter le jour du Seigneur en libérant « *le dimanche de l'esclavage des besoins, pour renforcer la dignité de l'homme face aux exigences de la vie économique.* »

■ Recrus de dévouement, selon le journal espagnol *El Mundo*, les jeunes bénévoles de Lourdes qui poussent les malades sur des fauteuils roulants se défont la nuit en buvant des flots de bière dans les bars de la ville où règne « *une ambiance d'enfer.* »

■ Des bouteilles de bières locales ont fait, en explosant, 5 morts et 52 blessés en Chine au premier trimestre de 1999.

■ Les premières images d'Andalus TV, créée pour rappeler les splendeurs de la civilisation arabe en Espagne par le **cheikh Mohamed Ashmawi**, importateur de Rolls-Royce à Riyad, ont montré le roi **Fahd** rejoignant Marbella, entouré des 400 membres de sa suite.

■ Selon un récent sondage publié dans *Le Parisien-Aujourd'hui*, plus du tiers des Français n'enseignent pas leur poste quand ils reçoivent des amis.

■ Avant de se prononcer sur le cas d'**Hana Moustapha** qui, privée par son mari de télévision, demande le divorce, le tribunal des affaires personnelles du Caire ordonne une enquête pour établir « *la réelle étendue des dommages subis.* »

■ Si l'imam de la mosquée « *petite Sainte-Sophie* » a retrouvé le poil de la barbe du Prophète dont il avait, à son retour de vacances, signalé la disparition, les policiers stambouliotes cherchent encore le Coran, d'une valeur inestimable, dérobé, jeudi 2 septembre, au Musée de Topkapı.

Christian Colombani

À L'OCCASION de la rentrée scolaire, l'excellente revue *Mouvements* (La Découverte), dont le rédacteur en chef est Gilbert Wasserman, fait paraître son cinquième numéro, consacré pour l'essentiel à une évaluation du système éducatif français. Les auteurs de ce dossier constatent ce qu'ils appellent la « *massification* » de l'école – la forte croissance des taux de scolarisation par classes d'âge depuis vingt ans – et se demandent comment passer de la « *massification* » à la démocratisation.

La croissance des effectifs sco-

laire est incontestable, soulignent-ils, et les résultats en sont spectaculaires : 43 % des personnes âgées de trente ans ont un diplôme égal ou supérieur au baccalauréat, ce qui n'était le cas, trente ans auparavant, que de moins de 10 % d'une classe d'âge ; et le niveau de diplôme des ouvriers nouvellement embauchés est sensiblement équivalent à celui des cadres qui partent aujourd'hui à la retraite.

Pourtant, estiment les auteurs, cet apparent succès dissimule à peine de graves faiblesses, dont la plus visible est la reproduction, voire l'augmentation, des inégali-

DANS LA PRESSE

LCI

Pierre-Luc Séguillon

■ Pour la première fois, sans doute, il existe une maigre chance d'imaginer une solution heureuse à un problème corse sur lequel tous les gouvernements de la République se sont cassés les dents depuis plus de vingt ans. Lionel Jospin va-t-il saisir cette occasion, peut-être historique, d'ouvrir la voie à une autonomie que les insulaires, de plus en plus nombreux, réclament au sein de la République ? Il faut mettre à l'actif du gouvernement une restauration de l'Etat de droit dans l'île, en dépit des excès commis parfois par l'administration. De même, on doit constater l'évolution conjointe des élus traditionnels et des nationalistes qui paraissent désormais disposés à

débatte ensemble d'une modification institutionnelle qui donnerait à la Corse l'autonomie, sans qu'elle rompe pour autant avec la République.

LIBÉRATION

Jacques Amalric

■ Après les tragédies de l'ex-Yougoslavie, la barbarie qui engloutit Timor-Est en constitue une nouvelle démonstration. Elle prouve aussi une nouvelle fois, malheureusement, que les forces du droit sont toujours en retard de plusieurs massacres lorsqu'il s'agit de faire reculer l'injustice, de promouvoir un ordre conforme à quelques valeurs en théorie universellement reconnues, mais vite bafouées dès que leur respect risquerait de mettre en cause des intérêts acquis. Alors que les massacres commencent – et on connaît leur



tés. Plutôt que de démocratisation, il vaudrait mieux parler, selon Louis Chauvel, de « *démographisation* ». Ou, si démocratisation il y a eu, comme l'indique Claude Lelièvre, elle a plus consisté à élargir le recrutement des élites qu'à

ampleur en Indonésie – et que s'installe le huis-clos de rigueur, force est de constater que ce qu'on appelle l'émotion de la communauté internationale tarde à se traduire en décisions.

LE FIGARO

Ivan Rioufol

■ Maintenant, on sait que l'éducation nationale n'éduque pas, que les réformes ne réforment pas. Il suffit d'écouter les confessions des enseignants : les tares du système, longtemps niées, sont étalées. Avec elles, l'incapacité publique d'en venir à bout saute aux yeux. On sait aussi, désormais, qu'un ministre iconoclaste – Claude Allègre – ne casse pas. L'école n'est pas sortie du puits. C'est à la marge qu'Allègre va réformer. Il n'ébranlera pas le « *mammouth* », contre qui il voulait en découdre.

www.noproblemo.com

Les radios du Net, petites ou planétaires, doivent inventer de nouvelles stratégies commerciales



Comme la majorité des net-radios, No Problemo est surtout écoutée dans la journée. Elle ne diffuse pas encore de publicité, mais David Leroy compte démarcher des annonceurs dès le printemps. Il est vrai qu'après six mois d'activité les chiffres d'audience sont encourageants :

douze à quinze mille auditeurs par jour, connectés en moyenne quatre heures d'affilée.

David Leroy a compris que la dimension planétaire du Net allait poser des problèmes inédits : « *A peine 30 % de notre audience vient de France, contre 35 % des Etats-Unis, 15 % du*

Canada et 15 % du Japon. » Pour attaquer ce marché hétéroclite, une seule solution, « *diffuser des publicités en plusieurs langues, comme la chaîne de télévision MTV. Pour cela, j'aurai besoin de gros annonceurs mondiaux, présents sur tous les marchés. Je compte aller voir des gens comme Coca-Cola.* »

Malgré tout, No Problemo veut être considérée comme une radio à part entière, installée en France et soumise aux lois françaises. David est en négociation avec la Sacem et la SCPP, pour le reversement des droits musicaux. Il a eu aussi des contacts informels avec le CSA : « *Ils nous ont gentiment invités, et fait savoir qu'ils souhaiteraient nous voir respecter les lois françaises, notamment en matière de quotas. Nous sommes tout à fait d'accord. La chanson française black, c'est notre fonds de commerce. Plus nous en diffusons, plus nous sommes écoutés, en France et ailleurs.* »

Yves Eudes

alors en plein essor, les cerveaux dont elle avait besoin.

Mais cette fausse démocratisation a eu pour corollaire le maintien d'une ségrégation qui, pour s'inscrire à l'intérieur de l'école plutôt qu'à l'extérieur, n'en restait pas moins d'une redoutable efficacité. « *Une forme pernicieuse de l'exclusion*, note Louis Chauvel, *est de produire l'illusion que les exclus sont intégrés.* » Or l'inégale valeur des titres, des filières, des établissements, des formations a perpétué les vieilles hiérarchies, confirmant ainsi que la fonction sociale de l'école l'emportait sur sa fonction intellectuelle.

Comment en sortir ? En s'interrogeant sur la possibilité d'une culture commune scolaire, comme jadis Valéry Giscard d'Estaing, dont l'idée d'un « *savoir minimal* » a été caricaturée par ses adversaires, avant d'être pratiquement abandonnée. Ou comme l'ont fait après lui le Collège de France en 1984, lorsqu'il a suggéré « *la définition d'un minimum culturel commun* », puis le Conseil national des programmes en 1994, en appelant à constituer un « *socle commun* » de connaissances et de compétences.

Aujourd'hui, ni Claude Allègre ni Ségolène Royal ne paraissent reprendre à leur compte un tel objectif. Néanmoins, les auteurs ne perdent pas l'espoir que la recherche d'une « *culture commune* » fasse enfin l'objet d'un débat public et, le moment venu, d'une décision politique.

Thomas Ferencki

SUR LA TOILE

INTERNET GRATUIT

■ TIN.it, la filiale Internet de Telecom Italia, propose désormais des accès gratuits illimités aux particuliers. Elle espère ainsi atteindre trois millions d'abonnés avant la fin de l'année, alors qu'elle n'en compte aujourd'hui que 650 000. – (AP)

ENCHÈRES EXTRAORDINAIRES

■ Le 26 août, un internaute place une annonce sur le site américain e-Bay, leader des ventes aux enchères sur Internet, pour mettre en vente un de ses reins. La mise à prix est de 25 000 dollars, mais les enchères atteignent 5,75 millions de dollars avant que les responsables d'e-Bay n'interviennent pour interdire la vente.

Le 2 septembre, un second rein est mis aux enchères, mais le site parvient à retirer l'annonce le jour même. Le site e-Bay estime qu'il s'agit sans doute de canulars, mais ne veut prendre aucun risque, car le trafic d'organes est un crime aux Etats-Unis. Dès le lendemain, une annonce mettait en vente un bébé, à naître fin septembre. Les enchères atteignirent très vite 4 millions de dollars. Une fois de plus, e-Bay, qui ne s'était aperçu de rien, retira l'annonce après avoir été prévenu par des internautes. – (AP, AFP)

Abonnez-vous au Monde pour seulement **173^F** par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173^F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :
Code postal : Localité : 901MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement tireur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.
Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date :

Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc. :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99 ^{TTC} /min)

Le Monde (USPS-009729) is published daily for \$ 892 per year *Le Monde* 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices, POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

La politique le dimanche par Alain Rollat

MICHEL FIELD n'ayant pas réussi à faire oublier Anne Sinclair, les surveillants généraux de TF1 en ont conclu que les téléspectateurs s'intéressaient moins à la politique. Ils ont décidé de mettre les hommes politiques au piquet. Ceux-ci seront privés de leur *talk-show* dominical jusqu'à ce qu'ils réapprennent à conjuguer le verbe parler sans langue de bois.

Affectée à la mise en œuvre de cette réforme mammouthesque, Ruth Elkrief était donc priée, dimanche soir, de réduire le *talk* au profit du *show*. Elle a fait des débuts prometteurs dans la rubrique *people*. Elle a bien fait comprendre à son premier invité politique, Dominique Strauss-Kahn, que ses promesses fiscales étaient moins convaincantes que les beaux yeux de Tom Cruise. Elle sera parfaite le jour où elle traitera Tom Cruise comme elle traite, sans fard, les acteurs du théâtre politique. En le cuisinant, par exemple, sur le sens de son appartenance à la prétendue Eglise de Scientologie au lieu de se borner, à ce sujet, à une question si anodine qu'elle pouvait passer, faute de relance critique, pour une connivence promotionnelle.

Bruno Masure faisait, lui, dans la même tranche horaire, son retour sur France 2. N'ayant pas réussi à refaire surface dans le champ de l'information politique, il faisait son entrée, à contre-emploi, chez les fantasistes de « *Vivement dimanche* » chargés d'amuser les fans de Michel Drucker en attendant le journal de 20 heures. Sa présence aux côtés du psychanalyste Gérard Miller, préposé aux traits d'humour, laissait craindre des calembours freudiens. Heureusement, Michel Drucker avait, en la personne de Roger Hanin, un invité *people* accommodable à toutes les sauces.

On attendait le commissaire Navarro, on eut le beau-frère de François Mitterrand réglant ses comptes avec Jean d'Ormesson : « *C'est monstrueux d'accuser François Mitterrand d'antisémitisme. Si j'use du même procédé, je peux vous dire que, chaque fois qu'il évoquait d'Ormesson devant moi, François Mitterrand me disait : « C'est un personnage ridicule, un crétin ridicule ! » Alors, direz-vous, pourquoi invitait-il un crétin ridicule à l'Elysée ? Eh bien ! François Mitterrand se régala de la fatuité et de la vanité de certaines personnes ! Et il aimait les gonfler d'importance ! Le dîner de cons n'était pas son sport favori mais ça ne lui gâtait pas l'appétit...* »

On retrouva alors, ému par ce plaidoyer, le Bruno Masure qu'on aime, le sentimental au regard de papier mâché qui ne pourra jamais s'empêcher de préférer les clairs-obscur de la politique aux paillettes du cinéma. Ruth Elkrief, elle aussi, devra choisir.

Les entravés par Pierre Georges

D'ABORD, et d'urgence, un repentir. Il faut demander grâce. Pour avoir imaginé, vendredi, José Bové, l'agriculteur embastillé, faisant, en son parcours militant, la lecture des œuvres complètes du vieux Léon à ses chèvres afin de les inciter à une révolutionnaire productivité, un rectificatif s'impose. Le Robin des Causses ne fut jamais trotskyste mais plutôt, en sa jeunesse, de l'école libertaire. Et, ajoutant à notre confusion, cela avait été écrit, noir sur blanc, dans *Le Monde*, un *Monde* que nous n'avions pas lu.

Est-ce grave ? Pas plus pas moins qu'une erreur factuelle et qu'une lecture buissonnière. Mais, à toute chose précision est bonne, l'occasion est ainsi fournie de revenir sur un point que nous aurions pu développer ce jour-là. On le sait, le gouvernement, et plus précisément le ministère de la justice, prépare un projet de loi sur la présomption d'innocence et les différentes manières de la protéger. Avec notamment un certain nombre de dispositions sur le droit à l'image.

Une des dispositions prévues passe par l'interdiction de montrer un détenu, en détention provisoire, menotté ou entravé. Menotté, entravé, José Bové l'était totalement ainsi qu'on l'a vu, en fin de semaine dernière, photographié dans la presse. Pour son transfert au palais de justice de Montpellier, la gendarmerie, règlement-règlement, avait choisi de passer les menottes au syndicaliste agricole et de l'exhiber comme pitbull tenu en laisse.

José Bové était-il l'ennemi public numéro 1, auteur, à la dangerosité évidente, des plus abominables forfaits ? Certes non. Était-il ce qu'il est convenu d'appeler un criminel endurci,

un repris de justice ? Certes pas. Risquait-on de le voir s'évader, fausser compagnie à ses gardes et prendre le maquis ? Encore moins puisque, clamant son refus de payer caution, il se battait, si l'on ose dire, pour ne pas « acheter », selon ses propres mots, « sa liberté syndicale ». La presse en le montrant réduit à cet état de dangereux criminel portait-elle atteinte à l'image et aux droits élémentaires du mis en examen José Bové ? On en doute, tant, d'évidence, cette condition de convict, de forçat traîné par deux gendarmes – ne manquaient guère que les bicornes et les chevaux – pouvait lui servir d'argumentaire et presque de plan médias.

José Bové, les deux poings menottés lancés au ciel, la laisse de gros cuir en bandoulière, s'est montré, ravi, tel qu'on l'avait réduit, par un abus séculaire. Où était l'abus coutumier de droit en effet ? Dans le fait, pour la justice, de laisser passer les menottes au sanguinaire José Bové ? Ou dans celui, pour la presse, de montrer ce traitement ordinaire indiscriminé et humiliant infligé à tant de présumés délinquants ?

Quitte à utiliser des menottes, qu'une compagnie de gendarmerie fasse mouvement au plus vite vers nos célèbrissimes joueurs de l'équipe de France de football. Et qu'elle les inter pelle pour manquement grave au drapeau, à leur réputation et à leur rang de champions du monde. Ces jeunes gens, gavés d'honneurs, de gloire et d'argent, ne mettent plus ni un but, ni un pied devant l'autre. Ils sont pour ainsi dire entravés, confits dans leurs souvenirs, submergés par leur propre légende. Une bonne photo en « une » de *L'Equipe*, menottés et repentants, leur remettrait peut-être le football en place !

L'Inde retourne aux urnes pour la troisième fois en trois ans

Les nationalistes hindous partent favoris des élections législatives

NEW DELHI
de notre correspondante

En sari bordeaux, souriante devant la centaine de photographes et cameramen qui se bousculaient pour immortaliser l'instant, Sonia Gandhi a voté, dimanche matin 5 septembre, en moins de deux minutes. « *Je suis confiante* », a-t-elle simplement déclaré, précisant : « *Je n'ai pas confiance dans les sondages d'opinion.* » Ceux-ci donnent majoritairement la coalition sortante conduite par les nationalistes hindous du Parti du peuple indien (BJP) vainqueur de ces troisièmes élections législatives en trois ans.

C'est toutefois à plus de 1 500 kilomètres de Delhi, à Bellary, dans une circonscription reculée du Karnataka, au sud, que se jouait dimanche, la partie la plus importante pour M^{me} Gandhi. Pour sa première participation aux élections, la présidente du parti du Congrès se doit de gagner dans cette circonscription, choisie pour sa fidélité au Congrès et dans laquelle elle n'a fait campagne que quelques heures. Son adversaire, Sushma Swaraj, redoutable porte-parole du BJP, était, elle, dimanche, à Bellary pour encourager de sa présence les électeurs auxquels elle s'est consacrée tout un mois.

BOYCOTTAGE AU CACHEMIRE

Cette première journée de scrutin qui concernait 160 millions d'électeurs appelés à choisir 145 députés marque le début d'un mois de vote pendant lequel la campagne se poursuit pour les 398 circonscriptions encore en jeu. Mais, déjà, le relativement faible taux de participation, 55 % pour cette première journée (47 % dans le territoire de Delhi) semble indiquer la lassitude des électeurs devant des scrutins à répétition.

Dans la vallée du Cachemire, les électeurs ont largement suivi les consignes de boycottage données par tous les mouvements séparatistes, et le taux de participation n'atteint que 11,8 %. Dans certains bureaux de Srinagar, capitale d'été du Cachemire indien, demeurée une ville morte investie par les forces de l'ordre, seuls 0,05 % des électeurs se sont exprimés.

Dirigés depuis plus de six mois par un gouvernement chargé d'expédier les affaires courantes mais

gine italienne. Le premier ministre Atal Bihari Vajpayee déclarant lui-même : « *Les gens pensent que la sécurité de la nation est menacée si un étranger devient premier ministre. Ils ressentent cela comme contraire à l'intérêt national et un changement est requis dans la Constitution pour l'empêcher.* » Le manifeste électoral de l'Alliance nationale démocratique (NDA, coalition conduite par le BJP) prévoit un amendement constitutionnel pour réserver aux seuls citoyens, nés Indiens, les

électorale, qui est chargée d'organiser le scrutin, n'y ont rien fait. La quasi-totalité des discours électoraux a, en tout cas, ignoré les revendications de la grande majorité de l'électorat et souligné le gouffre qui sépare la classe politique des citoyens.

Allié à une coalition de vingt-trois partis, le BJP a, pour le moment au moins, mis de côté son idéologie hindouïste, menaçante pour les minorités, et les programmes des deux grands acteurs de ces élections, la NDA et le Congrès, sont à quelques nuances près quasi interchangeables. C'est donc essentiellement sur les personnalités que les électeurs vont se décider et, pour beaucoup, l'expérience de vieux routiers de la politique qu'est M. Vajpayee pèse plus lourd que le nom ou les « sacrifices » de la dynastie Gandhi-Nehru.

LE CONGRÈS SANS COALITION

Sonia Gandhi, qui mène pour la première fois le Congrès aux élections, joue gros, tant il apparaît que certains, à l'intérieur même de son parti, l'attendent au tournant. Pour gagner M^{me} Gandhi doit assurer à son parti plus que les 140 sièges qu'il avait dans le Parlement dissous. Il lui en faudrait toutefois le double pour avoir une majorité et éviter de gouverner en coalition, M^{me} Gandhi ayant répété que l'expérience des coalitions avait échoué et appelé les électeurs à donner une majorité à son parti.

Dans cet objectif, le Congrès va à ces élections quasiment seul, n'ayant conclu des accords de partage de sièges que dans quelques États. Les premiers résultats sont attendus à partir du 6 octobre.

Françoise Chipaux

Regain de tension au Kosovo

PRISTINA. Un Albanais a été tué et trois autres blessés, samedi 4 septembre, au Kosovo, par des tirs de roquettes qui ont également visé le monastère de Pec (ouest), a annoncé dimanche la force de l'OTAN au Kosovo, la KFOR. Ces violences marquent un « regain de tension après une période de relative accalmie », à l'approche de la fin de la dernière étape de la démilitarisation de l'Armée de libération du Kosovo (UCK), prévue le 19 septembre, a admis le major Roland Lavoie, porte-parole de la KFOR. Le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, attendu lundi au Kosovo, estime, dans un entretien publié dimanche par le quotidien kosovar albanais *Koha Ditore*, que l'UCK « va tenir ses engagements ».

Le chef politique de l'UCK, Hashim Thaçi, est en tournée en Europe et doit rencontrer M. Solana, mardi à Bruxelles. Il avait affirmé vendredi que l'UCK respecterait la date-butoir pour sa démilitarisation et sa transformation en parti politique. — (AFP)

DÉPÊCHE

■ ALGÉRIE : un avion de la compagnie aérienne Alitalia a effectué, dimanche 5 septembre, un vol sur l'aéroport d'Alger. L'appareil italien devait transporter une délégation sportive algérienne de 230 personnes vers Johannesburg, en Afrique du Sud. Alitalia et les autres compagnies européennes préparent leur retour sur l'Algérie, qu'elles avaient cessé de desservir en janvier 1995, après la prise d'otages sanglante d'un Airbus d'Air France sur le tarmac de l'aéroport d'Alger. Turkish Airlines a repris ses vols sur l'Algérie fin juin. — (AFP)

Tirage du Monde daté dimanche 5-lundi 6 septembre : 602 322 exemplaires 1-3

Les échanges de bons procédés

- Un ouvrage réalisé par le Professeur M.-J. CAMPANA.
- Une richesse inégalée de textes, références jurisprudentielles et doctrinales.

Pour tous les acteurs de la vie économique.

Un policier suspendu après avoir grièvement blessé un jeune homme dans le Val-d'Oise

LE WEEK-END a été tranquille à Cormeilles-en-Parisis (Val-d'Oise). La famille de Farad Boukhalfa, vingt-huit ans, atteint d'un coup de feu dans la tête, mercredi 1^{er} septembre, lors d'un contrôle de police (*Le Monde* daté 5-6 septembre), avait lancé plusieurs appels au calme. Elle a été entendue. Samedi 4 septembre, à Cergy-Pontoise, le préfet du Val-d'Oise, Michel Mathieu, avait reçu les frères de la victime ainsi qu'une délégation représentant une soixantaine de personnes venues protester contre la remise en liberté du fonctionnaire soupçonné d'être l'auteur du tir qui a grièvement blessé Farad Boukhalfa.

Joëlle Bohnert. Dans le même temps, l'Inspection générale de la police nationale (IGPN), en charge de l'enquête administrative, a décidé de suspendre avec traitement le policier.

« Nous contestons la qualification aberrante retenue contre le fonctionnaire », a-t-il déclaré, dimanche. Les collègues du sous-brigadier mis en examen s'étonnent au contraire que ce dernier, qui avait plus de dix ans d'expérience en BAC, ait pu perdre son sang-froid. « C'est un élément sérieux », souligne un responsable syndical du département.

Farad Boukhalfa, selon une source proche de la famille, était toujours dans le coma lundi matin. Il risque de souffrir de lésions irréversibles.

Pascal Ceaux

La durée du travail s'allonge aux Etats-Unis

BERNE
de notre correspondant

Alors qu'en France et dans les autres pays industrialisés la durée du temps de travail ne cesse de se réduire, elle tend au contraire à s'accroître régulièrement aux Etats-Unis. Tel est le constat d'un rapport sur les tendances mondiales du marché du travail publié, lundi 6 septembre à Genève, par le Bureau international du travail (BIT), qui passe en revue dix-huit indicateurs de base, notamment la productivité, les coûts salariaux, le chômage et le sous-emploi.

Selon le rapport, ce sont les travailleurs américains qui consacrent le plus de temps au travail, avec presque 2 000 heures en 1997, soit pratiquement deux semaines de plus que leurs collègues japonais, dont le temps de travail annuel a progressivement diminué depuis 1980. Cet allongement de la durée du temps de travail aux Etats-Unis, en augmentation de 4 % depuis 1983, s'inscrit à contre-courant de la tendance mondiale à la stabilisation, voire à la réduction du nombre

heures de travail dans l'ensemble des pays industrialisés. La diminution du temps de travail en Europe est particulièrement marquée dans les pays scandinaves. Ainsi, en Norvège et en Suède, chaque personne travaillait respectivement 1 399 et 1 552 heures en 1997, soit nettement moins qu'aux Etats-Unis (1 966 heures) et au Japon, bien que dans ce dernier pays le temps de travail ait diminué de plus de 10 % entre 1980 et 1995, passant de 2 121 à 1 889 heures annuelles.

Constatant que la France a adopté une loi limitant à 35 heures la durée hebdomadaire de travail, le BIT rappelle que les Français ont travaillé 1 656 heures en 1997 contre 1 810 dans les années 80. D'après les statistiques, c'est toujours en Grande-Bretagne que l'on travaille le plus en Europe, avec 1 731 heures de travail annuel. En 1997, les Britanniques semblent pratiquement disposer du même temps libre qu'en 1980.

Jean-Claude Buhner

Kosovo : retour sur la guerre

En mars, au nom des droits de l'homme, l'OTAN déclarait la guerre à la Serbie. Retour sur ce conflit et son bilan dans une série en trois volets : crimes au Kosovo, la guerre vue de Serbie, la stratégie militaire de l'OTAN.

du jeudi 9 septembre au samedi 11 septembre

Le Monde daté 10

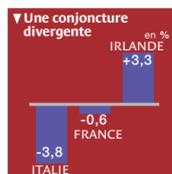
Le Monde ECONOMIE

MARDI 7 SEPTEMBRE 1999

LES ENJEUX ▲ LES INITIATIVES

BOUSSOLE

La reprise paraît solide dans la zone euro. Mais assurer une croissance harmonieuse entre les Onze sera difficile (page V)



FUTURS

7,5 milliards de dollars

La somme rapportée par les étudiants étrangers à l'économie américaine. Un marché mondial de l'enseignement supérieur reste toutefois un fantasme (page VI)

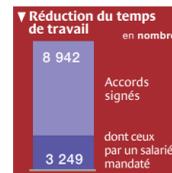
TRIBUNES

Une étude dont Bertrand Richard est l'un des auteurs, dissèque les liens entre entreprises et grands corps d'Etat en France. La consanguinité des conseils d'administration est toujours forte (page VII)



LES 35 HEURES RÉVÈLENT LES DANGERS DU MANDATEMENT

Les accords signés avec des salariés désignés par un syndicat ne préservent pas toujours l'intérêt du personnel (page VIII)



OFFRES D'EMPLOIS
De la page IX
à la page XXVI

L'incertitude créée par la nouvelle organisation du travail aurait des conséquences négatives sur la croissance

La flexibilité est-elle anti-économique ?

Une construction fragilisée

1 **AVANTAGE DE MARGE DE MANŒUVRE POUR LA GESTION DU PERSONNEL**

2 **MODÉRATION DES COÛTS SALARIAUX**

3 **ACCÈS QUASI IMPOSSIBLE AU LOGEMENT**

4 **PRÊTS BANCAIRES DIFFICILES À OBTENIR**

5 **TENDANCE À L'ÉPARGNE DE PRÉCAUTION**

6 **STRESS DÙ À LA PRÉCARITÉ AYANT DES RÉPERCUSSIONS SUR LA SANTÉ**

7 **SURCOÛTS DE GESTION POUR LES EMPLOYEURS**

8 **RYTHMES DE PRODUCTION MIEUX ADAPTÉS À LA DEMANDE**

9 **MOBILITÉ PROFESSIONNELLE ACCRUE**

L'augmentation des emplois précaires en France (en milliers)

Année	CDD*	INTÉRIMAIRES
90	400	200
91	450	250
92	500	300
93	550	350
94	600	400
95	650	450
96	700	500
97	750	550
98	800	600
99	850	650

* Contrats à durée déterminée. Source : Insee.

Le sujet semblait enterré, et voilà que à l'occasion du futur débat parlementaire sur les 35 heures, Martine Aubry ressort des cartons son projet de taxation des emplois précaires. Il faut dire que certains secteurs, comme l'automobile ou le bâtiment, ne se gênent pas pour employer à tour de bras contrats à durée déterminée (CDD) et intérimaires. Les entreprises ont trouvé là un moyen facile d'ajuster leurs effectifs aux rythmes de production. Huit embauches sur dix se font aujourd'hui sous ce type de contrat, car, en France, la flexibilité c'est d'abord cela, bien avant la réorganisation interne via l'aménagement du temps de travail ou la mobilité professionnelle.

L'initiative de la ministre de l'emploi répond aux préoccupations de nombreux députés socialistes qui s'inquiètent du recours excessif à la flexibilité. D'autant plus insupportable que la croissance est de retour. Dans leurs permanences, ils rencontrent de plus en plus de jeunes dans l'impossibilité de trouver un logement ou d'obtenir un crédit. « Il ne s'agit pas de diaboliser la flexibilité, mais beaucoup d'élus s'inquiètent de ce qu'ils constatent sur le terrain », insiste Patrick Rimbart, député PS des Pyrénées-Atlantiques.

La flexibilité du travail, souvent présentée comme le paradigme de l'efficacité dans la gestion des entreprises et comme l'une des clés de la lutte contre le chômage structurel, aurait-elle trouvé ses limites ? Même le très libéral *Financial Times* de Londres se pose la question dans un éditorial du 30 juillet dernier : « *Facts behind the fashion* » (« les faits derrière la mode »).

SURCOÛTS

Chez les économistes, l'heure est au doute. Le lien entre flexibilité et recul du chômage est loin d'être prouvé. Dans son dernier rapport sur « Les politiques de l'emploi » (juin 1999), l'OCDE le reconnaissait à demi-mot, rejoignant pour la première fois le constat depuis longtemps pointé par le Bureau international du travail (BIT).

A ce sujet, le modèle britannique, qui affiche, en apparence, de bonnes performances en termes d'emplois, fait l'objet de controverses. L'Espagne a choisi de lui tourner le dos. En avril 1997, syndicats et patronat ont décidé de s'entendre sur un statut de salarié à durée indéterminée qui satisfasse le besoin de sécurité des employés en libérant les employeurs d'un certain nombre de contraintes. L'emploi

précaire, même s'il reste élevé, a depuis diminué.

Dans l'univers des entreprises, le malaise gagne également du terrain. Certains chercheurs commencent à mettre en évidence que derrière les avantages de la flexibilité se cachent, des surcoûts financiers. Novotel en a fait les frais. En décidant de sous-traiter le nettoyage de ses hôtels, l'enseigne du groupe Accor imaginait faire des économies. Mais la mauvaise qualité des prestations a entraîné le mécontentement de sa clientèle, et l'entreprise a dû se résoudre à réintégrer l'activité.

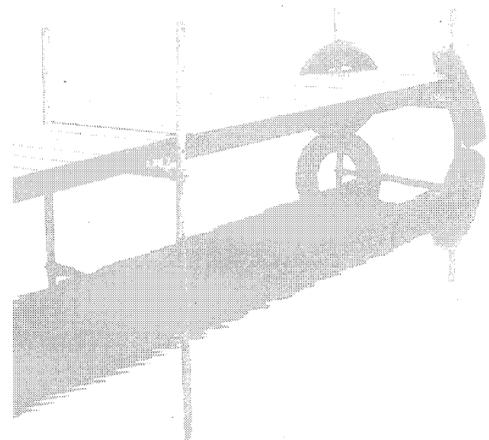
ÉPARGNE

Le procès qui s'amorce va au-delà. Les sacrifices exigés des salariés auraient à moyen terme des conséquences sur la croissance. De plus en plus de salariés, obligés de gérer l'incertitude, doivent renoncer à des projets, préfèrent mettre de l'argent de côté. Le taux d'épargne reste ainsi « anormalement élevé » compte tenu de la reprise. « La flexibilité est peut-être bonne pour les

affaires, à court terme, mais elle généralise un sentiment d'insécurité parmi les salariés, qui, au bout du compte, n'est pas positif pour l'économie », défend Robert Reich, ancien secrétaire américain à l'emploi de Bill Clinton. La plupart des gens ont besoin de s'endetter pour réaliser leurs projets. Pour cela, il faut prévoir l'avenir...

Face à l'ampleur de la tâche, les politiques se sentent interpellés ; Gaëtan Gorce, le député PS rapporteur de la loi sur les 35 heures, explique qu'« il n'est pas question de régler l'ensemble des problèmes du monde du travail en un seul débat parlementaire ». S'il souligne, pour l'heure, les avancées possibles (limiter les aides de l'Etat pour la réduction du temps de travail aux seuls contrats à durée indéterminée, etc.), il sait qu'il faudra revenir sur la question de la flexibilité et de ses dégâts économiques possibles. Le sujet n'est plus tabou.

Marie-Béatrice Baudet
et Laurence Caramel



DROIT ET ÉCONOMIE

par Stéphane Corone

Un marché unique des services financiers

La Commission de Bruxelles a publié, le 11 mai dernier, un plan d'action pour l'unification des services financiers en Europe (1). Un texte où les auteurs identifient les freins au développement et à la fluidité d'un marché financier unique, hiérarchisent les priorités et proposent un calendrier pour lever, en quatre ans, les obstacles à l'unification.

La Commission rappelle que des progrès notables ont été réalisés depuis 1973, notamment avec la création d'un environnement prudentiel sûr. Mais le cloisonnement demeure : entreprises et consommateurs éprouvent des difficultés à accéder directement aux institutions financières transfrontalières.

Les actions préconisées par la Commission sont regroupées en deux grands domaines : celles qui concernent les marchés de gros – essentiellement destinés aux professionnels – et celles qui ont trait aux marchés de détail.

Pour les marchés de gros, la Commission note que l'euro joue un rôle de modernisateur des marchés de valeurs mobilières et que des transformations majeures ont déjà eu lieu dans les relations entre les diverses Bourses. Reste à rationaliser le maquis actuel des barrières administratives et juridiques. La directive sur les services d'investissement (DSI) doit ainsi être révisée de manière approfondie, pour devenir la pierre angulaire du marché intégré des valeurs mobilières. Un Livre vert destiné à améliorer cette directive doit être publié au cours de l'année 2000.

Une entreprise qui souhaite faire appel à l'épargne de plusieurs pays d'Europe se heurte à l'obligation de produire de nombreux documents parce que les règles de transparence et de fiabilité de chaque marché n'ont pas été harmonisées. Les auteurs estiment urgent de mettre en place un seul jeu d'informations obligatoires sur la base des normes comptables internationales (IAS).

En ce qui concerne les restructurations transfrontalières, et plus particulièrement les offres publiques d'achat (OPA), la Commission souligne la nécessité d'aboutir à un cadre commun qui garantisse la transparence et la loyauté des offres publiques, et qui protège les actionnaires minoritaires.

Le projet de treizième directive sur les OPA a ainsi pour fonction d'harmoniser les législations d'un Etat à l'autre, d'autant que l'on assiste à une vague de restructurations sans précédent en Europe. Or ce projet, qui aurait dû être approuvé au conseil des ministres du 21 juin dernier, s'est heurté au refus de l'Espagne, qui conteste l'application du droit européen à Gibraltar...

Autre grand dossier sur lequel il est nécessaire d'aboutir rapidement : le statut de société privée européenne.

Pour ce qui est des services financiers au détail, le texte rappelle que produits et services circulent déjà dans toute l'Union. Mais, faute de confiance dans le sérieux du service offert et dans l'existence de procédures de recours en cas de litige, l'épargnant se tient à l'écart des offres étrangères.

L'information disponible ne permet pas non plus au particulier de comparer les avantages et les inconvénients des produits dans lesquels il pourrait investir. Seule une harmonisation progressive des règles d'information et de marketing et la mise en place de mécanismes de règlement des litiges permettraient au choix de s'exercer.

La Commission a également tiqué sur le coût excessif des virements transfrontaliers et les frais prélevés sur les règlements réalisés par carte bancaire.

Ce plan d'action ambitieux a été approuvé par le conseil Ecofin du 25 mai dernier et a été entériné par le Conseil européen de Cologne. Il reste maintenant au nouveau commissaire en charge de ce dossier, Fritz Bolkestein, à le mettre en œuvre...

Agence Juris Presse

(1) « Mise en œuvre du cadre d'action pour les services financiers : plan d'action », communication de la Commission du 11 mai 1999, COM (1999) 232 final.

Jean-Pierre Tirouflet s'inquiète des inégalités de croissance entre Etats membres

Jean-Pierre Tirouflet n'est pas un fanatique de l'Europe institutionnelle ; pourtant, il y revient sans cesse, au point de présider aujourd'hui le comité de politique européenne du Mouvement des entreprises de France (Medef, ex-CNPF), qui élabore la doctrine continentale du patronat hexagonal.

Sa première expérience européenne fut brève. Deux ans après sa sortie de l'Ecole nationale d'administration (ENA) et son entrée au ministère des finances, il prend le chemin de Bruxelles pour y défendre les intérêts commerciaux de la France, en 1978. Il y passe deux années fort « enrichissantes », assure-t-il, auprès de cette Europe, « peut-être technocratique, mais une vraie Europe tout de même ».

ENVIRONNEMENT

Jean-Pierre Tirouflet revient ensuite en France, car il n'entend pas faire une carrière de fonctionnaire, et encore moins de fonctionnaire européen. Il met le cap sur l'industrie chimique et entre, en 1983, dans le groupe Rhône-Poulenc, dont il gravit les échelons : directeur du financement, directeur financier, directeur général adjoint, directeur général du secteur des fibres et polymères, PDG de Rhodia depuis l'an dernier. Au cours de ce parcours, il « vit l'Europe tous les jours, parce que les marchés ne s'arrêtent pas aux frontières de la République ».

Tant et si bien qu'on lui demande d'entrer au Conseil européen de l'industrie chimique (Cefic). Il prendra, en juin 2000, la présidence de cet organe de lobbying dont les actions « supposent beaucoup de solidarité entre ses membres » ; l'organisme a déjà à son actif la promotion du concept de « responsable care », ce qui signifie, traduit en français, que les chimistes européens, notamment allemands et néerlandais, entendent surveiller leurs produits, de leur fabrica-

Le président du comité de politique européenne du Medef prône la création d'un fonds de stabilisation

tion jusqu'à leur disparition, « afin de respecter la vie et l'environnement ». Un moyen de vérifier que, dans cette Europe de la chimie, « on parle la même langue, même si chacun parle sa langue ».

Il est ensuite sollicité pour militer au Medef, ce qui n'était pas sa tasse de thé a priori. Mais, comme il s'agit de réfléchir sur l'Europe, il accepte. Quand Guy de Panaïeu, PDG de Bull, abandonne la responsabilité de la commission Europe de l'organisation patronale, Jean-Pierre Tirouflet se retrouve bombardé président d'un comité de politique européenne du Medef, où il côtoie le président des industries mécaniques, celui des travaux publics ou le délégué général de l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM).

Pas facile de mettre d'accord tout ce monde. Pas facile non plus d'élaborer un corps de doctrine. Le comité s'attelle à la tâche et publie, le 31 mai, sous le titre *En avant l'Europe*, les propositions européennes du Medef pour les cinq prochaines années.

FISCALITÉ

Ce catalogue de mesures adopte le ton un peu fade et stéréotypé des textes élaborés par les organismes internationaux. Compréhensible, explique Jean-Pierre Tirouflet, « nos propositions avaient un très grand nombre de destinataires : le gouvernement et le Parlement français, le Parlement de Strasbourg et la Commission de Bruxelles, etc.

Et puis, s'il nous est possible d'adopter des positions tranchées sur les 35 heures, c'est plus difficile sur l'Europe ! », concède-t-il.

De ce document émergent quelques lignes de force. Le patronat français y confirme, par exemple, son désir d'une « vraie » réforme institutionnelle de l'Union européenne, « dans la perspective d'un doublement du nombre d'Etats membres ». L'extension du vote à la majorité qualifiée au détriment de la règle de l'unanimité lui semble indispensable, faute de quoi « ce sera la foire d'empoigne », estime Jean-Pierre Tirouflet.

On y voit apparaître la suggestion d'un fonds spécial de stabilisation et d'intervention. « On sait que les pays membres peuvent connaître des conjonctures très

différentes, analyse Jean-Pierre Tirouflet. Ainsi, suivre la même politique monétaire que l'Allemagne, qui n'avait pas les mêmes contraintes, a coûté très cher en emplois à la France à partir de 1992. Avec l'introduction de la monnaie unique, ces différences conjoncturelles peuvent se reproduire, mais sans que le pays affaibli ait la possibilité d'en sortir. Nous préconisons donc qu'en cas de surchauffe dans certains Etats et de récession dans d'autres un fonds puisse prélever de l'argent chez les premiers pour soutenir l'activité des seconds. Il s'agit d'une bouteille jetée à la mer, car nous ignorons encore comment faire. Nous savons seulement que l'opération ne devra pas alourdir les prélèvements obligatoires. »

Quels sont les sujets prioritaires à défendre auprès de la nouvelle Commission européenne ?

« La fiscalité, car l'aberration commence à poindre là, répond le président du comité de politique européenne du Medef. La directive Monti entend taxer les consommations d'énergie afin de limiter les rejets de gaz carbonique dans l'atmosphère et les effets de serre. Sur les petits consommateurs, les prélèvements s'annoncent modérés. En revanche, sur les gros, les mesures pourraient être déléguées, si la France persistait à vouloir financer les 35 heures par ce moyen... en se drapant dans le fanion européen. Un groupe comme Usinor se verrait taxer de 1,5 milliard de francs supplémentaires ! »

Patron d'un groupe international, Jean-Pierre Tirouflet espère rénover le dialogue social par la création d'un comité de groupe sans frontières.

Il s'impatiente des corsets qui entravent encore l'activité européenne des entreprises, telles ces monnaies nationales qui tardent à disparaître. La mise en place de l'euro, « c'est long, conclut-il, beaucoup trop long ».

Alain Faujas



Jean-Pierre Tirouflet

● Ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (promotion Guernica), Jean-Pierre Tirouflet, quarante-huit ans, est attaché commercial à la représentation permanente de la France auprès des Communautés européennes de 1978 à 1980.
● Entré dans le groupe Rhône-Poulenc en 1983, il devient PDG de sa filiale Rhodia.
● Il préside le comité de politique européenne du Mouvement des entreprises de France (Medef) et assure la vice-présidence du Conseil européen de l'industrie chimique (Cefic).

La présidence finlandaise veut réhabiliter les salariés de plus de 55 ans

C'est à une révolution culturelle que Padraig Flynn, commissaire sortant aux affaires sociales, vient d'inviter les ministres des affaires sociales de l'Union européenne en leur demandant de donner « un signal clair de [leur] intention de commencer à démanteler les mécanismes incitatifs et à revoir les solutions et les raisonnements de facilité qui ont réduit à 36 % le taux d'activité des travailleurs âgés de 55 à 64 ans ».

En effet, pour la réunion informelle des ministres des Quinze, la

Les perspectives démographiques remettent en cause les préretraites

présidence finlandaise avait convié ceux-ci à réfléchir, à Oulu (Finlande), du 8 au 10 juillet, sur une communication de la Commission intitulée *Vers une Europe pour tous les âges*. Ce document, sous-titré « Promouvoir la prospérité et la solidarité entre les

générations », propose d'en finir avec les préretraites automatiques.

Depuis vingt ans, tous les acteurs économiques et sociaux ont usé de ce système qui incite les salariés ayant dépassé 55 ans, voire 52 ans, à partir en retraite anticipée. Les entreprises y gagnent une main-d'œuvre plus jeune, plus dynamique, moins coûteuse, et peuvent en profiter pour réduire leurs effectifs. Les syndicats y voient l'occasion de faire embaucher des jeunes et d'éviter des licenciements « secs ». Les gouvernements en ont fait un de leurs moyens de lutte contre le chômage. Les nouveaux préretraités sont soulagés d'obtenir une garantie de ressources jusqu'à la mise en place de leur pension. Autrement dit, le fardeau du chômage a été en partie transféré sur les régimes de retraite et sur le budget de l'Etat.

Les experts de la Commission mettent en pièces ce consensus. Le lien entre les départs en préretraite et les créations d'emplois pour les jeunes chômeurs « ne semble pas aussi étroit que prévu », écrivent-ils. Pire, souligne Padraig Flynn, « les études montrent qu'un tiers seulement des postes ainsi libérés sont occupés par des jeunes. Le reste des emplois disparaît purement et simplement ».

« Est-il logique, peut-on lire dans la communication de la Commission, que les travailleurs partent à la retraite cinq à dix ans plus tôt que leurs parents, alors qu'ils sont en bien meilleure santé, qu'ils bénéficient généralement de conditions de travail plus favorables et qu'ils sont susceptibles de vivre six à huit ans de plus ? » La réponse est négative pour 40 % des personnes interrogées à l'échelle européenne qui disent avoir été contraintes à la retraite.

Mais le coup de grâce est donné par l'évolution démographique. La génération des 15-29 ans, qui alimente le marché du travail des Quinze, va perdre 13 millions d'individus entre 1995 et 2015, soit - 6 %. Dans le même temps, les 50-64 ans gagneront 16 millions d'individus,

soit + 25 %. Sauf à accepter 4 millions d'immigrés par an à partir de 2005, aucun régime de couverture et de prévoyance sociale ne résistera à ce retournement et la croissance même sera bloquée par des pénuries de main-d'œuvre.

L'idée de Padraig Flynn et des experts n'est pas d'abroger toutes les incitations à la préretraite, mais « de revenir à la situation antérieure où elles profitaient à ceux qui en ont vraiment besoin, ce qui veut dire qu'elles seront l'exception et non plus la règle ».

Le successeur de Padraig Flynn – la Grecque Anna Diamantopoulou – ira-t-il jusqu'au bout de cette logique ? Fera-t-elle sien le projet de directive en cours d'élaboration à Bruxelles interdisant la discrimination en matière d'emploi, notamment pour des raisons d'âge ?

FORMATION

En tout cas, les esprits commencent à évoluer, comme le confirme Rose-Marie Van Lerberghe, déléguée à l'emploi et à la formation professionnelle, qui représentait en Finlande son ministre, Martine Aubry. « Il nous faut désormais considérer les travailleurs les plus âgés comme une richesse, explique-t-elle. Mais il n'est pas question de sortir brutalement des dispositifs actuels, car nous devons tenir compte des personnes concernées, notamment celles qui ont commencé à travailler très jeunes et ont connu des situations de travail pénible. M^{me} Aubry a, d'ores et déjà, fait en sorte que les préretraités FNE soient attribués de façon plus parcimonieuse et que les entreprises y contribuent davantage. »

Il faudra aussi que les entreprises reconsidèrent leur organisation du travail et que les salariés adultes acceptent de s'adapter par la formation, tout au long de leur vie, à l'évolution inéluctable de leurs compétences. Un long cheminement collectif commence.

Al. F.



Comprendre l'environnement comptable, financier, juridique et fiscal de l'entreprise

ESCP Senior

Analyser les comptes annuels, comprendre les mécanismes comptables, éviter les pièges d'un contrat, connaître les techniques d'optimisation fiscale... la maîtrise de la gestion comptable et financière et de l'environnement juridique et fiscal est devenue une dimension incontournable pour le dirigeant et le cadre d'entreprise.

STEGE GESTION COMPTABLE ET FINANCIERE

Cette formation s'adresse à des non spécialistes - responsables de centre de profit, gérant, directeur commercial, directeur de production... qui souhaitent maîtriser les mécanismes comptables et financiers afin de pouvoir analyser la situation de leur entreprise et décider ainsi d'un projet de financement. Au programme de ce STEGE, comptabilité générale et analyse financière pour faire « parler » les chiffres et devenir un interlocuteur efficace des services comptables.

10 jours à raison de 2 jours par quinzaine
Début du programme : 6 octobre 1999
Contact : Dominique JAMET au 01 49 23 21 52

STEGE MAÎTRISER L'ENVIRONNEMENT JURIDIQUE ET FISCAL DE L'ENTREPRISE

Ce programme s'adresse à des dirigeants ou des cadres d'entreprises non juristes et leur propose d'acquérir une formation pratique dans toutes les composantes du droit des affaires : droit des contrats, droit des sociétés, droit fiscal et droit social. Il doit leur permettre de tirer le meilleur profit de leurs relations avec leurs conseils et de prendre seuls certaines décisions ayant des conséquences juridiques et fiscales.

10 jours à raison d'1 jour par semaine
Début du programme : 5 octobre 1999
Contact : Anne de La Motte au 01 49 23 22 76

Chacun de ces STEGE peut constituer un module du titre « Direction et Management Stratégique des Entreprises », homologué au niveau I, et peut être suivi de façon indépendante.

Le Groupe ESCP est accrédité EQUIS

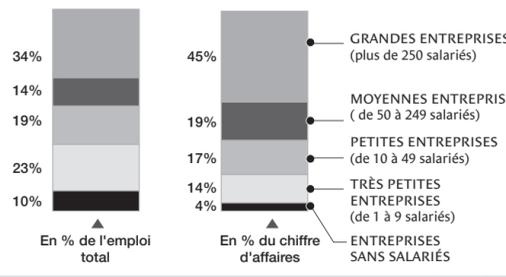


GROUPE ESCP
Groupe Ecole Supérieure de Commerce de Paris
79, avenue de la République - 75011 Paris
www.escp.fr • e-mail : senior@escp.fr

Communication implicite

EUROPE

▼ Deux tiers des emplois sont dans les PME



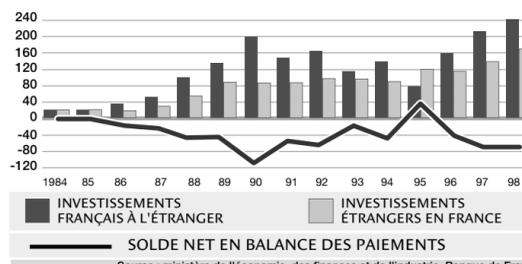
■ LA QUASI-TOTALITÉ des 18 millions de sociétés européennes présentes dans le secteur marchand non agricole sont des petites et moyennes entreprises (PME) employant moins de 250 salariés. Elles représentent au total près des deux tiers de l'emploi et plus de la moitié du chiffre d'affaires.

■ L'EMPLOI se partage presque à égalité entre les très petites unités de moins de 10 salariés (y compris les sans salariés) et les PME de 10 à 249 salariés. En revanche, le chiffre d'affaires dégagé par ces dernières (36 % du chiffre d'affaires total) est le double de celui des micro-unités (18 %).

■ LES GRANDES ENTREPRISES, malgré un nombre d'unités très faible, environ 36 000 pour l'ensemble de l'Union, assurent un tiers des emplois et 45 % du chiffre d'affaires.

FRANCE

▼ Les entreprises investissent de plus en plus à l'étranger



■ EN 1998, les investissements directs français à l'étranger ont connu une troisième année de progression et ont atteint leur plus haut niveau historique, à 239,4 milliards de francs (36,5 milliards d'euros), soit 2,8 % du PIB. Ayant pour but la pénétration des marchés étrangers ou la constitution de groupes de taille mondiale, ils n'ont pas affecté les investissements nationaux. Les coûts de production ne sont pas la principale motivation des entreprises françaises : comme les années précédentes, l'essentiel des flux est dirigé vers les pays industrialisés (83 % en 1997 et 79 % en 1998).

■ DEPUIS DEUX ANS, les investissements étrangers en France sont également très dynamiques : en 1998, ils ont atteint le niveau sans précédent de 165,4 milliards de francs (25,2 milliards d'euros).

Les chiffres de l'économie mondiale

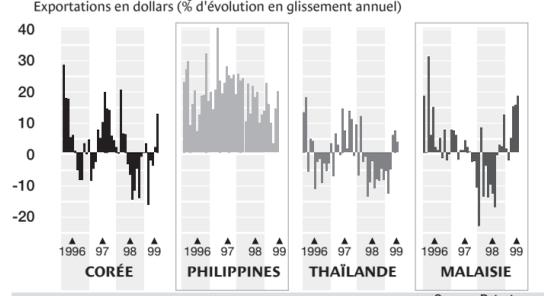
Table with columns for countries: États-Unis, Japon, Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni, Euro 11, UE 15. Rows include: Production industrielle (en %), Taux de chômage (en %), Prix à la consommation (en %), PIB en volume (dernier trimestre connu, en %), Déficit public / PIB (en %), Dette publique / PIB (en %), Balance courante** (en % du PIB annuel).

Les chiffres de l'économie française

Table with columns: Dernier mois connu, Variation sur un an. Rows include: Consommation des ménages, Taux d'épargne, Pouvoir d'achat des ménages, Taux de salaire horaire ouvrier, Investissement, Commerce extérieur, Enquête mensuelle sur le moral des ménages, Enquête mensuelle dans l'industrie*, Taux de chômage des jeunes, Part du chômage de longue durée, Emplois aidés dans le secteur marchand, Emplois aidés dans le secteur non marchand, Intérim.

ASIE

▼ Amorce d'une reprise



■ AU DEUXIÈME TRIMESTRE 1999, le rebond de l'activité en Asie s'est confirmé. Le PIB a progressé de 9,8 % en Corée, de 4,1 % en Malaisie, de 3,6 % aux Philippines en glissement annuel. Cette reprise reflète le redressement de la demande tant intérieure qu'extérieure. La hausse des exportations s'explique en partie par la réapparition d'une demande intra-asiatique. La croissance américaine reste l'un des principaux moteurs des exportations. ■ LA TENDANCE devrait se prolonger, même si elle reste fragile. Un ralentissement américain ou une nouvelle baisse de la demande japonaise constituerait des risques importants. Les difficiles restructurations bancaires et industrielles pourraient également affecter la reprise régionale. (Caisse des dépôts, risque-pays.)

L'an 2000 s'annonce sous de bons auspices pour la zone euro

P iètre décennie que celle qui, dans quelques mois, nous tirera sa révérence. La récession des plus sévères en 1992-1993, la chute du dollar consécutive à la crise mexicaine fin 1994, et surtout le dur labeur qu'a constitué, à partir de 1995, la construction de l'Europe monétaire, ont eu raison de la croissance de la future zone euro durant une longue période. En 1996 et 1997, le seul coût des restrictions budgétaires nécessaires à la réduction des déficits publics se serait élevé à 2,5 % de la production potentielle des Onze, selon les estimations de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

A peine cet assainissement budgétaire accompli, la crise asiatique à l'automne 1997 puis, encore davantage, la crise russe à l'été 1998, frappèrent la croissance européenne. Fin 1998, sous le coup de sévères pertes de compétitivité et de débouchés extérieurs, plusieurs pays de l'Union économique et monétaire (UEM) flirtaient de nouveau avec la récession, alors que la croissance de la zone euro dans son ensemble était repassée en dessous de 2 % l'an lors du lancement de l'euro, au premier trimestre de cette année. En définitive, la croissance économique de la zone pour les années 90 devrait être bien mé-

La reprise paraît solide. Mais assurer une croissance harmonieuse entre les Onze sera difficile

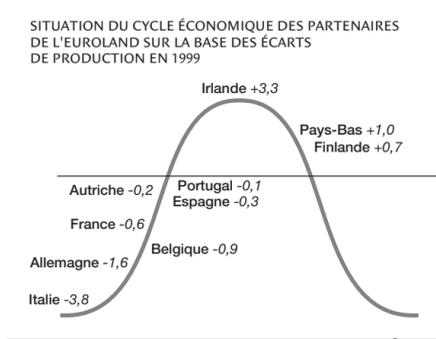
diocre : de 1991 à 1999, le PIB réel des Onze ne devrait pas avoir progressé de plus de 1,8 % l'an en moyenne, soit un point de moins que la croissance de la décennie 70 et 0,6 point de moins que la performance moyenne des vingt années antérieures. Mais c'est une note d'espoir qui ressort des tendances économiques récentes de la zone euro. Tout d'abord, parce que la plupart des indicateurs conjoncturels des Onze sont repassés au vert depuis le printemps. La perte de confiance subite des industriels qui a marqué les six mois suivant la crise russe n'a pas eu les effets d'entraînement que chacun redoutait sur l'activité économique dans son ensemble. Les difficultés de l'industrie, issues d'une très brutale détérioration de l'environnement compétitif et commercial extérieur, ont le plus souvent été atténuées par le raffermissement de la demande domestique qui avait commencé à se profiler chez la plupart de nos

partenaires en 1998. Même si dans l'ensemble de la zone, la croissance de la production industrielle s'est suffisamment affaiblie pour inquiéter (le glissement annuel de la production industrielle est passé de plus de 7 % en mars 1998 à -0,4 % un an plus tard), ce retournement n'a pas engendré d'effets en cascade potentiellement dévastateurs sur l'emploi et les déficits publics. L'emploi industriel s'était auparavant amplement contracté pour résister tant bien que mal à ce regain de tensions passagères et l'emploi tertiaire, dont le développement avait pris du retard ces dernières années, a tiré profit du regain de demande domestique dans plusieurs des économies de la zone.

Au total, bien qu'à un rythme ralenti, les créations d'emplois ont pu se poursuivre dans la plupart des économies de la zone, à l'exception notable de l'Italie. La dégrèue du chômage n'a par conséquent que marqué le pas sans véritablement être remise en question, y compris au cours des premiers mois de l'année, les plus difficiles sur le front de l'activité. En définitive, c'est à peine si ces tensions industrielles sont parvenues à écorner la confiance des consommateurs.

CONSUMMATION Cette capacité de résistance, qui atteste de la solidité du mouvement de reprise de la consommation privée, est assurément une bonne nouvelle. Pour la première fois depuis la récession de 1993, la consommation des ménages paraît avoir amorcé une véritable reprise soutenue par l'emploi et l'évolution favorable des salaires réels. Note d'espoir, ensuite, parce que, pour ce qu'il est convenu de nommer les « fondamentaux » économiques, les efforts des Onze ont été couronnés de succès. Les efforts budgétaires et fiscaux accomplis depuis 1995 ont partout autorisé une baisse sensible du niveau des déficits publics par rapport au PIB et renforcé la crédibilité des politiques et engagements budgétaires indispensables à la convergence des taux d'intérêt à

▼ La divergence conjoncturelle entre les Onze



long terme. Les écarts de taux de rendement des obligations ont donc continué à converger, en dépit d'inquiétudes ponctuelles, et n'excèdent pas de plus de 30 points de base les taux d'intérêt allemands de référence. Grâce à ces engagements, les Onze ont pu éviter que l'ajustement conjoncturel nécessaire du taux de change de l'euro ne tourne à la débandade. Si l'euro s'est effrité de quelque 15 % par rapport au dollar lors des six premiers mois qui ont suivi son introduction, la monnaie européenne est loin de s'être effondrée. En moyenne, le taux de change de l'euro contre un panier d'une quarantaine de devises de pays représentatifs de près des neuf dixièmes du commerce extérieur de la zone, n'a que très peu baissé depuis janvier, à peine 3 % en termes nominaux, 2 % en termes réels (corrigés des prix relatifs à la consommation). L'évolution du change de l'euro qui constitue sans aucun doute un support à l'activité exportatrice vers les pays à forte croissance depuis le début du printemps, ne menace pas l'équilibre européen.

C'est dans des conditions particulièrement favorables que les Onze devraient donc aborder l'an 2000. La reprise domestique préservée et la reprise des exporta-

tion en cours constituent un environnement porteur dans un contexte où, de plus, les marges de manœuvre budgétaires paraissent sur le point d'être dégagées pour entretenir cette croissance, à l'instar des annonces faites par le gouvernement français pour le budget 2000.

COURSE Si plus de croissance paraît bien à portée de main des Onze, assurer une croissance harmonieuse entre les Onze pourrait demeurer une tâche ardue pour les autorités européennes au cours des mois à venir. En effet, toutes les économies de l'Union ne sont pas parties en même temps dans cette course vers la reprise. Certaines, au fardeau

budgetaire moins lourd que celui de leurs partenaires, ont pu se libérer plus vite des contraintes budgétaires européennes et ont généralement amorcé leur entrée dans le cycle conjoncturel beaucoup plus tôt. C'est le cas par exemple des Pays-Bas, et de l'Espagne dans une moindre mesure. C'est aussi le cas de l'Irlande ; mais pour ce pays, des liens particuliers avec l'économie britannique expliquent sans doute davantage l'avance cyclique. Ce n'est naturellement pas le cas de l'Allemagne et de l'Italie qui, outre leurs difficultés budgétaires plus importantes que la moyenne des Onze, ont aussi été plus affectées par les crises asiatique et russe. Résultat : alors que certaines des économies des Onze ont déjà largement dépassé le niveau de leur croissance potentielle - croissance d'équilibre de moyen terme permettant à une économie d'opérer à un rythme en phase avec ses capacités et, de ce fait, non-inflationniste -, d'autres sont encore très en deçà de celui-ci.

Trouver dans de telles conditions une politique monétaire optimale pour tous risque de s'avérer un exercice des plus difficiles dans un contexte de reprise généralisée de l'activité et d'accroissement des pressions inflationnistes, via la remontée des cours des matières premières.

Véronique Riches-Flores
Chef économiste
à la Société Générale Actions

Des diplômés de 3^{ème} cycle. Des formules compatibles avec vos responsabilités professionnelles. ► DESS Contrôle de gestion et Audit ► DESS Finance ► DESS Marketing ► DESS Ressources Humaines ► DESS Systèmes d'information et Communication ☎ 01 44 25 28 03 / 04 Réunion d'information mardi 7 septembre à 19 h à l'IAE. Avec les formations de l'Institut d'Administration des Entreprises de Paris, faites la différence, rejoignez le réseau de ses 17 000 anciens. IAE DE PARIS 162, rue Saint-Charles 75740 Paris Cedex 15 http://www.univ-paris1.fr/IAE - Minitel 3616 IAE (1,2x1/mn)

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS L'atout indispensable pour une carrière internationale MBA SCIENCES PO • Un programme bilingue intensif sur 9 mois, allié à la tradition culturelle de Sciences Po. • Un corps professoral de notoriété internationale. • Un diplôme accrédité AMBA. Réunion d'information le jeudi 30 septembre 1999 à 18h30 dans nos locaux Contact : Secrétariat du Pr. Jean-Jacques Rosa 174, Bd Saint-Germain 75006 PARIS - Tél. : 01 45 44 87 43 - Fax : 01 45 44 88 92 Website : http://www.sciences-po.fr - E-Mail : mba@sciences-po.fr

LA MÉCANIQUE DE L'ÉCONOMIE

par Jean-Paul Betbèze

La logique de bouquet

Nous assistons à une remarquable restructuration des entreprises au niveau mondial. Le volume des *mergers and acquisitions* (M&A), fusions et achats, s'est élevé à plus de 400 milliards de dollars (380 milliards d'euros) au premier semestre. Il dépasse de 70 % celui de l'an passé pour la même période, qui était déjà un record. Ce mouvement s'alimente à trois sources :

– l'espace, d'abord, qui conduit les entreprises à s'adresser à des ensembles de clients plus vastes, avec des produits dessinés pour de plus grands ensembles. C'est ce qui se passe depuis longtemps aux Etats-Unis mais qui s'étend, de façon structurelle désormais, vers l'Amérique latine (avec notamment l'Accord de libre-échange nord-américain – Alena) et vers l'Asie, avec la phase de réorganisation que connaît la région. C'est évidemment ce qui commence à se passer en Europe, maintenant dotée, avec l'euro, d'une mesure unique de comparaison des prix et dépourvue de risque de change ;

– la technologie, ensuite, qui accélère les temps de préparation et de transmission des informations et des données, accroît les vitesses d'action et de réaction pour des prestations toujours plus complexes, mais avec des coûts élevés à répartir ;

– la rentabilité, enfin, aiguillon de plus en plus puissant des changements, parce que de mieux en mieux mesurée, exprimée, rehaussée (c'est le fameux *return on equity* – ROE –, à 15 %).

Dans un tel contexte, les mariages et restructurations sont une conséquence quasi mécanique, liée à la recherche d'économies d'échelle (répartition des coûts de structure sur une échelle plus grande de production), d'une meilleure couverture géographique, d'une meilleure répartition des risques...

On sait aussi que ce type d'union recèle des risques (coût élevé de la matérialisation des économies d'échelle, coût croissant du contrôle, risques sociaux dans les grandes unités, risque de concentration du pouvoir, réactions négatives de clients...). Des experts expliquent que

Il y a des filières de consommation, comme il y a des filières de production. Pour le consommateur, acheter une voiture, c'est chercher un produit, mais éventuellement aussi un garage, un financement, une assurance... En fait, un ensemble de prestations

ces risques peuvent être réduits par les nouvelles technologies, qu'un meilleur suivi des activités, des résultats et des satisfactions peut être mené à des niveaux fins et permettre un meilleur pilotage, tant du côté de l'offre que de celui de la demande. Bref, les économies d'échelle seraient plus manifestes que jamais.

Pour autant, nous ne sommes pas vraiment sortis du modèle industriel, situé surtout du côté de l'offre. Nous n'avons pas réellement tiré toutes les conséquences qu'implique un plus grand nombre de clients en ce temps de nouvelles technologies. Or ce plus grand nombre veut dire une grande variété de besoins, ou plutôt de sortes de besoins, parce que la meilleure connaissance que l'on en a permet de mieux affiner les typologies de demandes, de comportements, et de liens entre demandes. Il y a, en fait, chez le consommateur, des filières de consommation, comme il y a des filières de production dans l'entreprise. Acheter une voiture, c'est chercher un produit, mais éventuellement aussi un garage,

autrement dit un ensemble de prestations.

Or la pression concurrentielle conduit chaque offreuse, dans une logique industrielle, à être excellent, en tout cas moins cher, dans un nombre de plus en plus réduit de prestations. C'est le fameux « métier » de la firme. Mais le client ne raisonne pas ainsi, étant quant à lui lié à une logique de besoins. Il a alors le choix entre retenir une sorte d'offreuse majoritaire, certes pas adapté à tout ce qu'il recherche mais grosso modo convenable, ou bien faire son marché et se créer son bouquet de prestations.

Cette logique de bouquet, tirée par la demande, repose sur une autre dynamique économique que celle des économies d'échelle : celle des économies de gamme, où l'offre de produits est d'emblée conjointe. Elle est évidemment moins coûteuse que l'offre séquentielle, elle est aussi meilleure en qualité si chaque constituant de la gamme est le meilleur pour le rapport qualité-prix. En théorie donc, une offre bouquet unissant les meilleures prestations devrait surclasser toute autre combinaison.

Pour que cela soit vrai, encore faut-il que le système d'offre soit adéquat, c'est-à-dire capable de passer d'un marketing produit à un marketing bouquet. Cela veut dire que l'entreprise dispose de bases de données adaptées (capables de réfléchir à partir de la notion de filière de consommation), utilisées par des commerçants ouverts à cette logique et capables de gérer des compétences multiples – plates-formes téléphoniques, consultation d'experts –, vendant ensemble les prestations traitées ensuite dans des unités différentes.

Ce modèle est extrêmement efficace. Il l'est d'abord financièrement, si l'on songe que le bouquet est extensible à des activités connexes, non concurrentielles les unes des autres, et qu'il est réglé par contrat, sans prise de participation élevée. La rémunération venant du partage de résultats, pour une mise de fonds réduite, procure un taux de rentabilité élevé. Il l'est ensuite commercialement, car cette logique d'économie de gamme, qui dissocie l'acte de vendre (groupé) de celui de produire (spécialisé), conduit à des appariements sélectifs, les meilleurs se rapprochant des meilleurs. Il l'est donc financièrement, à un deuxième niveau, car le processus qui est derrière le bouquet conduit chacun à une logique gagnante où il apporte son expertise, rémunérée, et peut ainsi poursuivre sa recherche d'économie d'échelle. Le bouquet gagnant voit croître assez vite sa part de marché, part qu'il sera très difficile de lui ravir (ce sera le bouquet des meilleurs) et aussi de lui contester (ce concept n'est pas celui que regardent les autorités de concentration).

Bien sûr, tout n'est pas facile dans cette logique. Elle suppose d'abord et avant tout que le contrat soit respecté, dans sa lettre et plus encore son esprit : c'est même le fond de l'approche partenaire par rapport à l'approche propriétaire. Bien sûr, elle n'est pas gratuite : il faut des investissements en informatique et en formation. Bien sûr, elle a ses limites, car le bouquet doit avoir une taille optimale : ni chétif ni gerbe. Mais elle est aujourd'hui la seule alternative à la croissance propriétaire.

Direction des études économiques et financières du Crédit lyonnais

Le marché mondial de l'enseignement supérieur reste un fantasme

Washington souhaite inclure l'offre de services d'éducation dans le prochain round de négociation de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), en novembre prochain à Seattle, aux Etats-Unis : il est vrai que, en 1998, les étudiants étrangers ont apporté 7,5 milliards de dollars (7,1 milliards d'euros) à l'économie américaine. L'enseignement supérieur serait-il devenu un marché mondial sur lequel les universités se trouveraient en concurrence ? Cette « globalisation » serait-elle le pendant de celle de l'économie, qui conduit les entreprises à privilégier le recrutement de diplômés formés à travailler dans un contexte international ?

Le plan français pour « l'Université du troisième millénaire » (U3M) ou encore le projet de Claude Allègre, ministre de l'éducation, de convergence des universités européennes autour d'une organisation en modules de 3, 5 et 8 années d'études sont explicitement présentés comme des moyens de défendre les positions des universités du Vieux Continent sur un marché dominé par l'offre anglo-saxonne.

STRATÉGIES

Dans un rapport diffusé en avril 1999, intitulé significativement *La Compétitivité éducative internationale de la France*, la Chambre de commerce et d'industrie de Paris note qu'« une demande renouvelée s'exprime sur un marché mondialisé de l'éducation et de la formation ; c'est à chacun des offreurs de s'y adapter sous peine d'en être exclu ».

Les universités américaines, britanniques et australiennes, après avoir « conquis » les étudiants des pays émergents de l'Asie du Sud-Est et de l'Amérique latine, s'installent en Grèce et en Italie où elles créent des campus « franchisés », ou proposent des formations à distance.

Une récente enquête de l'agence de communication Noir sur Blanc sur la « stratégie internationale »

Seul un faible nombre de programmes fait l'objet d'une véritable concurrence entre universités

des universités de 27 pays relativise cependant cette notion de marché mondial de l'enseignement supérieur. Sur un millier d'universités contactées, 15 % (151) seulement ont répondu. Pour 70 % d'entre elles, la stratégie se résume à l'organisation d'échanges d'étudiants et d'enseignants sur les seuls critères de qualité académique des partenaires ; pour 15 %, placés sur la défensive par une chute de leurs effectifs ou des financements publics, l'objectif est d'attirer de nouveaux flux d'étudiants ; et pour 15 % uniquement, il s'agit de recruter les « meilleurs » étudiants et enseignants étrangers en jouant de l'attractivité de ses cursus face à la concurrence.

De plus, observe l'étude, l'adhésion à cette stratégie « concurrentielle » n'est pas déterminée par une appartenance culturelle (anglo-saxonne contre latine), un statut (privé contre public), mais plutôt par les grands domaines disciplinaires (la gestion et le droit, contre toutes les autres disciplines) et le niveau d'études (troisième cycle et enseignement complémentaire contre premier et second cycle).

Repères

- En 1985, sur le 1,5 million de jeunes suivant un cursus d'enseignement supérieur à l'étranger, les établissements français en accueillent 132 000, soit 13,6 %. Cette proportion est tombée à 8,5 % en 1997, avec 122 000 étudiants.
- Le nombre d'étudiants étrangers est de 560 000 aux Etats-Unis, de

Pour Claude Maury, directeur du Centre d'études des formations d'ingénieurs (CEFI), la mobilité étudiante internationale est aujourd'hui beaucoup plus déterminée par les accords institutionnels entre établissements – comme les programmes communautaires européens –, ou par des affinités historiques et culturelles – les élèves des pays émergents venant étudier dans les universités de l'ancienne métropole ou des Etats-Unis –, plutôt que par une comparaison entre les offres des universités. Il remarque également que les établissements qui « jouent l'international » obéissent plus à une logique de notoriété (on recherche des partenaires « prestigieux ») qu'à une logique de marché, où il s'agirait d'élaborer une offre de meilleure qualité que la concurrence.

« La prise de conscience est, en France, en retard par rapport à la réalité de l'internationalisation, mais cette réalité est encore loin d'être massive », conclut de façon balancée Patrick Franjou, chargé de mission pour les relations européennes à la Conférence des présidents d'université.

Dans la plupart des pays, l'enseignement supérieur reste extrêmement régulé (par l'Etat ou, aux Etats-Unis, par des systèmes de labellisation) ; l'émergence d'un véritable marché est donc faible. Dans ces conditions, la volonté affichée par les gouvernements d'organiser ce marché par des schémas communs tels que le 3-5-8 ne paraît « ni désirable ni réalisable », tant les

200 000 en Grande-Bretagne, et de 140 000 en Allemagne. ● Ils représentent 20 % des effectifs en Suisse, 16,5 % en Australie, 10 % en Grande-Bretagne, où l'objectif est de tripler leur nombre dans les prochaines années. (Source : *Chambre de commerce et d'industrie de Paris.*)

structures restent fortement hétérogènes, note Guy Haug, expert pour l'Association des universités européennes, dans son rapport *Main Trends and Issues in Higher Education Structures in Europe*, préparatoire au sommet de Bologne des 18 et 19 juin dernier.

COURSUS EN DEUX TEMPS

En revanche, Guy Haug signale une convergence de fait vers des cursus en deux temps, suivant le schéma américain des programmes *undergraduates* et *graduates*. L'Allemagne, les Pays-Bas, l'Italie ont récemment adopté des réformes permettant la création de diplômes intermédiaires avant celui de fin d'études.

Selon Bertrand Girod de l'Ain, professeur au Centre de recherche sur les systèmes universitaires à Paris-IX-Dauphine, cette convergence pourrait faire émerger une vraie mobilité internationale et une véritable concurrence entre établissements : le premier diplôme se passerait dans l'université du pays d'origine, le second à l'étranger.

Mais il est deux conditions à la réalisation d'une telle prophétie : premièrement, que les universités acquièrent une autonomie suffisante pour élaborer des offres de formation spécifiques ; deuxièmement, que ces offres soient évaluées par des organismes indépendants et internationaux, qui établiraient clairement les pré-requis, les objectifs, les conditions d'admission, les taux de réussite de chaque programme.

Le seul pays à disposer de tels instruments est pour l'instant la Grande-Bretagne. L'Allemagne vient de se doter d'agences d'évaluation indépendantes, organisées par grands domaines disciplinaires et par régions ; les Pays-Bas et l'Italie vont faire de même. L'Association des universités européennes a placé le sujet en tête de son agenda. En revanche, en France, la réflexion est toujours dans les limbes.

Antoine Reverchon

Apprendre le capital-risque en mettant la main à la pâte dès l'école

Un enseignant de l'Essec a créé avec ses élèves un fonds d'investissement pour financer des projets high-tech et des dossiers ayant une dimension sociale

d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne (Cigale). Un modèle que Michel Ferrary connaît bien : il est « cigalier », depuis trois ans, à titre personnel. Pour initier ses élèves, il les emmène à une réunion : « Il y avait deux chômeurs, qui nous ont exposé leur projet d'entreprise de nettoyage. En sortant, on voulait vraiment les aider ! », se souvient Laurence Clavel.

Une fois le projet ficelé, les cinq initiateurs et leur professeur font un nouvel appel à candidatures pour sélectionner dix autres élèves. Si le fonds est dirigé par une fille (élue par ses pairs), elles ne sont que trois dans le groupe des quinze investisseurs : « Il y a eu peu de candidatures », s'étonne Laurence Clavel. A chacun des élèves, il est demandé 250 francs par mois sur trois ans. Leur apport au fonds s'élève donc au total à 135 000 francs (20 580 euros). Trois entreprises partenaires, la BNP, le cabinet de consultants Arthur Andersen et IBM, font un abondement équivalent. Le fonds démarre avec 540 000 francs sur trois ans. « Cette mise initiale a pu en dissuader certains, reconnaît Laurence Clavel, mais c'est aussi un gage de motivation. Nous voulions éliminer les fustistes et les opportunistes. »

A la différence d'un cours ordinaire, la démarche nécessite une grande disponibilité : « Nous de-

vons donner du temps pour aider – à la gestion courante, la comptabilité – les responsables des entreprises dans lesquelles nous allons investir ; sans parler des multiples réunions pour analyser puis discuter des dossiers. »

L'Essec Cigale est également en train de monter un partenariat avec les élèves de l'Ecole centrale. Quelques étudiants ingénieurs ont déjà des projets d'entreprise. « On a dit à ceux qui voulaient créer leur société que l'on pouvait entrer au capital et les aider en marketing. » D'autres écoles ont été contactées, en particulier sur la zone de Cergy, en banlieue parisienne, où se trouve l'Essec.

RAMIFICATIONS

Mais le réseau a bien d'autres ramifications. Les entreprises partenaires ne sont pas là qu'à titre financier. IBM apporte son expertise technique dans les nouvelles technologies. Franck Boget, président du directoire de BNP Private Equity, la division de la Banexi (groupe BNP) spécialisée dans la gestion des fonds d'entreprises non cotées, assure aussi des cours et fait profiter les élèves de ses compétences et de son propre réseau.

Idem pour Arthur Andersen et pour de nombreuses autres entreprises, telles Sofinnova, Apax Partners, ABN-Amro, qui, si elles n'ont pas été retenues comme partenaires financiers, offrent aussi leurs services bénévolement.

« Seuls les élèves prennent les décisions d'investissement. Mais ils

peuvent solliciter l'expertise des professeurs et des entreprises, précise Michel Ferrary. Nous voulons responsabiliser les élèves. »

Une Cigale pouvant compter jusqu'à 20 adhérents, des élèves admis en deuxième année, sur titre, pourraient l'an prochain compléter l'équipe existante : des ingénieurs venant à l'Essec acquérir une formation complémentaire seraient visiblement les bienvenus, pour apporter leurs compétences techniques.

La Cigale Essec compte aussi mettre son réseau à la disposition des entreprises dont elle sera actionnaire. « On étudie un projet de sac à main haut de gamme. On va leur apporter un peu d'argent, mais aussi leur faciliter les contacts avec LVMH, par exemple, grâce au réseau du MBA luxe de l'Essec. Une société de capital-risque, c'est de l'argent, mais c'est aussi un réseau », insiste Michel Ferrary.

La durée de vie d'une Cigale étant de cinq ans, Michel Ferrary espère que les élèves auront tissé des liens suffisamment solides pour continuer à s'occuper de ce fonds après leur sortie de l'école. Sinon, ils pourront revendre leurs parts aux cigaliers des années suivantes, l'expérience devant désormais être reconduite à chaque nouvelle promotion. Pour sa part, Laurence Clavel envisage de s'investir dans la création d'une pépinière d'entreprises à l'Essec. Un pas de plus sur la voie de l'entrepreneuriat.

Amie Kahn

Le CEDERS - UFR des Sciences Economiques et de Gestion de l'UNIVERSITE DE LA MEDITERRANEE propose un D.E.A. de **"Politiques économiques, Macroéconomie et Développement"**
 Dossier de candidature : CV + lettre de motivation + copie diplôme de maîtrise + relevé de notes à envoyer pour le 15 septembre 1999.
 Pour tous renseignements : CEDERS - 14, avenue Jules Ferry
 13621 AIX-EN-PROVENCE - Tél. : 04.42.33.48.34/33 - Fax : 04.42.33.48.29

Comment hommes et femmes voient les progrès dans le travail

Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à estimer leur situation professionnelle meilleure que celle de leur mère (ou de leur père) au même âge (70 % contre 56 %). Mais les uns et les autres ne se placent pas du même point de vue, révèle la dernière enquête *Travail et modes de vie*, réalisée par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) en janvier 1997 pour le ministère de l'emploi.

Les hommes évaluent cette amélioration au regard des seuls progrès réalisés dans le monde du travail, faisant état d'une diminution de la servitude et d'une progression des salaires : « *travail moins pénible* », « *métier moins éprouvant physiquement* », « *conditions plus salubres* », « *avoir des responsabilités* ».

Les femmes, elles, prennent en compte les transformations plus générales intervenues dans leurs conditions de vie et d'existence, tant sur le plan matériel que psychologique : « *avoir du travail, un salaire, des revenus* », mais aussi « *travail plus épanouissant, plus motivant* », « *j'ai un sentiment d'indépendance, de liberté* », « *j'ai l'impression d'évoluer* ». Les points de référence sont différents : le travailleur manuel, ouvrier ou paysan, pour les premiers ; la mère au foyer pour les secondes.

L'étude souligne que les écarts se resserrent entre celles et ceux qui estiment que leur situation est pire que celle de leurs parents. Là, hommes et femmes prennent en compte une même réalité sociale : le chômage ; ils se réfèrent à des parents actifs ayant disposé de davantage de sécurité et de choix plus ouverts.

DÉPÊCHE

● **FOIRES ET SALONS.** La chambre de commerce et d'industrie de Paris vient d'éditer le calendrier des Foires et des Salons qui se tiendront dans la capitale française du 1^{er} septembre 1999 au 1^{er} septembre 2000, et qui concerneront 26 secteurs d'activité.

L'ouvrage fournit, pour chacune des manifestations, la date, le lieu, la surface des stands, le nombre d'exposants, le type de visiteurs attendus et l'organisateur.

Renseignements : Foires et Salons à Paris, calendrier 1999-2000, chambre de commerce et d'industrie de Paris, 425 p., 140 F, 21,34 €.

AGENDA

● **PROSPECTIVE.** Federico Mayor, directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), présentera, le 13 septembre, son rapport « Un monde nouveau », dans le cadre des Entretiens du XXI^e siècle organisés par l'organisme international. Il dialoguera, notamment, avec Edgar Morin et le Prix Nobel Ilya Prigogine.

Renseignements : Unesco, 01-45-68-15-01 ou 01-45-68-11-55.

● **DÉVELOPPEMENT LOCAL.** Le comité du bassin d'emploi de Roubaix-Tourcoing-Vallée de la Lys veut mobiliser l'ensemble des acteurs impliqués dans le développement du territoire. Le 14 septembre, il organise une bourse d'échanges à laquelle tous les acteurs sont invités pour développer transferts d'expériences et partenariats. Cette manifestation sera suivie d'une table ronde sur « Comment élaborer et piloter une politique en faveur de l'emploi à l'échelle de notre territoire ».

Renseignements : 03-20-24-11-00.

● **RECRUTEMENT.** L'Association pour l'emploi des cadres (APEC) organise le 16 septembre, en métropole lilloise, un forum « Métiers de la distribution ». Mise sur pied avec le pôle distribution de la Maison des professions, organisme patronal du Nord, cette manifestation réunira onze entreprises du secteur qui recrutent. Au total, plus de 400 postes sont à pourvoir pour des jeunes diplômés de niveau bac + 4 et bac + 5.

Renseignements : 03-20-12-82-21.

● **ÉCONOMIES RÉGIONALES.** Réforme des fonds structurels européens, loi d'orientation sur l'aménagement du territoire, nouveau régime juridique de l'intervention économique des collectivités... Le 46^e congrès des économies régionales fait, les 16 et 17 septembre à Lille, le point sur l'évolution de l'environnement des politiques économiques des régions.

Renseignements : 01-42-22-35-29.

● **INNOVATION.** Bénéficiant de l'intérêt croissant des entreprises pour la gestion de l'innovation et la protection de leur patrimoine de connaissances, plus de 700 experts et conseils en propriété industrielle tiendront congrès sur l'actualité de leur profession les 20 et 21 septembre à Paris.

Renseignements : 01-53-21-90-89.

ICD INSTITUT INTERNATIONAL DE COMMERCE ET DISTRIBUTION

"MARKETING STRATÉGIQUE ET COMMERCE ÉLECTRONIQUE"

3^{ème} CYCLE D'ÉTUDES SUPÉRIEURES PROFESSIONNELLES

en partenariat pédagogique avec

l'IUP Management de la Distribution de l'Université de Lille2

DEVENEZ MANAGER DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL SUR INTERNET

- 1 an en formation alternée école-entreprise
- Ouvert aux diplômés Bac+4/5 (ESC, Maîtrise,...)

Pour tout renseignement : ICD - 12, rue Alexandre Parodi - 75010 Paris Tél. 01 40 03 15 33

E-mail : t.cheminant@groupe-igs.asso.fr

ÉTABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE SUPÉRIEUR

GROUPE IGS UNIVERSITÉ PROFESSIONNELLE INTERNATIONALE

DEMANDE DE DOCUMENTATION à adresser à ICD, 12 rue Alexandre Parodi, 75010 Paris

NOM	Prénom		
Adresse			
Code Postal	Ville	Tél.	
E-mail :			

Les négociations sur les 35 heures révèlent les dangers du mandatement

Que serait le bilan des 35 heures sans le mandatement ? Près des deux tiers des accords ont été conclus par le biais de cette procédure, permettant à un simple salarié désigné par un syndicat de conclure un accord dans les entreprises dépourvues de délégués syndicaux. Pourtant, cette réalité est, pour les inspecteurs du travail, plus inquiétante que réconfortante.

« Sans expérience de la négociation, comment un salarié mandaté peut-il en cerner et déjouer les pièges, et apporter une garantie au contenu d'un accord ? Le mandatement devrait être au moins assorti d'une formation obligatoire, relève Marie-Jo Pailleau, inspectrice du travail à Bordeaux. Un grand nombre d'entre eux ont axé la négociation sur le maintien des salaires au détriment des conditions de travail. Ils ont lâché la proie pour l'ombre. »

À PERPÉTUITÉ

Et ce, sans pouvoir, le cas échéant, renégocier les modalités de l'accord. Car la procédure du mandatement ne prévoit pas de possibilité de dénonciation. « Les salariés s'engagent ainsi à perpétuité », résume Bernard Grassi, président de l'association Villerme, qui regroupe près de 250 inspecteurs du travail. *Contraire aux principes fondamentaux du droit français, ce vide juridique constitue un risque grave si les modalités de l'aménagement des temps de travail s'avèrent insupportables pour les salariés. »*

Muette, la loi l'est aussi sur le suivi même des accords. Certes, le salarié mandaté bénéficie pendant six mois d'une protection face au licenciement. « Mais au terme de cette période, souligne Sylvie Catala de l'association L611-10 - clin d'œil à l'article du code du travail définissant la mission des inspecteurs -, le chef d'entreprise se trouve seul maître à bord. L'application d'un accord sur le temps de travail est loin d'être simple : lorsqu'il y a des problèmes, qui sera habilité à

Les accords signés avec des salariés désignés par un syndicat ne préservent pas toujours l'intérêt du personnel

les porter devant l'employeur ? Qui va assurer la constitution d'un contre-pouvoir ? Pour parler au nom des salariés, il faut être délégué syndical ou délégué du personnel. Or, dans nombre des entreprises concernées, il n'y a même pas de délégué du personnel. »

Selon la CFDT, certains accords prennent en compte cette nécessité d'organiser un suivi et dotent le salarié, dans le prolongement de son mandatement, d'un droit d'information, voire de crédit d'heures. « Lorsque le patron joue le jeu et que les salariés n'ont pas peur, le mandatement peut favoriser le développement du dialogue social dans l'entreprise, dit Bernard Grassi. Mais cela reste exceptionnel. L'omniprésence de l'employeur dans les PME rend difficile, voire impossible l'émergence d'une véritable représentation des salariés, indépendante. La proxi-

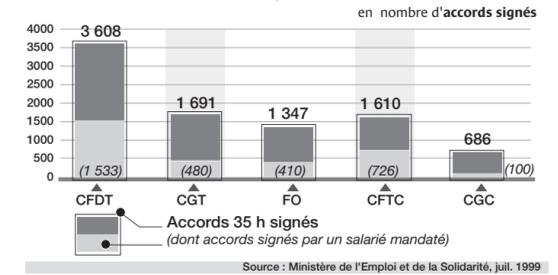
mité avec le pouvoir est trop grande. Les salariés sont pris entre deux feux. Nombreux sont ceux qui n'osent pas se faire mandater. »

Dans les faits, il n'est d'ailleurs pas rare que le patron lui-même choisisse, voire désigne un salarié et appelle un syndicat pour qu'il mandate celui-ci. Secrétaire général adjoint de la CFTC, adepte du mandatement, Michel Coquillon n'est pas choqué que le patron puisse prendre ainsi l'initiative, « dès lors qu'il y a une vraie négociation derrière. Cela se passe ainsi dans la plupart des cas », dit-il. Et d'ajouter : « On a souvent plus de marge de manœuvre lorsque c'est l'employeur qui sollicite le syndicat car c'est signe qu'il est prêt à négocier. »

« Cela pose un problème de fond, objecte Marie-Jo Pailleau qui, cédériste, ne cache pas être en rupture avec sa confédération, très favorable elle aussi au mandatement. Parfois, le mandaté s'exprime de telle façon qu'on ne sait pas si c'est le salarié ou le patron qui parle. Il est arrivé qu'on découvre qu'il n'est ni plus ni moins que le numéro deux de l'entreprise. »

Manque de moyens des syndicats sur le terrain ? Course au mandatement de certaines unions locales plus soucieuses de gagner quelques nouveaux adhérents que de prendre en compte les intérêts des salariés ? Toujours est-il que la ministre de l'emploi semble avoir pris

Le rôle du mandatement dans la réduction du temps de travail



L'expertise auprès des comités d'entreprise, un droit peu développé

Certains experts ont choisi de conseiller les salariés plutôt que les patrons. Ils interviennent à la demande des comités d'entreprise (CE) ainsi que des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) pour, par exemple, analyser les comptes de l'entreprise ou mener une étude sur la présence d'amiante dans les locaux. « La confrontation sur le terrain social est plus forte lorsqu'il y a une confrontation sur le plan économique », estime Rachid Brihi, avocat associé du cabinet Grumbach. Les CE peuvent ainsi solliciter, aux frais de l'entreprise, des experts-comptables ou des experts en nouvelles technologies.

Autre possibilité : les missions effectuées dans le cadre du droit d'alerte, une procédure déclenchée par le CE lorsque celui-ci a connaissance de « faits de nature à affecter de manière préoccupante la situation économique de l'entreprise », selon le code du travail. Ce type d'interventions « se développe beaucoup », observe Pierre Ferracci, président du groupe Alpha, l'un des plus gros cabinets d'expertise auprès des CE. « Ce qui manifeste la volonté des élus d'intervenir de manière préventive ».

DÉSYNDICALISATION

Souvent, c'est un problème d'emploi qui décide le CE à faire appel à un expert. Mais pour certains élus, c'est aussi une manière de « s'affirmer, de couper le cordon ombilical avec leur direction », estime Christian Pellet, directeur associé du cabinet d'expertise Sextant, spécialisé dans les secteurs de la banque et de la communication.

Les CE peuvent également utiliser les services d'experts dits « libres », (en droit social, par exemple), mais alors sur le budget de fonctionnement du CE. Pour l'avocate Evelyn Bledniak, coau-

La démarche aboutit souvent à un affrontement avec l'employeur

teur du guide *Les Experts au service du comité d'entreprise* (Editions du Maine, 1997), « en période de désyndicalisation, le droit devient une arme ».

Les CHSCT, eux, peuvent, en cas de « risque grave révélé ou non par un accident du travail ou une maladie professionnelle » ou de « projet important modifiant les conditions d'hygiène, de sécurité ou de travail », faire appel, aux frais de l'employeur, à des experts agréés par le ministère de l'emploi. Parmi les nouveaux sujets de mission, « la répercussion des pratiques de management sur la santé mentale des salariés », indique Thierry Rousseau, responsable du pôle santé-travail au cabinet Emergences.

Le droit à l'expertise reste encore peu utilisé. Selon une enquête du ministère de l'emploi (1996), seul un CE sur quatre fait appel à un expert-comptable. Il s'agit surtout de comités dont les représentants sont élus sur liste syndicale (un CE sur deux). Une centaine d'expertises seraient par ailleurs réalisées pour les CHSCT, alors qu'il existe près de 22 000 instances.

Les freins sont nombreux. Dans beaucoup d'entreprises, les CE se contentent d'organiser les loisirs des salariés. Le recours à un expert est une démarche « lourde à porter pour un CE, car elle n'est jamais bien perçue par la direction », indique-t-on chez Syndex, autre gros cabinet d'expertise. « Souvent, la première réaction de l'employeur est de dire : le service comptable va vous expliquer les comptes », raconte Vincent Tiano,

inspecteur du travail à Marseille. Parfois, les élus cèdent. « Mais s'ils persistent, c'est vécu par l'employeur comme un manque de confiance, un affrontement. »

A l'association Sida Info Service (SIS), où 26 emplois sur un effectif de 105 équivalent temps-plein sont en cours de suppression, le recours à l'expert-comptable est systématique depuis deux ans. Une démarche rare dans le monde associatif, où l'on fonctionne plutôt à l'affectif. « Nous avons vécu l'expertise un peu comme une intrusion, indique David Friboulet, secrétaire général de l'association. De plus, « cela nous donne beaucoup de travail et coûte très cher, environ 80 000 francs par an ».

« La première expertise a eu du mal à passer, se souvient Didier Rouault, délégué syndical CFDT chez SIS. La direction a dit qu'elle n'avait pas budgété une telle somme, et que celle-ci sera donc prise ailleurs, sur les actions en



Evelyn Bledniak

De formation économique, Evelyn Bledniak est intervenue pendant plus de dix ans auprès des comités d'entreprise en tant qu'expert du groupe Alpha. ● Aujourd'hui avocate spécialisée dans la défense des salariés, elle a publié divers ouvrages sur le rôle des représentants du personnel.

acte de ces dérives, puisque le projet de seconde loi sur les 35 heures précise qu'un accord conclu par un salarié mandaté « doit être approuvé par la majorité du personnel ».

Cela n'exonère pas les syndicats de prendre quelques précautions. « A nous de corriger les possibles effets pervers et de vérifier que le mandaté n'est pas une personne de complaisance et est bien légitimé par les salariés. Nous demandons pour cela à rencontrer les acteurs de l'entreprise avant de mandater », avance pour sa part Jacques Rastoul, responsable de la délégation PME de la CFDT.

SUIVI

La CGT, bien que rarement appelée par les patrons, a instauré une consultation systématique des salariés par le mandaté. Manière de verrouiller un système auquel elle reste défavorable, rappelle Maryse Dumas, secrétaire confédérale en charge de l'action revendicative, même si elle a choisi de suivre le mouvement « pour essayer de faire avancer les choses ».

« Très souvent le mandatement débouche sur la création d'une section syndicale dans l'entreprise, souligne-t-elle. Depuis le début de l'année, nous en sommes à 1 800 nouvelles sections, alors que le nombre annuel de créations ne dépasse pas en général les 1 000 sections. »

« Nous ne mettons pas comme condition au mandatement l'adhésion à la CGT, précise-t-elle. Pour nous, cela doit rester une démarche volontaire. »

Maryse Dumas ne cache pas cependant la difficulté à assurer un vrai suivi des mandatés : « Certaines de nos unions locales ont du mal à répondre à la demande. » Face à ce problème, le cédériste Jacques Rastoul voit, comme les inspecteurs du travail, une voie d'avenir dans les commissions paritaires locales. « Il faut, insiste-t-il, trouver des modalités de suivi, de conseil, pour que le dialogue social puisse se prolonger au-delà des accords des 35 heures. »

Lactitia Van Eckhout

faveur des personnes qui contactent SIS. » Ce que le CE a vécu comme une tentative de « culpabilisation ». Dans certaines entreprises, le patron annonce qu'une prime devra, malheureusement, être supprimée pour payer l'expertise...

HONORAIRES

L'employeur peut aussi contester en justice l'objet de l'expertise, le choix de l'expert ou bien les honoraires de ce dernier. « Systématiquement, un combat oppose nos experts et la direction qui ne veut pas payer la totalité des honoraires », explique Francis Battista, membre CGT du comité central d'entreprise d'Alcatel Réseaux d'entreprise (ARE) où s'est déroulée une restructuration cette année. Les contentieux sont nombreux, mais la jurisprudence donne le plus souvent raison aux CE et aux CHSCT, selon les cabinets d'expertise.

Une fois le rapport rendu, les élus doivent s'attendre aux critiques de la direction. « Ce qui nous gêne le plus, c'est la subjectivité des rapports de l'expert, qui n'est pas neutre, déclare David Friboulet. Il y a un parti pris pro-CE, qui ne prend en compte qu'un élément, le social. » Les experts des directions seraient-ils plus « neutres » ?

Reste qu'un rapport d'expert ne produit pas de miracle. Tout dépend de sa qualité et du rapport de force dans l'entreprise. Selon l'enquête du ministère, seuls 44 % des CE concernés estiment que ces expertises influencent la direction. Chez SIS, la démarche n'a pas empêché le plan social. En revanche, estime le CE, « l'expertise ayant démontré qu'il n'y avait pas de motif économique à la restructuration, cela nous a permis d'obtenir que la direction fasse le maximum pour les mesures d'accompagnement du plan social ». Et pour le CE, « ce n'est pas un échec ».

Francine Aizicovici